



La Martinique est le département français d'outre-mer qui connaît le niveau de vie le plus élevé ainsi qu'une croissance économique et des gains de pouvoir d'achat supérieurs à n'importe quelle région métropolitaine. Ce dynamisme de l'économie martiniquaise n'est pas forcément connu ou reconnu. Il faut, certainement, y voir une expression de la rareté des études et des publications portant sur l'île un regard macro-économique.

L'ÉCONOMIE MARTINIQUEAISE AU PASSAGE DE 2000

Une trajectoire vertueuse ?



Juin 2005

Directeur de la publication : D. Huart

Rédactrices en chef : E. Lauret

Coordonnateur : C. Joeger

Ont collaboré à cette étude :

INSEE : O. Aguer, D. Diman-Antenor, D. Génix, J. Harnois,
V. Hecquet, A. Greliche, R. Janick, C. Lescoat

IEDOM : C. Apanon, M. Calvet,
J. Dumon, M. Minatchy, R. Hougonenq

AFD : J.Y Clavel, J-D. Naudet

ARDTM : B. Marquès

Fabrication : C. Mandret

IMPRESSION

PRIM

Dessin de couverture :

PRIM

ERRATUM

Pages 39-40 : La croissance de l'activité

Le paragraphe est incomplet. *En italique* ce qu'il faut ajouter pour une compréhension du texte :

Sur la décennie 1991-2001, la croissance du produit intérieur brut en volume s'est établie en moyenne à 3,1% par an. Elle représente le double de la croissance française, mais moins que celle de la Guadeloupe (+4,1%) et de la

Guyane (+3,8%). Ramenée à la population, la croissance du PIB par habitant atteint 2,4% en moyenne par an, contre 2,9% pour la Guadeloupe et 0% pour la Guyane. Aucune région de France métropolitaine n'atteint le rythme de croissance par tête martiniquais sur cette période.

Le PIB de la Martinique atteint en 2001 15 269 euros par habitant, soit 63% du PIB français. Le rapport était de 57,5% en 1991. En 10 ans, la Martinique a comblé ½ point par an de son écart de développement avec la métropole. Ce

résultat paraît insuffisant si on vise un objectif de rattrapage : à ce rythme, il faudrait 34 ans pour rattraper la région de métropole la moins avancée, et 75 ans pour rattraper la moyenne nationale !

L'économie martiniquaise au
passage de 2000 :

une trajectoire vertueuse ?

Sommaire

Avant-propos	5
Introduction	6
PREMIERE PARTIE : OU EN EST L'ÉCONOMIE MARTINICAISE ?	
1. La Martinique, dans quel espace régional ?	
1.1. L'espace géographique caribéen	9
1.2. L'espace social français	15
1.3. La Martinique et l'Europe	18
2. Une économie ouverte sur ses espaces ou une économie fermée ?	
2.1. Le niveau de dépendance	22
2.2. Une économie plutôt fermée.....	24
2.3. Balance commerciale et structure des échanges.....	24
2.4. Une balance des transactions excédentaire.....	26
3. Une économie diversifiée et moderne	
3.1. L'agriculture et la pêche	31
3.2. L'industrie	31
3.3. La construction.....	32
3.4. Le commerce	32
3.5. Les transports	32
3.6. Les services marchands	33
3.7. L'éducation, la santé et l'action sociale	34
3.8. L'administration	34
3.9. Le tourisme.....	34

4. Une économie dynamique

4.1. La croissance.....	39
4.2. La structure du PIB.....	42
4.3. Dynamique privée et dynamique publique.....	45
4.4. Des secteurs en marge de la croissance.....	48
4.5. Le cas particulier de la SARA.....	50
4.6. La croissance a généré des emplois.....	51
4.7. La croissance a généré des revenus salariaux	54

DEUXIEME PARTIE : COMMENT LA MARTINIQUE EST ARRIVÉE A CES PERFORMANCES ?

5. Les moteurs de l'économie

5.1. L'intervention publique	56
5.2. Les revenus des ménages.....	60
5.3. Les investissements.....	65
5.4. Un dynamisme certain des sociétés du secteur privé.....	67

6. Un contexte démographique et humain favorable

6.1. Une démographie en transition.....	72
6.2. De meilleurs niveaux de formation	75
6.3. Une forte dynamique des créations d'entreprises.....	79

7. Compétitivité, chômage, prix

7.1. Les coûts de production.....	81
7.2. Les prix : faible surcoût et non-inflation importée.....	83
7.3. Un chômage endémique dans une économie dynamique.....	84
7.4. Une santé financière des entreprises favorisée par le protectionnisme tarifaire	86
7.5. Croissance et productivité.....	88

Conclusion	91
-------------------------	----

Pour en savoir plus	95
----------------------------------	----

Avant-propos

La Martinique dispose, comme les autres départements d'outre-mer, d'un système d'information économique et financière plus riche que dans n'importe quelle région de métropole, avec en particulier des comptes économiques détaillés, un indice des prix régional, une balance commerciale, une analyse du système productif local et un suivi conjoncturel.

Partant du constat de leur insuffisante valorisation, la direction interrégionale de l'Insee Antilles-Guyane, l'Institut d'Emission des Départements d'Outre-mer et l'Agence Française de Développement ont lancé le projet CEROM –comptes économiques rapides pour l'Outre-mer. Ce projet, né de la volonté commune de développer le système d'information économique et de créer de nouveaux outils d'aide à la décision pour les institutionnels, est entré en vigueur en 2004. Plusieurs travaux et publications ont déjà été réalisés.

Cette étude, coordonnée par Claude JOEGER, vise à décrire, en privilégiant l'approche macro-économique, l'histoire économique de la Martinique durant la décennie quatre-vingt dix et au passage de 2000.

La représentation de l'économie martiniquaise qui en ressort est bien éloignée de l'image traditionnelle d'une économie agricole et touristique. La Martinique est aujourd'hui une région qui, malgré ses handicaps structurels, a réussi grâce à une croissance forte à se moderniser, à se diversifier, à créer des emplois, à développer santé et éducation, et à augmenter de manière significative son niveau de vie. Telle est l'image de la Martinique au début des années 2000

**Le chef du service régional
de l'INSEE Martinique**


Jérôme HARNONIS

**Le directeur de l'IEDOM
Guadeloupe**


Charles APANON

**Le directeur de l'AFD
Guadeloupe**


Jean-Yves CLAVEL

Introduction

La Martinique est le département français d'outre-mer qui connaît le niveau de vie le plus élevé ainsi qu'une croissance économique et des gains de pouvoir d'achat supérieurs à n'importe quelle région métropolitaine. Ce dynamisme de l'économie martiniquaise n'est pas forcément connu ou reconnu. Il faut certainement y voir une expression de la rareté des études et des publications, portant sur l'île un regard macro-économique.

La Martinique, comme les autres départements d'outre-mer, bénéficie pourtant d'un système d'information économique sans équivalent dans aucune région métropolitaine. Les DOM sont les seules régions de France pour lesquelles l'Insee réalise des comptes économiques régionaux et calcule un indice des prix régionalisé. Ce sont également les seules à avoir, par l'intermédiaire des statistiques douanières, une comptabilisation précise des biens qui entrent et sortent de leur territoire. Elles disposent

aussi d'un suivi conjoncturel trimestriel à base d'enquêtes, réalisé par l'IEDOM, ainsi que d'une analyse du système productif, à partir des bilans financiers et comptables agrégés d'un échantillon d'entreprises locales.

Il peut donc paraître a priori paradoxal de constater une faible mobilisation de l'information sous forme d'analyses macro-économiques. Deux explications peuvent être avancées. En premier lieu, il n'existe pas d'information synthétique rapidement disponible. Les comptes régionaux sont certes connus, conformément au calendrier de publication des comptes définitifs de la nation, avec un délai de trois ans, mais le manque d'actualité de cette information est un frein évident à son utilisation. En second lieu, l'approche macro-économique, traditionnellement utilisée pour des économies nationales, n'est pas spontanément mobilisée pour le cas d'une économie régionale telle que la Martinique, à la-

quelle est souvent préférée une approche sectorielle.

Le projet CEROM, réunissant l'INSEE, l'IEDOM et l'AFD en partenariat inter-institutionnel, se fixe deux principaux objectifs :

- développer des outils de synthèse rapide des économies ultra-marines. Il se propose de mettre en place des modèles économiques permettant de réaliser des comptes rapides sur les années les plus récentes. Il assure une mesure synthétique de l'activité sur l'année en cours à l'aide d'indicateurs conjoncturels.

- valoriser l'information disponible et promouvoir l'analyse économique en publiant régulièrement des bilans macro-économiques.

Le bilan macro-économique présenté dans cette publication tente de caractériser les structures économiques de la Martinique, de souligner les principales lignes d'évolution sur la période étudiée (1993-2001) et d'en dégager des éléments explicatifs. Il se base souvent sur une approche comparative avec l'économie nationale dans son ensemble et les autres départements d'outre-mer, plus rarement avec les régions métropolitaines.

Le rapport est divisé en deux grandes parties : la première situe et décrit l'économie de l'île et la croissance qu'elle a connue durant la décennie 1990 ; la seconde propose quelques schémas explicatifs du fonctionnement de cette économie.

Dans la première partie, l'intégration de la Martinique dans ses espaces régionaux est discutée : l'espace caribéen, qui est celui dans lequel sa géographie l'inscrit naturellement ; l'espace national dans lequel elle est intégrée politiquement depuis la départementalisation de 1946 ; l'espace européen enfin, au sein duquel elle est définie comme une région ultra-périphérique combinant à la fois des handicaps structurels liés à sa position géographique et un retard de développement. L'économie martiniquaise est ensuite décrite sous l'angle de ses différentes activités, puis analysée en perspective, appréciée du côté des acteurs économiques et du côté du système productif, entre les années 1993 et 2001.

Dans la seconde partie sont identifiés les moteurs de l'économie ainsi que les éléments et événements qui ont favorisé la croissance économique. Enfin sont analysés les phénomènes de compétitivité, d'inflation, de chômage, de productivité et de rentabilité du secteur productif.

Ce bilan ne cherche pas à masquer quelques interrogations qui devront par la suite donner lieu à amélioration, soit de la qualité de l'analyse, soit du traitement de l'information. L'interprétation des données économiques présentées est en effet soumise à trois réserves importantes :

- la première porte sur l'appréciation des évolutions. S'il est vrai que la comptabilité régionale est détaillée, elle ne comprend toutefois pas de partage entre les évolutions en volume et en prix.

L'interprétation économique en est fortement affaiblie. Seule la faible inflation sur la période analysée autorise à tirer parti des constats opérés sur l'évolution en valeur courante des grandes variables économiques ;

- la deuxième réserve tient à l'habitude du maniement des grandeurs macro-économiques dans un contexte national. Certains agrégats, et plus encore certains soldes, peuvent avoir des sens différents selon qu'ils qualifient des économies régionales ou nationales. L'équilibre par exemple d'une balance commerciale ou des comptes publics est un objectif fréquent pour une économie nationale. Ce peut être au contraire le signe d'un dysfonctionnement à l'échelle régionale.

A moins d'imaginer des caractéristiques socio-économiques et une activité parfaitement réparties sur le territoire, les soldes des échanges n'ont en effet pas à s'équilibrer au niveau infra-national, ce qui serait faire fi du principe institutionnel de la solidarité nationale ;

- la troisième porte sur les grandeurs décrites. Du fait de la taille réduite de l'économie locale, certains phénomènes approchés selon les méthodes macro-économiques n'ont de sens qu'interprétés sous l'angle micro-économique. C'est le cas par exemple du raffinage pétrolier, dont les résultats en dents de scie se justifient par le mode de détermination des prix, mais prennent tout leur sens observés sous l'angle purement local.

PREMIERE PARTIE : OU EN EST L'ECONOMIE MARTINICAISE ?

La Martinique, dans quel espace régional ?

Le positionnement économique de la Martinique paraît parfois ambigu, tant les références à l'Europe, à la Caraïbe, à la métropole et même aux autres DOM sont nombreuses. Il est certain qu'elle est liée institutionnellement à tous ces ensembles : département français depuis 1946 et collectivité territoriale régionale depuis 1982, elle est partie intégrante de l'espace institutionnel français, et par suite, de celui de l'Union européenne, qui lui a attribué un statut de région ultra-périphérique.

Des efforts sont entrepris pour une meilleure intégration de la Martinique à son espace immédiat. Il se pose dans le contexte de l'appartenance simultanée à l'espace français et européen et des avancées limitées des institutions régionales caribéennes.

L'espace Caraïbe, c'est l'entité géographique dans laquelle s'inscrit la Martinique, avec 37 autres états et territoires, depuis les Bermudes au nord, jusqu'à Trinité-et-Tobago au sud pour la partie maritime, et du Mexique au plateau des Guyanes pour la partie continentale. Certaines approches justifient le choix d'un espace de référence plus réduit comme la partie insulaire (les îles antillaises), voire le sous-espace encore plus réduit des petites Antilles. L'ensemble Caraïbe reste encore marqué par l'héritage des rivalités coloniales, qui ont laissé une grande diversité de langues, d'influences culturelles et de modèles socio-politiques. Ces territoires présentent en conséquence des liens encore très intenses avec l'Europe et l'Amérique du Nord, au détriment des relations intra-caribéennes¹.

1.1. L'espace géographique caribéen : zone d'intégration très limitée

1 cf "Panorama de l'espace Caraïbe 2004" Insee

Un niveau de développement élevé dans la zone

Le niveau de vie des habitants de l'espace caraïbe est plutôt élevé, comparé à la plupart des autres régions de la planète. Dans le classement mondial que publie chaque année le PNUD², près d'un quart des pays de la zone bénéficient d'un développement humain jugé élevé, et un seul, Haïti, fait partie du peloton des pays ayant un faible niveau de développement. Dans cet espace, la Martinique figure en très bonne place. En terme de richesse par habitant me-

surée par le PIB, elle se positionnerait entre les deux pays souverains les plus riches de la région, les Bahamas et la Barbade, qui occupent les 30^{ème} et 32^{ème} positions sur les 177 États de pleine souveraineté recensés par les Nations-Unies, juste derrière le Portugal et la Corée du Sud.

En terme d'indice de développement humain³, la Martinique occuperait même le quatrième rang de cet espace, devant la Barbade, la Guadeloupe et la Guyane, et derrière trois micro-états non indépendants, les Îles Caïmanes,

La Martinique et les îles de la Caraïbe Richesse, dynamisme et développement humain

Unité : dollar en PPA (1)

	PIB par habitant 2002	croissance annuelle moyenne 1990-2002	Indice de développement humain	rang mondial (2000)
Bahamas	16 690 (1)	0,1% (2)	0,826	44
Martinique	15 519 (1)	2,4% (2)	0,880	29
Barbade	15 290	1,6% (2)	0,871	32
Guadeloupe	14 037 (1)	2,9% (2)	0,858	33
St Kitts-et-Nevis	12 420	3,5%	0,814	47
Antigua-et-Barbuda	10 920	2,6%	0,800	55
Trinité-et-Tobago	9 430	2,9%	0,805	53
Grenade	7 280	2,7%	0,747	86
République Dominicaine	6 640	4,2%	0,727	97
Dominique	5 640	1,4%	0,779	64
St-Vincent-et-Grenadines	5 460	1,1%	0,733	94
Sainte-Lucie	5 300	0,2%	0,772	69
Jamaïque	3 980	-0,1%	0,742	89
Haïti	1 610	-3,0%	0,471	149
Cuba	n.d.	3,5% (2)	0,795	58
<i>p.m. Guyane</i>	<i>10 511 (1)</i>	<i>0,0% (2)</i>	<i>0,850</i>	<i>35</i>

(1) données 2001

(2) période plus restreinte

Sources : PNUD ; Eurostat ; Insee

² « Rapport mondial sur le développement humain » 2004 du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Le classement porte sur les PIB par habitant corrigés des écarts de pouvoirs d'achat et distingue 3 catégories : les pays ayant un développement humain avancé, ceux ayant un développement moyen et ceux en retard de développement.

³ L'indice de développement humain du PNUD est un indice composite, allant de 0 à 1, établi autour de trois critères : la santé, la culture et la richesse matérielle, mesurés par trois indicateurs statistiques : l'espérance de vie, le niveau d'instruction et le PIB par habitant.

les Bermudes et les Îles Vierges Britanniques⁴.

Des échanges de biens hors zone plus développés que les échanges intra-zone

Les pays composant cet espace régional sont pour la plupart de petites économies insulaires, caractérisées par un marché intérieur étroit. Par leur petite taille, les appareils productifs ont peu de moyens pour réaliser des économies d'échelle et conquérir les marchés immédiats de l'espace régional. Seuls les produits pétroliers et le transport génèrent des échanges intra-caribéens significatifs.

La faiblesse structurelle des échanges commerciaux est souvent expliquée par des facteurs économiques, historiques et fiscaux. Ces territoires ont des productions souvent similaires et non complémentaires, ce qui constitue un frein aux échanges intra-zone : ils exportent les mêmes produits agricoles et importent des produits industriels. Les échanges sont encore freinés par des systèmes fiscaux dans lesquels des droits relativement élevés frappent les importations susceptibles de concurrencer leur production locale. Des litiges frontaliers compliquent encore les relations bilatérales, et de nombreux territoires sont intégrés dans des espaces non régionaux.

Un habitant de l'espace Caraïbe importe pour 1 216 dollars US en 2001 et celui de l'espace plus réduit des îles caribéennes, 1 673 dollars. Cette

moyenne recouvre toutefois de grandes disparités. On distingue trois types de pays : ceux qui importent beaucoup (plus de 10 000 dollars par habitant) en raison de leur spécialisation touristique ; ceux qui importent peu (moins de 1 000 dollars) à cause de la faiblesse de leurs revenus ; et tous les autres, qui ont un niveau pour la plupart compris entre 3 000 et 5 000 dollars. La Martinique fait partie de cette dernière catégorie avec près de 4 600 dollars d'importations par habitant, ce qui est un peu inférieur à la moyenne nationale (6 100 dollars).

Pour les exportations, les États et territoires qui produisent des marchandises à forte valeur ajoutée ont des taux d'exportation par habitant très supérieurs au taux moyen de la zone. Plusieurs se détachent grâce à l'exportation de produits pétroliers bruts ou raffinés : Aruba (14 600 dollars par habitant), les Antilles néerlandaises (7 100), les Îles Vierges britanniques (6 800), Trinité-et-Tobago (4 100). Seul Porto-Rico (12 200) n'est pas exportateur de pétrole.

La plupart des autres pays, sans ressources naturelles notables, ont des taux proches ou inférieurs à 1 000 dollars sans pour autant présenter des profils similaires. C'est le cas de la Martinique qui en 2001 a exporté pour 716 dollars par habitant.

Les échanges des pays de l'espace Caraïbe sont essentiellement réalisés avec des pays extérieurs à la zone. En 2001,

⁴ Les pays non souverains de la zone, qui représentent 2% en termes de superficie et de population, totalisent 11% du PIB.

seulement 7 % des échanges ont concerné les États et territoires de la Caraïbe entre eux, ce qui représente autour de 18 milliards de dollars. Pour l'espace plus réduit des îles caribéennes, la proportion est plus élevée avec près de 18 %. Rares sont les pays qui réalisent des échanges régionaux élevés : Grenade et Sainte-Lucie importent bien 40 % de marchandises de l'espace Caraïbe, mais il s'agit là encore majoritairement de produits pétroliers.

Les relations commerciales avec des pays extérieurs à la zone sont souvent privilégiées. C'est par exemple le cas de seize d'entre eux, qui ont signé les accords de coopération entre l'Union

Européenne et les États d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP). A ce titre, ils bénéficient des instruments de la coopération (subventions, facilité d'investissement) du Fond Européen de Développement (FED) et de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), ainsi que d'accords de partenariat économique et commercial, principalement pour les produits agricoles et de la pêche. Il s'agit le plus souvent d'accords bilatéraux qui ne privilégient pas l'intégration régionale, et qui sont appelés à être profondément remaniés dans l'optique d'une mise en conformité avec les règles de droit commun de l'Organisation Mondiale du Commerce.

Carte de la Caraïbe



L'organisation régionale actuellement la plus intégrée est l'Organisation des États de la Caraïbe Orientale (OECS ou OECS en anglais) constituée de huit îles anglophones des petites Antilles. Elle s'est dotée d'une monnaie commune, le dollar des Caraïbes de l'Est. Mais même dans cette union, ne figure aucun programme de convergence économique, comparable à celui de l'Union Européenne.

L'organisation la plus connue, le Caricom s'est donné pour objectif de privilégier l'intégration économique à travers une libéralisation du marché avec un tarif extérieur commun, mais les décisions sont prises à l'unanimité des 15 membres⁵ et de nombreuses dérogations sont accordées au droit commun.

L'organisation régionale à laquelle appartient la Martinique par le biais de la métropole, l'Association des États de la Caraïbe (AEC) n'a vu le jour qu'en 1994. Le niveau d'intégration qu'elle prône est encore très faible, et se limite actuellement à un resserrement en matière de coopération régionale.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant de retrouver parmi les partenaires privilégiés des pays de la zone, les États-Unis qui jouissent du privilège de proximité géographique et de partenaire dominant, et dans une moindre mesure les pays asiatiques et l'Union Européenne.

Les échanges de la Martinique avec la zone Caraïbe

La Martinique est peu intégrée dans son espace géographique, espace qui est lui-même peu intégré.

En matière d'échanges commerciaux intrazone, la Martinique se situe dans la moyenne, en réalisant 15% de ses achats dans l'espace Caraïbe en 2001 et y écoulant 21% de ses produits. Ses achats sont constitués principalement des produits pétroliers, en provenance du Venezuela et de Trinité-et-Tobago. Hors producteurs de pétrole, ses partenaires privilégiés dans la zone sont les deux autres Départements Français d'Amérique (DFA). Si on exclut ces derniers, les ventes martiniquaises dans la zone ne représentent plus que 2%. Grâce à leurs relations commerciales privilégiées, les trois DFA forment une zone d'échange spécifique au sein la zone Caraïbe.

Comme avec l'ensemble de ses partenaires, la Martinique enregistre de forts déficits commerciaux avec les pays caribéens. Ses exportations vers la zone ne couvrent que 2,8% des importations en provenance de ces pays. Ce taux de couverture est encore plus bas que celui observé vis-à-vis de l'ensemble des partenaires. En effet, la Martinique dégage de forts excédents pour les produits agricoles (bananes, rhum) qui réduisent quelque peu les déficits enregistrés pour

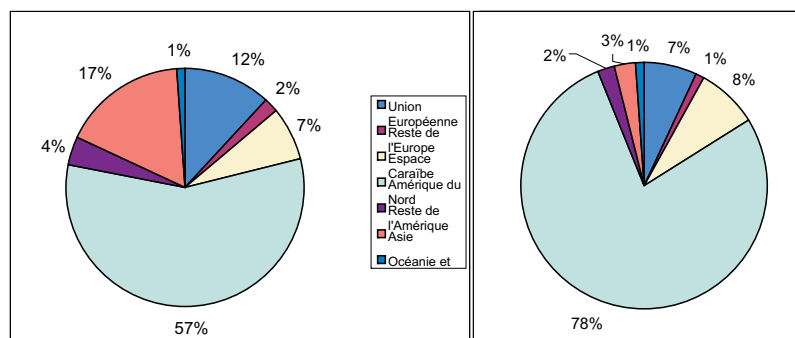
⁵ Cet espace se réduit actuellement à 15 États parmi les 38 pays et régions composant l'espace, essentiellement anglophones avec en particulier un simple statut d'observateur pour les trois principaux États continentaux, le Mexique, le Venezuela et la Colombie, et du côté insulaire, l'absence de Cuba, de la République Dominicaine, de Porto-Rico et des trois départements français d'Amérique.

les autres types de produits. A l'inverse, avec ses voisins caribéens, le déficit en produits agricoles s'ajoute à ceux des biens industriels et de l'énergie. Seuls les échanges de biens d'équipement sont excédentaires, mais pour un solde limité. C'est l'énergie qui contribue le plus largement au déficit, puisque les achats de produits pétroliers au Venezuela et à Trinité-et-Tobago comptent pour 79% des importations en pro-

sentent que 2,3% des importations de produits agricoles et alimentaires.

Environ 9,5% des importations sont des biens intermédiaires. Le premier poste est le fil de fer de Trinité-et-Tobago. Les emballages en plastique les engrais et les préparations chimiques viennent ensuite.

Origine des importations et destination des exportations de l'espace caraïbe



Source : Base de données Comtrade des Nations-Unies

venance de la Caraïbe. Bien après l'énergie, les produits de la mer, denrées agricoles et produits agroalimentaires constituent, avec 11 %, le second poste d'importation de la Martinique. Ce sont des poissons de la Grenade, des fruits de mer de Cuba et de la Jamaïque, du riz du Guyana et du Surinam, des agrumes de Cuba et de la République Dominicaine, des bières et autres boissons de Trinité-et-Tobago, qui fournit également des tourteaux pour l'alimentation du bétail. En dépit de cette diversité de produits, les pays caribéens ne repré-

Les montants exportés sont très faibles, du point de vue des flux concernés comme en termes de part de marché. Ils ne dépassent pas 2,3 millions d'euros. Les exportations sont constituées de machines, matériels électriques et appareils audio-visuels. Ces produits sont exportés à travers des circuits commerciaux mais correspondent aussi à des échanges au sein de groupes d'entreprises. Des bateaux de plaisance arrivés en fin de vie fiscale sont aussi réexportés vers les pays caribéens. La Martinique vend surtout des sables et granulats à un

nombre relativement important de pays, ce qui atteste d'un certain dynamisme des opérateurs. De ce fait, les biens intermédiaires représentent 58% des ventes de la Martinique vers la Caraïbe.

En matière de tourisme, 11% de ses visiteurs sont originaires de l'espace caribéen, mais pour l'essentiel de Guadeloupe et de Guyane. Le flux touristique généré par les autres caribéens ne représente que 2% du bilan.

Dans le tableau ci-dessous, il apparaît que la Martinique a développé ses achats à l'intérieur de la zone entre

mentalisation du 19 mars 1946. La loi sur les Régions du 31 décembre 1982 a en outre institué une collectivité territoriale régionale. C'est la plus petite région de France, mais aussi la plus dense en peuplement (338 habitants au km²) après l'Île-de-France.

Des dispositifs particuliers

Du fait de sa situation outre-mer, elle bénéficie de dérogations en matière fiscale et sociale. Certaines dispositions transitoires relatives au SMIC et au RMI ont été progressivement abandonnées, avec un rattrapage progressif sur les ni-

Échanges de la Martinique avec les principales institutions caribéennes

en millions de dollars	Importations CAF		Exportations FAB	
	1995 en %	2001	1995 en %	2001
Total Espace Caraïbe	5,3%	263,4 14,9%	19,9%	57,6 20,9%
AEC (non compris membres associés)	3,3%	220,9 12,5%	1,7%	5,3 1,9%
ACP (Afrique-Caraïbe-Pacifique)	2,4%	49 2,8%	1,7%	5,1 1,9%
CARICOM	2,2%	46,1 2,6%	1,7%	4,5 1,6%
OECD (org. états de l'ouest caribéen)	0,3%	2,6 0,1%	1,6%	3,3 1,2%

Sources : base de données centrales des Nations-Unies ; DNSCE ; Insee

1995 et 2001 puisqu'ils passent de 5 à 15 % en structure. Il faut y voir en partie le résultat d'un renchérissement des produits pétroliers. A l'export, la structure a très peu évolué (+1 point pour la part régionale).

1.2. L'espace social français

La Martinique est un département d'outre-mer depuis la loi de départe-

veaux métropolitains. D'autres ont été récemment confirmées ou renouvelées dans la loi de programme pour l'outre-mer du 21 juillet 2003. Elles visent à alléger les charges sociales patronales en vue d'encourager les créations d'emplois, à verser une prime de l'Etat pour les entreprises de moins de 20 salariés qui embauchent des jeunes diplômés, à mettre en place un dispositif généralisé de défiscalisation des investissements et enfin à renforcer les capacités financières des collectivités locales.

Revenu disponible brut (RDB) par habitant comparé

	RDB total	RDB par habitant	
	Millions d'euros	euros	Indice (France =100)
Martinique	4 040	10 505	70,2
Guadeloupe	4 050	9 464	63,2
Guyane	1 330	8 111	54,2
Réunion	6 983	9 669	64,9
Métropole	889 936	15 110	100,9
Ile-de-France	203 402	18 477	123,4
Nord-Pas-de-Calais	49 066	12 245	81,8
Ensemble province	686 534	14 336	95,7
France entière	907 284	14 973	100,0

Source : Insee, comptes économiques

La Région peut en outre statuer sur les taux d'octroi de mer, la TVA, les taxes pétrolières, les taxes sur le tabac. Par ailleurs, les agents publics bénéficient d'une prime de cherté de vie et l'ensemble des ménages d'allègements fiscaux au titre de l'impôt sur le revenu.

Les dispositifs généraux en matière économique et sociale

La Région s'inscrit en outre dans le cadre général social de la République. Il concerne principalement : les réglementations en matière de travail, la protection sociale, les réglementations et protections en matière de santé et d'éducation ainsi que l'ensemble des prestations distribuées au titre de la politique familiale.

Ces réglementations se traduisent par un certain nombre de transferts financiers, des agents économiques en faveur

de l'Etat ou des régimes sociaux pour ce qui concerne les cotisations, et en sens inverse pour les prestations.

Si les pouvoirs publics recherchent un équilibre de long terme entre les deux flux au niveau national, cet objectif ne se décline à aucun niveau inférieur. En particulier aucun équilibre n'est recherché au plan régional, au nom du principe de solidarité nationale. En conséquence, les agents économiques de certaines régions, essentiellement les plus riches, enregistrent un transfert net en faveur des pouvoirs publics. Pour d'autres le solde est favorable aux agents économiques.

Dans cette optique, la Martinique apparaît comme une région qui bénéficie de la solidarité nationale en raison d'un revenu moyen de ses habitants très inférieur à la moyenne. Même après

transferts sociaux, le revenu⁶ y est encore inférieur de 30 %. Il dépasse certes celui des autres dom, avec 9 % de plus qu'à la Réunion, 11 % de plus qu'en Guadeloupe et 30 % de plus qu'en Guyane. Mais l'écart demeure prononcé même avec la moins bien classée des régions de métropole, le Nord-Pas-de-Calais, dans laquelle le revenu disponible brut par habitant excède encore de 16,5 % celui de la Martinique.

Le retard vis-à-vis de l'hexagone est souvent expliqué par la taille réduite du système productif et son éloignement, une démographie trop longtemps pénalisante et des écarts sur le plan de l'emploi et des qualifications⁷. Les emplois exercés en Martinique sont moins qualifiés qu'en métropole, mais ils le sont lé-

gèrement plus que dans les autres dom (voir chapitre 6).

Les Martiniquais versent moins d'impôts et de cotisations...

Si les ménages bénéficient d'allègements fiscaux au titre de l'impôt sur le revenu, les taux moyens d'imposition des taxes directes locales pesant sur les ménages sont plus élevés qu'en moyenne nationale : 24,8% pour la taxe d'habitation contre 20,5% et 52,0% pour le foncier bâti contre 34,8%.

Toutefois les écarts de salaires et de revenus expliquent que les Martiniquais versent moins d'impôts et de cotisations sociales. Ainsi en 2000, 24,4 % des foyers fiscaux étaient imposés en Martinique contre 52,2 % en métropole, et

Éléments du compte des administrations publiques en Martinique en 2001

	Emplois	Ressources
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	223	444 951
Cotisations sociales		780 440
Prestations sociales en espèces	968 957	
Prestations sociales en nature	691 048	
Transferts de biens et services individuels	741 945	
Impôts en capital		4 886
Aides à l'investissement	66 698	
Autres transferts en capital	102 710	
Total	2 571 581	1 230 277
Solde		-1 341 304

Source : Insee, comptes économiques

⁶ Le revenu disponible brut est le revenu primaire augmenté des transferts reçus (prestations sociales autres que transferts sociaux en nature) et diminué des impôts et des cotisations sociales versées.

⁷ Les départements d'outre-mer, régions ultra périphériques et traits-d'union de l'Europe"- rapport du sénateur Jean-Paul Virapoullé - 12 mars 2003.

les foyers imposés versaient en moyenne 2 270 euros en Martinique contre 2 809 en métropole.

...et reçoivent d'avantages de prestations

Symétriquement, les prestations sociales hors retraite concernent une part plus importante de la population. En Martinique, comme en Guadeloupe ou en Guyane, la part de la population couverte par le RMI (allocataires, conjoints, enfants et personnes à charge) est de l'ordre de 15 %, et 8 % pour les seuls allocataires. Ceci dépasse très nettement la moyenne pour la métropole (3 %) mais reste moins élevé qu'à la Réunion (25 %).

1.3. La Martinique et l'Europe : soutien européen surtout pour les équipements et l'agriculture

La Martinique est une des 254 régions administratives qui composent l'espace communautaire européen. Cet espace économique est aussi un espace social. Il prône un idéal de cohésion sociale par l'égalisation des niveaux de vie de toutes les régions de l'Europe. Le Traité (article 299-2) reconnaît la situation économique et sociale spécifique de la Martinique, comme de l'ensemble des régions ultra-périphériques, et énumère un certain nombre de handicaps, permanents et dont les effets se cumulent. L'Union a défini deux critères principaux :

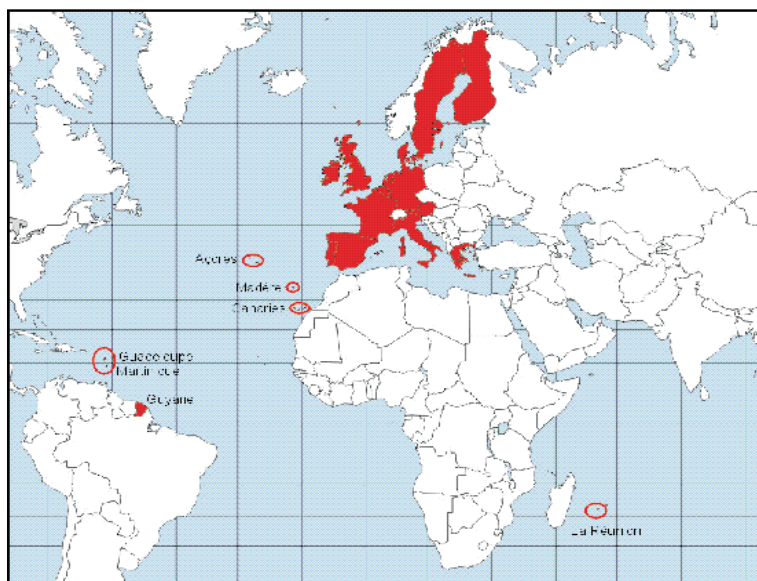
- le premier est d'ordre comptable : toutes les régions dont la richesse par habitant est inférieure d'un quart à la moyenne européenne sont aptes à bénéficier d'aides visant à les rapprocher du standard moyen. Avec un PIB par habitant inférieur à 75% de la moyenne communautaire, la Martinique bénéficie d'aides spécifiques en faveur des régions en retard de développement. Ces aides sont inscrites dans des plans pluriannuels (les DOCUP), arrêtés en concertation au sein des « cadres communautaires d'appui ». Ce retard par rapport à la moyenne européenne est en passe d'être comblé.

- Le second est géographique : toutes les régions éloignées du centre de l'Europe sont victimes de handicaps structurels, qui doivent être compensés. Les 4 DOM, ainsi que les Canaries, Madère et les Açores bénéficient du statut de région ultra périphérique, ce qui leur permet de bénéficier de mesures spécifiques.

Un retard de développement très relatif

Avant son élargissement récent, l'Union Européenne « à 15 » comprenait 213 régions administratives. Le PIB moyen par habitant, calculé sur la période 1999-2001, était estimé à 22 412 euros (corrigé des parités de pouvoir d'achat). Le seuil d'intervention (75% de cette moyenne) concernait 44 régions, soit une région sur cinq. Avec un taux de 67,9% de la moyenne communautaire, la Martinique précédait 26 régions : quatre régions allemandes, huit grecques, deux espagnoles, trois françaises (les autres DOM), quatre italiennes,

La Martinique dans l'Europe



Source : Union Européenne

quatre portugaises (dont les Açores) et une britannique. Au total 12% des régions européennes étaient en retard de développement par rapport à la Martinique.

L'intégration en 2004 de 10 nouveaux pays membres au sein de l'Union s'est traduite par une forte augmentation du nombre de régions susceptibles de bénéficier des aides communautaires. Presque tous les entrants sont dans ce cas, ce qui porte à 86 le nombre de régions aidées, soit un tiers du total.

Dans la configuration actuelle de l'Union, près d'un quart des régions ont

un retard de développement plus important que la Martinique.

L'autre conséquence de l'élargissement est une baisse du PIB communautaire moyen par habitant. Il atteint, toujours pour la même période de référence 1999-2001, 20 400 euros, soit 9% en dessous du niveau moyen des 15. Dans cette nouvelle configuration, le PIB martiniquais atteint 74,6% du PIB de l'Union à 25. Au terme du programme actuel (2000-2006), pourrait se poser la question de la pérennité de l'aide européenne en faveur de la région Martinique au titre des fonds structurels.

La Martinique dans l'Union Européenne

Unité : PPA (1)

	PIB par habitant 1999-2001
Moyenne Union Européenne	
- à 15 (213 régions administratives)	22 412
- à 25 (254 régions administratives)	20 399
Région la plus riche (Inner London)	56 353
Région la plus pauvre (Lubelskie - Pol)	6 419
France (26 régions y.c. DOM)	23 394
Région Guadeloupe	13 372
Région Guyane	10 732
Région Réunion	11 808
Région Martinique	14 895
- en % du PIB de l'UE	74,6%
- en % du PIB de la France entière	63,7%

(1) PPA : la parité de pouvoir d'achat est une monnaie artificielle (ici dérivée de l'euro) qui prend en compte les écarts de niveaux de prix dans les taux de change intérieurs. Elle rend plus comparable les niveaux de vie.

Source : données Eurostat-février 2004

Des aides communautaires non entièrement employées

Au cours des années récentes, la Martinique a bénéficié de deux programmes pluri-annuels¹⁰ : le premier sur la période 1994-1999 et le second, en cours de réalisation, qui recouvre la période 2000-2006.

A l'issue du premier programme, les mandatements européens dont a bénéficié la région ont atteint 135,6 millions d'euros pour une programmation initiale de 406,6 millions d'euros, ce qui représente un taux de mandatement très faible, de 33%. Il s'explique par un

certain nombre de difficultés à programmer des opérations d'investissement et à mobiliser les crédits correspondants. La difficulté essentielle provient du fait que les aides communautaires ne sont versées, à l'exception d'un acompte de 5 à 10%, qu'après la réalisation des travaux, ce qui oblige les entreprises à pré-financer les projets. De plus, les règles de gestion n'autorisent pas de dérives dans les délais d'exécution des budgets. Les montants prévisionnels de dépenses affichés dans le DOCUP doivent être justifiés à dates fixes, faute de quoi des pertes de crédits communautaires ne manquent pas d'intervenir. C'est ce qui explique principalement l'écart, dans le

DOCUP précédent, entre la programmation et l'exécution.

Le DOCUP en cours d'exécution bénéficie d'une programmation européenne de 704 millions d'euros (à titre de comparaison l'aide compensatoire versée pour la banane représente entre 60 et 100 millions d'euros annuels).

En 2000, 98 millions d'euros ont été mandatés et acquittés, et en 2001, seulement 18 millions. Une simplification des procédures de gestion des fonds a été mise en place pour ce nouveau DOCUP ainsi que des mécanismes pour améliorer la gestion et la consommation des crédits, de façon à éviter tout dégauchement d'office.

Le DOCUP 2000-2006 révisé

Unité : en millions d'euros

	Europe	Etat	Région	Départ.	Autres	Privé	Total
Développement économique	238,8	63,2	64,9	23,6	24,7	179,5	594,7
Cohésion sociale	299,4	83,7	117,7	64,4	106,6	5,0	676,8
Environnement	72,7	48,5	33,3	20,8	8,1	62,6	246,0
Développement du territoire	81,0	37,8	39,2	45,0	10,5	2,8	216,3
Coopération régionale	3,3	1,2	2,4	1,1	0,2	0,8	9,0
Assistance technique	8,6	1,0	1,0	0,9	0,1	0,0	11,6
Total	703,8	235,4	258,5	155,8	150,2	250,7	1 754,4

Source : Préfecture de la Martinique

Une économie ouverte sur ses espaces ou une économie fermée ?

Inscrite géographiquement, politiquement, économiquement et culturellement dans trois espaces, la Martinique, au contraire de la plupart des îles antillaises, présente une ouverture générale sur l'extérieur plutôt limitée. Celle-ci trouve son origine dans un appareil productif orienté vers la satisfaction des besoins intérieurs plutôt que sur la recherche de débouchés extérieurs.

2.1. Le niveau de dépendance⁷

Il vise à mesurer dans quelle proportion une économie est dépendante de l'extérieur pour ses approvisionnements. Il n'existe pas de référence incontestable

en la matière et un faible niveau de dépendance n'est pas forcément meilleur qu'un niveau élevé. Son intérêt est de favoriser des comparaisons régionales. Il est généralement fonction de nombreux paramètres comme la taille de l'économie, son degré de spécialisation, le niveau de vie de ses habitants, l'importance des flux touristiques... Il apparaît plus élevé dans les économies de petite taille comparées aux plus grandes, ainsi que dans les économies à niveau de vie élevé comparées aux régions les plus pauvres. En conséquence, on pourrait s'attendre, pour la Martinique, à un ratio élevé comparé aux autres économies de l'espace régional. Ce n'est pourtant pas le cas si on se réfère au graphique page suivante, qui montre que la Martinique, comme la Guadeloupe, présente le plus faible taux d'importation des îles antillaises (imports/PIB), à l'exception de

⁷ *Le niveau de dépendance de la Martinique vis-à-vis de l'extérieur est calculé à partir des importations de biens (agricoles et industriels). Il exclut le champ des services, dont les mouvements sont mal suivis statistiquement.*

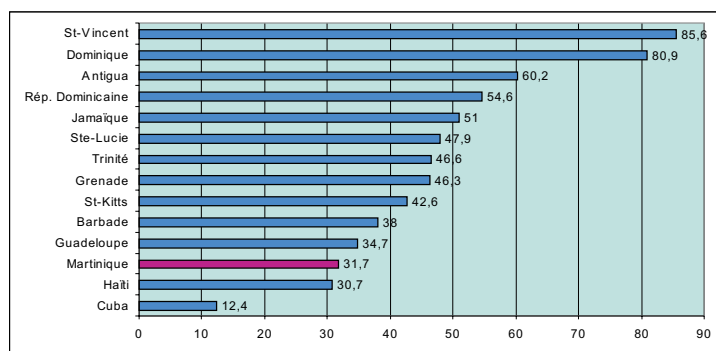
Il est mesuré

- soit par le ratio « imports / PIB »,
- soit par le ratio :

$$\frac{\text{imports} + \text{impôts sur imports}}{\text{production} + \text{imports} + \text{impôts sur imports} - \text{exports} - \text{variations de stocks}}$$

Le premier, qui rapporte les importations à la valeur ajoutée, est utilisé dans le graphique des comparaisons internationales ; le second, qui rapporte les importations à la production, dans le tableau des comparaisons par produit.

Comparaison des taux d'importation rapportés au PIB en 2001



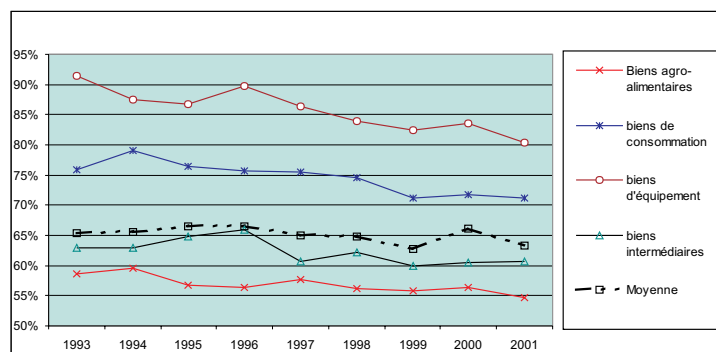
Sources : Insee, base de données Comtrade des Nations-Unies

Haïti et Cuba, qui sont les plus pauvres de la zone.

L'évolution favorable du ratio relatif à la production intérieure (imports / production) est plus riche d'enseignement. Sur la période 1993-2001, il indique, toute chose égale, dans quelles proportions les producteurs locaux étendent leur activité au détriment des importateurs (substitution import).

Globalement la Martinique a réduit sa dépendance de l'ordre de deux points en 9 ans (en passant de 65% à 63% pour l'ensemble des biens), ce qui est faible comparé à la Guyane et à la Guadeloupe (-5 et -7 points). Un frein à la baisse du ratio s'explique en partie par le fort contenu en produits pétroliers dans les importations martiniquaises. Ils représentent 11% des importations totales de la Martinique. Sans la forte remontée de leurs cours depuis 1999, le

Dépendance de la Martinique par grands postes de produits



Source : Insee, base de données Comtrade des Nations-Unies

taux de dépendance aurait été d'un point et demi plus bas en 2001. La montée du tertiaire dans l'économie pourrait être un facteur susceptible de réduire la part des importations et les échanges dans le PIB. En effet, les services font moins souvent que les biens agricoles ou industriels l'objet d'échanges internationaux.

Pour les autres biens, on distingue deux catégories : les biens dont le contenu en import a fortement décru (les biens d'équipement, les biens de consommation et les produits de l'agriculture) et ceux qui n'ont pas réalisé de progrès significatifs (les produits de l'agroalimentaire).

Malgré une baisse du contenu en import de plus de 12 points, les biens d'équipement restent encore ceux dont la proportion importée est la plus élevée (80%). On peut également relever que le niveau de dépendance des biens de consommation non alimentaires (70%) est nettement plus élevé que celui des biens intermédiaires (60%). Il reste encore une importante marge de manœuvre théorique pour une production locale de biens de consommation basée sur la substitution à l'import.

2.2. Une économie plutôt fermée

Conséquence d'un recours limité aux importations (lié à la prédominance des services dans le PIB) et d'un très faible niveau d'exportations, la Martinique apparaît comme un pays plutôt fermé. Cal-

culé comme la somme des exportations et importations de biens rapportée au PIB, le taux d'ouverture sur l'extérieur atteint un peu moins de 37% en 2001. En France entière, il est supérieur à 50%, dans l'espace Caraïbe il atteint 77% et il culmine même dans les îles antillaises à 91% !

Dans ce ratio composite qui additionne des ventes et des achats, la Martinique est handicapée par la faiblesse chronique de ses ventes de biens, avec un ratio export/PIB de l'ordre de 10%. Pour sa part le ratio imports/PIB est nettement plus élevé que la moyenne nationale, avec un taux de 32% contre 23%. Si la Martinique exportait autant qu'elle importe, son taux d'ouverture serait de l'ordre de 64%, ce qui serait supérieur à la moyenne nationale, mais encore faible comparé à ses voisins.

Une autre explication du faible degré d'ouverture, comparé aux voisins antillais, est le faible niveau de fréquentation touristique par rapport à la plupart des autres îles : les régions à forte vocation touristique recourent à des importations importantes qui sont liées au mode de consommation des visiteurs.

En évolution, le taux d'ouverture sur l'extérieur a même plutôt tendance à diminuer, notamment sur la période 1993-1999, où il a perdu 5 points. En 2000 et 2001 il s'est un peu raffermit.

2.3. Balance commerciale et structure des échanges

Le faible niveau d'exportations a pour conséquence un commerce extérieur très déficitaire, autant en niveau qu'en taux de couverture (29%). Ce dernier

est spécialisé sur deux départements français).

En conséquence, le commerce à l'export, très faible il faut le rappeler, est nettement dominé par les hydrocarbures et les bananes (ils représentent à eux deux 55% des exports hors tourisme).

Commerce extérieur de la Martinique

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	croissance annuelle moyenne
Exportations	426,3	464,5	465,1	507,3	536,0	563,9	557,0	584,9	577,6	3,9%
- en part de PIB	10,4%	10,7%	10,4%	10,7%	10,8%	10,8%	10,3%	10,6%	9,8%	
Importations	1471,7	1498,8	1628,4	1701,0	1640,5	1670,5	1706,2	1957,8	2011,6	4,0%
- en part de PIB	35,8%	34,7%	36,3%	35,8%	33,0%	32,1%	31,6%	35,6%	34,0%	
Solde commercial	-1 045,4	-1 034,3	-1 163,3	-1 193,7	-1 104,5	-1 106,6	-1 149,2	-1 372,9	-1 434,1	
Taux de couverture	29,0%	31,0%	28,6%	29,8%	32,7%	33,8%	32,6%	29,9%	28,7%	

Source : Insee - comptes économiques

ne s'est pas amélioré pendant la période, puisque le rythme des exportations (+3,9% par an) a crû même un peu moins rapidement que celui des importations (+4,0%), tous deux croissant à un rythme inférieur à celui du PIB (+5,0%). L'économie martiniquaise apparaît donc comme une économie dotée d'un système productif diversifié, mais introvertie et tournée vers la satisfaction de son marché intérieur.

Ses exportations sont très ciblées. Elles sont pour partie le produit de la spécialisation agricole (banane et rhum) et pour l'autre partie le résultat de la stratégie d'implantation d'un grand groupe industriel (concentration de l'activité de raffinage sur un site, pour une commer-

cialisation sur deux départements français). En les incluant dans la balance commerciale, les dépenses des touristes sur le territoire représentent plus de 40% de la valeur totale des exportations, mais elles sont en net repli (-14% entre 1999 et 2001), suite à une certaine désaffection de la destination.

Certains produits comme les biens alimentaires, les produits minéraux utilisés pour la construction et les activités financières enregistrent une forte croissance sur la période. Cependant, tous se situent à des niveaux encore trop faibles pour y voir un phénomène économique notable.

Évolution des exportations par grands types de produits

Unités : millier d'euros et %

(en milliers d'euros)	1993	2001	Croissance annuelle moyenne	Poids dans les exports 2001	Poids 2001 moins poids 1993
TOTAL	426 288	577 571	3,9%	100%	0,0
BANANE	59 330	75 051	3,0%	13,0%	-0,9
AUTRE AGRICULTURE	5 194	4 611	-1,5%	0,8%	-0,4
PECHE	42	206	21,9%	0,0%	0,0
SUCRE, RHUM et AUTRES ALCOOLS	16 847	25 081	5,1%	4,3%	0,4
VIANDES ET LAIT	1 342	6 068	20,8%	1,1%	0,7
AUTRES IAA	19 863	32 116	6,2%	5,6%	0,9
BIENS DE CONSOMMATION	2 687	7 628	13,9%	1,3%	0,7
BIENS D'EQUIPEMENT	21 590	34 077	5,9%	5,9%	0,8
PRODUITS MINERAUX	791	5 385	27,1%	0,9%	0,7
AUTRES BIENS INTERMEDIAIRES	10 129	10 504	0,5%	1,8%	-0,6
CARBURANTS	95 202	107 056	1,5%	18,5%	-3,8
TRANSPORTS	9 579	6 348	-5,0%	1,1%	-1,1
ACTIVITES FINANCIERES	11 191	18 646	6,6%	3,2%	0,6
AUTRES SERVICES AUX ENTREPRISES	3	10	14,6%	0,0%	0,0
AUTRES SERVICES AUX PARTICULIERS	136	50	-11,7%	0,0%	-0,0
CONSOMMATION DES TOURISTES	172 359	244 733	4,5%	42,4%	1,9

Source : Insee - comptes économiques

A l'import, le commerce est dominé par les produits pétroliers (bruts et raffinés), qui ont enregistré une très forte remontée des cours et provoqué un alour-

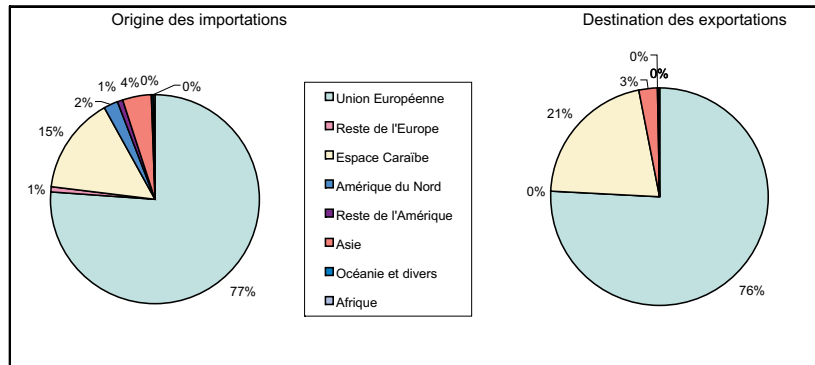
Évolution des importations par grands types de produits

Unités : millier d'euros et %

	1993	2001	Croissance annuelle moyenne	Poids dans les imports 2001
TOTAL	1 471 656	2 011 646	4,0%	100,0%
PRODUITS AGRICOLES	38 660	27 601	-4,1%	1,4%
BOIS	246	1 065	20,1%	0,1%
PRODUITS DE LA PECHE	5 325	5 577	0,6%	0,3%
SUCRE, RHUM et AUTRES ALCOOLS	10 128	10 187	0,1%	0,5%
VIANDES ET LAIT	103 977	119 832	1,8%	6,0%
AUTRES AGRO-ALIMENTAIRES	142 303	207 701	4,8%	10,3%
BIENS DE CONSOMMATION	285 420	362 865	3,0%	18,0%
BIENS D'EQUIPEMENT	369 250	518 320	4,3%	25,8%
PRODUITS MINERAUX	38 454	50 427	3,4%	2,5%
AUTRES BIENS INTERMEDIAIRES	262 131	358 061	4,0%	17,8%
PETROLE et CARBURANTS	104 300	212 314	9,3%	10,6%
TRANSPORTS	87 337	121 266	4,2%	6,0%
SERVICES FINANCIERS	20 051	9 531	-8,9%	0,5%
SERVICES AUX ENTREPRISES	86	755	31,3%	0,0%
SERVICES AUX PARTICULIERS	3 990	6 144	5,5%	0,3%

Source : Insee - comptes économiques

Évolution des échanges extérieurs par zone géographique



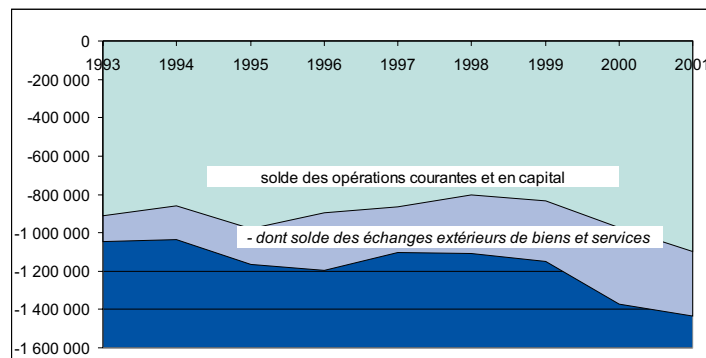
Source : Insee - comptes économiques

dissement de la facture énergétique (ils passent de 7,7% à 11,3% de la valeur des imports entre 1993 et 2001). La facture a plus que doublé en 9 ans, et pour les seules années 2000 et 2001 elle s'est alourdie de près de 40%. Les deux autres postes principaux sont les voitures de tourisme, qui ont tendance à diminuer sur la période, et les médicaments.

portations totales, hors pétrole, des biens et services. Une proportion importante de biens intermédiaires dans les importations totales est un signe de vitalité certaine de l'industrie locale de transformation.

Les biens d'équipement et les biens intermédiaires constituent 46% des im-

Opérations de la Martinique avec le reste du monde



Source : Insee - comptes économiques

Solde des opérations courantes et en capital avec l'extérieur

Unités : millier d'euros

	1993	2001
Solde des échanges extérieurs de biens et services	-1045,4	-1433,7
impôts	25,1	74
intérêts nets	-116,8	40
revenus des assurés	-12	-24,6
revenus des établissements régionaux de sociétés non régionales	102,3	102,2
prestations sociales en espèces		10,4
assurances-dommages	-11,3	-8,3
transferts en capital : financement des investissements des étab. régionaux de sociétés non régionales	124,2	113,3
solde des opérations courantes et en capital	-909,8	-1096,4

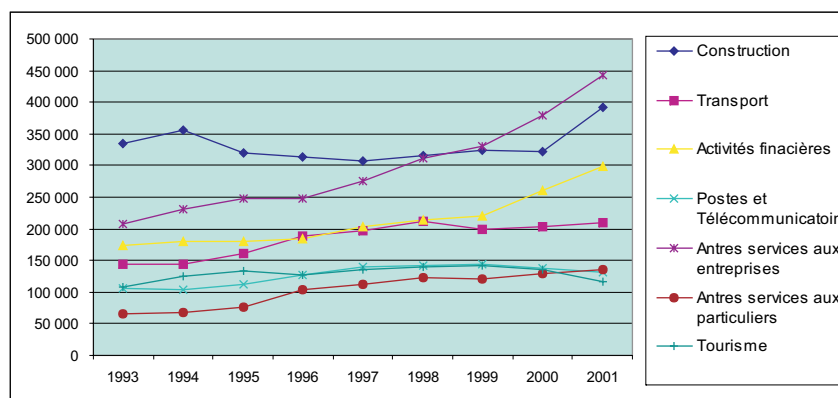
Source : Insee - comptes économiques

Le principal partenaire commercial est l'Union Européenne, et notamment l'hexagone, alors que le partenaire

principal de l'espace caraïbe, les Etats-Unis, occupe ici une position marginale⁸.

Solde commercial et solde de compte des administrations publiques

Unité : milliers d'euros



Source : Insee - comptes économiques

⁸ cf. Antiane n° 60 - juin 2004 : "les Etats-Unis : un partenaire particulier"

2.4. Une balance des transactions excédentaire

Le déficit commercial représente un quart du PIB et génère d'importants flux financiers vers l'étranger. L'ensemble des flux financiers avec l'étranger est généralement décrit dans un compte intitulé « reste du monde ».

Ce compte décrit en principe les flux générés par les opérations économiques et financières de la Martinique avec l'étranger où certaines opérations réalisées au titre de l'Etat (salaires des fonctionnaires, dotations aux collectivités territoriales ...) ne sont pas décrites. Le solde de ce poste n'est donc pas comparable au solde de la balance extérieure, en optique balance des paiements.

Le solde global des opérations courantes et en capital indique un déficit de la Martinique à l'égard du reste du monde de 1,1 milliard d'euros en 2001. Il s'explique uniquement par le déficit commercial qui atteint 1,4 milliard (voir tableau page suivante). Les autres opérations génèrent toutes des flux positifs,

sauf celles réalisées au titre des assurances. En particulier, le flux net des intérêts, qui était négatif en début de période (-117 millions) est devenu positif en 2001, générant 40 millions d'euros de revenus en faveur des agents économiques résidents.

Toutefois, si à ce solde négatif, on ajoute les flux financiers nets des administrations centrales (Etat et sécurité sociale principalement) afin d'approcher une optique de balance des paiements, on observe cette fois un solde positif, de l'ordre de 500 millions d'euros ces dernières années. Sous cette hypothèse, la région Martinique aurait une balance des transactions courantes fortement excédentaire, grâce aux transferts publics.

Si on rapproche le solde des échanges extérieurs de biens et services du solde des administrations publiques, on observe une similitude entre les deux flux.

Ce dernier solde est susceptible de financer à lui-seul l'ensemble du déficit commercial de la Martinique.

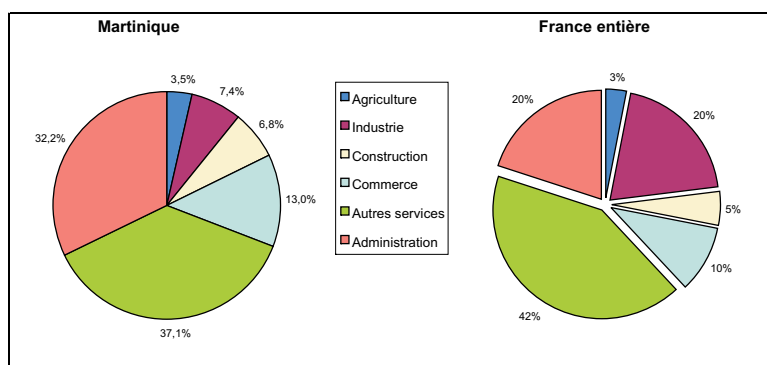
Une économie diversifiée et moderne

L'économie qui se dégage de l'image "traditionnelle" de la Martinique, et encore très présente dans les esprits : banane, sucre, rhum et tourisme ne représentent que 9 % de l'activité marchande de la Martinique. La réalité de l'économie martiniquaise est donc bien éloignée des représentations traditionnelles.

Par rapport à l'ensemble national, l'économie martiniquaise se distingue essen-

tiellement par la faible représentation de l'industrie (7% de la valeur ajoutée totale en 2001 contre 20%) et par l'importance des services administrés (32% contre 20%). Elle présente aussi, dans une moindre mesure, une plus faible part pour les services marchands (5 points de moins) et à l'inverse une sur-représentation du commerce, de la construction et de l'agriculture.

Répartition des principaux secteurs d'activité



Source : Insee - comptes économiques

3.1. L'agriculture et la pêche

Ces deux activités traditionnelles de l'île, importantes pour son équilibre social et territorial, ne contribuent plus que pour une faible part à la formation de la valeur ajoutée totale (3,5%). Cette part reste supérieure à celle de la métropole mais plus faible que celle de la Guadeloupe (4%).

La pêche locale n'assure qu'un tiers de la consommation intérieure, avec des coûts de production élevés. Dans l'agriculture se côtoient deux types d'exploitations : les exploitations agro-industrielles traditionnelles (banane et canne) et la petite exploitation vivrière. Après la crise du sucre, la canne est destinée aux seuls besoins locaux en sucre et à la transformation en rhum. Seule la banane reste intégrée dans le circuit mondial, soutenue par la préférence communautaire. La banane représente 13% de la valeur des exportations martiniquaises.

On remarque que la période entre les deux recensements agricoles (1989 et 2000) a vu une modification profonde de la structure de l'emploi dans le secteur : les exploitants sont passés de 15 600 à 8 200 et les salariés permanents de 5 400 à 8 600, devenant ainsi les plus nombreux. La perte des emplois non-salariés s'explique par le déclin des cultures florales et surtout des exploitations vivrières qui sont passées de 6450 à 2600 en 10 ans, et par une concentration des exploitations des secteurs de la banane et de la canne.

L'emploi salarié dans l'agriculture et la pêche en 2001 représente 5,6% du total des emplois salariés de la Martinique, et la moitié des non-salariés.

3.2. L'industrie

La sous-représentation industrielle en Martinique est une caractéristique des petites économies au marché intérieur étroit, et qui ne bénéficient pas de ressources naturelles justifiant une spécialisation à l'exportation. La Martinique ne dispose pas, dans son sol, de pétrole comme Trinidad ou de bauxite comme le Surinam.

Le tissu industriel privé se limite essentiellement à des activités de substitution aux importations, dans la mesure où le potentiel du marché intérieur garantit une implantation rentable. Il est essentiellement composé d'entreprises petites et moyennes. Seules les entreprises disposant d'un statut d'intérêt public comme l'énergie électrique, l'eau et le raffinage atteignent une taille supérieure.

La Martinique comptait 2 500 établissements industriels au 31 décembre 2001, dont 44% n'employaient aucun salarié et moins d'un quart plus de cinq salariés.

3.3. La construction

C'est un des piliers de l'économie martiniquaise, avec une contribution de 6,8% à la création de richesse. Elle a le taux de profitabilité le plus élevé de toutes les branches (EBE/VA = 59%). Elle représente plus de 10% des profits bruts réalisés par l'ensemble du secteur productif et près de 5% de l'emploi salarié.

Fin 2001 le répertoire SIRENE dénombrait 3 600 établissements, dont 55% étaient des entreprises individuelles.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics bénéficie de deux atouts : une commande publique importante avec un soutien affirmé au logement social, et des avantages fiscaux en faveur de la construction neuve privée (bâtiments et logements).

3.4. Le commerce

C'est une branche essentielle de l'activité privée de la Martinique, en termes de création de valeur ajoutée (13%), d'emploi (12,6%) et en nombre d'établissements (7 700 fin 2001), mais de taille réduite, puisque moins d'un établissement sur 10 emploie plus de 5 salariés. La productivité apparente (53 900 euros par salarié) comme les profits dégagés (le taux d'excédent brut d'exploitation est de 35%) sont en-dessous de la moyenne des branches marchandes.

Il est dominé par le commerce de détail (62% des établissements), et plus particulièrement le « petit commerce » sans salarié. Le commerce de gros est dominé par le commerce inter-industriel (48% des établissements). Une entreprise sur sept est spécialisée dans l'automobile, qui comprend, en plus de la vente, l'entretien et la réparation, le commerce des pièces détachées et la distribution de carburants.

Les grands établissements sont essentiellement localisés dans l'aire urbaine foyale.

3.5. Les transports

Du fait de l'insularité et du caractère ultra-périphérique de la région, les transports sont diversifiés et jouent un rôle stratégique. On y retrouve, plus que dans n'importe quelle région métropolitaine, la palette quasi-complète des activités de transports : aériens, maritimes et routiers, marchandises et personnes, ainsi que les nombreuses activités auxiliaires aux transports. Ils contribuent pour 3,6 % à la création de valeur ajoutée en 2001 et emploient 3 800 salariés. Les taux de valeur ajoutée et de profitabilité de l'ensemble de la branche sont proches de la moyenne marchande.

Sur les 2 900 établissements de transport recensés, 72 % n'ont pas de salarié et 89 % assurent les transports urbain et routier. Il s'agit essentiellement de la

corporation des "taxico"⁸. Les entreprises ayant plus de cinq salariés sont davantage présentes dans les services auxiliaires (manutention portuaire, fret) qui assurent deux tiers du chiffre d'affaires total de la branche et emploient 68% des effectifs.

3.6. Les services marchands

Ils forment un vaste ensemble hétérogène d'activités : les activités financières, immobilières, les services postaux et de télécommunication, les services aux entreprises, l'hôtellerie - restauration et les services aux particuliers. Une partie de la branche essentiellement non marchande de l'éducation - santé et action sociale y est également incluse. La plupart de ces services concernent le secteur privé, mais aussi quelques entreprises publiques (la Poste, France Télécom ...).

L'addition de ces branches fait des services marchands le secteur le plus important de l'économie martiniquaise avec en 2001 un tiers de la création de richesse. Ils absorbent 22% des emplois salariés et dégagent plus de la moitié des profits déclarés par les entreprises.

Si on excepte les services immobiliers, qui comprennent une bonne part de services auto-consommés des ménages propriétaires occupant leur logement,

ce sont les services aux entreprises qui constituent la branche la plus importante (près de 8% de la valeur ajoutée totale de l'économie). Ils bénéficient de l'externalisation par les entreprises martiniquaises de tâches réalisées auparavant en interne. On y trouve les services de conseil et assistance (activités juridiques, comptables et conseil en gestion, architecture et ingénierie, publicité) et les services opérationnels (locations non immobilières, intérim, sécurité, nettoyage, assainissement ...). Ce sont les services juridiques, comptables et de gestion qui dominent avec plus d'un cinquième du chiffre d'affaires de la branche, les cabinets d'architecte et ingénierie qui investissent le plus (avec près de la moitié de la branche) et les activités de nettoyage qui sont les plus pourvoyeuses d'emplois⁹.

Les services aux particuliers bénéficient aussi d'une certaine forme d'externalisation dépendant, pour les services culturels, récréatifs et sportifs, de l'évolution du niveau de vie et des pratiques de la population. Concernant la blanchisserie et la teinturerie, la demande émane principalement des entreprises, des hôpitaux et de l'hôtellerie. Enfin, pour les agences de voyage, ce sont les contraintes liées à l'insularité qui viennent ajouter leurs effets au tourisme pour encourager leur activité.

⁸ Il s'agit de taxis faisant office de transports collectifs.

⁹ *enquête annuelle d'entreprise 2001 - Insee*

3.7. Éducation, santé et action sociale

Cette branche contribue à hauteur de 21,5% à la valeur ajoutée totale en 2001, près du double du niveau national (11,5 % du total). C'est en grande partie un secteur non marchand. Elle assure 29% de la masse salariale brute totale et 23% des emplois salariés.

L'éducation employait 10 000 salariés à la rentrée 2001-2002 dont 6% dans le privé, dans 350 établissements (30 privés). Le secteur de la santé employait un peu plus de 4 000 professionnels fin 2001, dont 23% à titre libéral (médecins, dentistes, infirmiers, laborantins, etc). La Martinique connaît un déficit en personnels de santé. Rapportés au nombre d'habitants les effectifs médicaux sont structurellement plus faibles qu'en métropole. Ainsi on recense 200 médecins pour 100 000 habitants contre 311 en métropole.

3.8. L'administration

Elle regroupe les administrations d'Etat, les collectivités territoriales (Conseil régional, Conseil Général, communes ...) et les établissements publics à caractère administratif. Elle employait 22 300 agents en 2001 (hors éducation, hôpitaux, affaires sociales), dont près de 12 000 dans la fonction publique territoriale.

Les administrations concourent à hauteur de 10,6% à la valeur ajoutée totale de 2001 et à 16,5% de la masse salariale brute. Il s'agit de la troisième branche génératrice de valeur ajoutée.

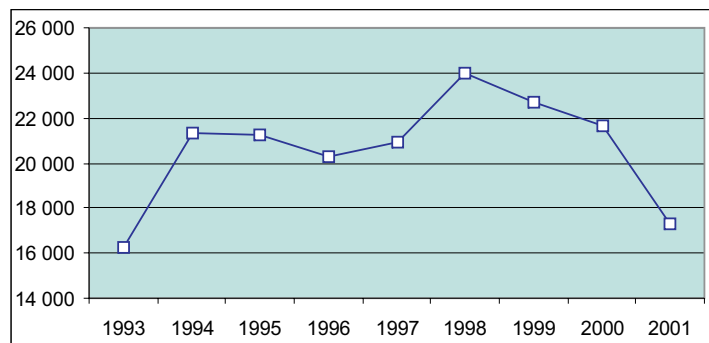
3.9 Le tourisme

Le tourisme est une activité économique qui combine plusieurs branches d'activités. Les visiteurs touristiques consomment en effet plusieurs types de produits : des services (hôtels, restauration, location de voiture, billets de transport...) et des biens qu'ils acquièrent dans les commerces (souvenirs, denrées alimentaires, carburants). Les touristes ont pour partie un comportement économique similaire aux ménages résidents : ils consomment des biens et services.

La population touristique équivaut à 20 000 résidents permanents.

Pendant la période 1993-2001 le flux de visiteurs touristiques est à son plus haut niveau de fréquentation, 1998 marque un pic symbolique avec plus d'un million de visiteurs. Entre 1993 et le pic de 1998, le flux touristique a augmenté de 47 %. Entre 1998 et 2001, il a baissé de 24 %. Cette diminution est essentiellement imputable à la clientèle excursionniste de croisière (dont le flux chute de 44 %, le tourisme de séjour diminuant pour sa part de 15 %).

Fréquentation touristique quotidienne entre 1993 et 2001



Source : Insee - ARDTM

Sur la période étudiée, 20 millions de visiteurs touristiques sont comptés en moyenne par jour à la Martinique¹⁰. Si on assimile ce flux à une forme de résidence permanente, le tourisme peut être considéré comme 5^{ème} la commune de la Martinique. En 1999, année du recensement, la prise en compte du flux touristique aurait augmenté de 6% la population martiniquaise résidente.

La présence « permanente » de ces visiteurs occasionne des dépenses (hébergement, restauration, loisirs...) qui sont des recettes pour les entreprises des différentes branches de l'économie martiniquaise et pour les collectivités territoriales (taxes). C'est l'ensemble des dépenses des visiteurs qui constituent les recettes touristiques de la Martinique. Elles irriguent l'économie martiniquaise et sont la base de l'estimation des retombées économiques du tourisme.

Dans les comptes économiques régionaux, le flux annuel des dépenses des touristes est affecté à la consommation des ménages. La part de ces non résidents dans la consommation des ménages est de 7,1 %.

Les recettes touristiques : en majorité des services

La recette touristique globale est essentiellement assurée par les visiteurs de séjour, qui demeurent plus longtemps sur le territoire. Entre 1993 et 1998 la dépense globale des visiteurs touristiques a progressé de 50 %. Mais si on prend pour référence l'année 2001, la progression est de 13 % en euros courants par rapport à 1993. Si on tient compte de la hausse des prix (+9,1 %) la hausse réelle n'est plus que de 4 % en huit ans.

Les produits les plus consommés relèvent à plus de 75 % des services : l'héber-

¹⁰ Le flux quotidien est calculé à partir de l'estimation du nombre annuel de visiteurs et de leur durée de séjour.

Recettes touristiques par branche de produits

Unité : %

en %	1993	1998	2001
Agriculture - industries agroalimentaires	9,7	8,7	7,7
Biens de consommation	15,4	12,6	10,9
Transports	4,9	6,5	5,2
Services aux entreprises	17,5	18,6	21,5
Hôtels-restaurants	49,2	48,1	49,4
Autres services aux particuliers	3,2	5,4	5,2
Recette touristique en millions d'euros	252,8	322,8	285,2

Source : ARDTM

gement, la restauration et la location (de voitures ou de navires) totalisent en moyenne 68 % des dépenses. Sur la période, la consommation de biens a reculé au profit des services, particulièrement ceux relatifs à l'animation (excursions et loisirs), dont le niveau a quasiment doublé en 10 ans (+80 %).

production locale de biens et services consommés par les touristes. L'interprétation de cet indicateur fait l'objet d'un traitement comptable particulier qui estime la valeur ajoutée à 117 millions d'euros en 2001, ce qui représente 3 % du PIB marchand, contre un peu plus de 4 % au début de la période.

Estimation du PIB touristique

Avec une estimation de 245 millions d'euros, la consommation des touristes représente 2 % du total des ressources de la Martinique. Elle contribue à une

Le poids économique du tourisme récepteur : le premier produit d'exportation de la Martinique

La mise en perspective des ces résultats fournit quelques indicateurs macro-éco-

Le tourisme dans les comptes économiques martiniquais

Unité : %

	1993	1998	2001
Conso touristes / conso finale des ménages	10,1	10,7	8,4
Conso touristes / exportations	59,3	57,2	49,4
Conso touristes / déficit commercial	24,2	29,2	19,9
Prod. touristique induite/prod. marchande	3,5	3,8	2,7
Valeur ajoutée touristique induite / PIB marchand	4,1	3,9	3,0

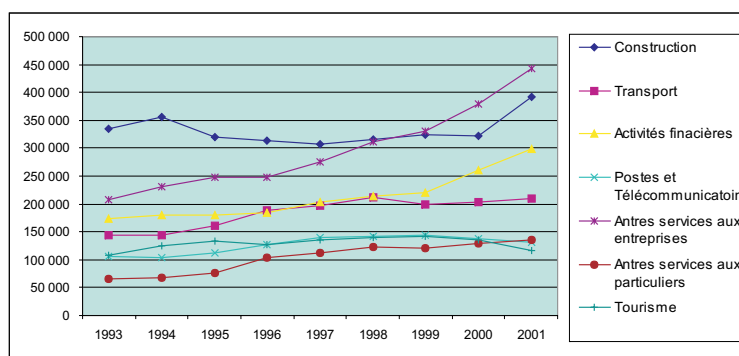
Source : ARDTM - Insee

nomiques du poids du tourisme. Le tourisme récepteur est le premier secteur exportateur de la Martinique : les recettes touristiques totalisent plus de 50 % des exportations de la Martinique et « financent » plus de 20 % du déficit commercial de l'île. Toutefois, l'activité touristique engendre des importations dont le montant n'est pas isolé dans les statistiques douanières. Il reste donc à déterminer que serait le flux net des échanges de biens et services du secteur. Les dépenses des touristes représentent 9 % de la consommation finale marchande des ménages. Si le tourisme constituait une branche à part entière de l'économie régionale, elle serait la 9^{ème} des 25 branches¹¹ de l'économie (marchande et non marchande) en termes de valeur ajoutée. Avec 3 % du PIB marchand (2 % du PIB total) le tourisme ré-

cepteur ne peut pas être qualifié de secteur moteur de l'économie martiniquaise.

Le tourisme comparé aux activités marchandes (hors commerce) de la Martinique

Unité : millier d'euros



Source : Insee - comptes économiques

¹¹ Les résultats par branches sont présentés en nomenclature « DOM25 », qui est celle utilisée dans la présentation des comptes économiques de l'Insee. Cette nomenclature utilisée aux Antilles distingue 25 branches d'activité et 25 produits différents. Il existe d'autres nomenclatures, comme la NES 116 utilisée dans les comptes nationaux.

Structure de l'économie martiniquaise en 2001

Unités : en millions d'euros, nombre

BRANCHES en nomenclature DOM25	VALEURS (1)					POIDS DANS L'ECONOMIE				
	production	valeur ajoutée	salaires bruts	Excédent brut d'exploitation	emplois salariés	production	valeur ajoutée	salaires bruts	Excédent brut d'exploitation	emplois salariés
BANANE	148 389	90 051	38 422	35 779		1,5%	1,6%	1,5%	1,6%	
CANNE À SUCRE	14 339	8 702	3 713	3 457		0,1%	0,2%	0,1%	0,2%	
AUTRE AGRICULTURE	135 382	82 192	35 068	33 056	6 119	1,4%	1,4%	1,4%	1,5%	5,6%
SYLVICULTURE	688	227	540	-508		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
PÊCHE, CHASSE	41 278	19 809	10 593	4 996		0,4%	0,3%	0,4%	0,2%	
SUCRE, RHUM et AUTRES ALCOOLS	72 355	26 866	14 113	8 440		0,7%	0,5%	0,5%	0,4%	
VIANDES ET LAIT	59 840	16 703	9 167	-4 834	2 810	0,6%	0,3%	0,4%	0,2%	2,6%
AUTRES IAA	192 484	63 285	36 022	21 267		2,0%	1,1%	1,4%	1,0%	
INDUSTRIE DES BIENS DE CONSOMMATION	169 339	63 111	33 363	20 387	1 259	1,7%	1,1%	1,3%	0,9%	1,1%
INDUSTRIE DES BIENS D'EQUIPEMENT	172 021	60 726	31 545	22 195	912	1,8%	1,1%	1,2%	1,0%	0,8%
INDUSTRIE DES PRODUITS MINERAUX	160 023	40 884	19 175	13 392	645	1,6%	0,7%	0,7%	0,6%	0,6%
AUTRES INDUSTRIES DE BIENS INTERMEDIAIRES	148 803	54 631	25 974	21 304	1 136	1,5%	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%
PRODUCTION DE COMBUSTIBLES ET CARBURANTS	297 057	34 022	12 930	6 287	237	3,1%	0,6%	0,5%	0,3%	0,2%
EAU ET ELECTRICITE	168 626	67 017	33 325	-9 059	1 205	1,7%	1,2%	1,3%	-0,4%	1,1%
CONSTRUCTION	826 206	391 642	122 216	230 275	5 239	8,5%	6,8%	4,7%	10,4%	4,8%
COMMERCE ET REPARATION AUTOMOBILE	265 547	155 849	74 251	55 429	3 020	2,7%	2,7%	2,9%	2,5%	2,8%
COMMERCE	1 083 028	590 735	273 438	205 839	10 822	11,2%	10,3%	10,6%	9,3%	9,9%
TRANSPORTS	437 154	209 316	84 031	96 090	3 763	4,5%	3,6%	3,2%	4,4%	3,4%
ACTIVITES FINANCIERES	435 799	298 732	108 150	130 202	2 471	4,5%	5,2%	4,2%	5,9%	2,3%
ACTIVITES IMMOBILIERES	851 809	704 774	25 883	656 479	682	8,8%	12,3%	1,0%	29,7%	0,6%
POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	260 278	132 408	85 375	10 696	2 359	2,7%	2,3%	3,3%	0,5%	2,2%
AUTRES SERVICES AUX ENTREPRISES	818 544	443 708	188 789	186 774	7 256	8,4%	7,7%	7,3%	8,5%	6,6%
HOTELS ET RESTAURANTS	415 963	201 193	95 468	77 544	4 744	4,3%	3,5%	3,7%	3,5%	4,3%
AUTRES SERVICES AUX PARTICULIERS	240 278	136 222	51 609	67 628	6 851	2,5%	2,4%	2,0%	3,1%	6,3%
EDUCATION, SANTE, ACTION SOCIALE	1 506 098	1 234 621	749 354	254 173	25 659	15,5%	21,5%	28,9%	11,5%	23,4%
ADMINISTRATIONS	780 944	610 731	426 107	51 855	22 313	8,0%	10,6%	16,5%	2,3%	20,4%
non affectés		-264 430		-264 430						
TOTAL	9 702 272	5 473 726	2 588 619	1 944 385	109 502	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Insee - comptes économiques, enquête emploi

Une économie dynamique

4.1. La croissance

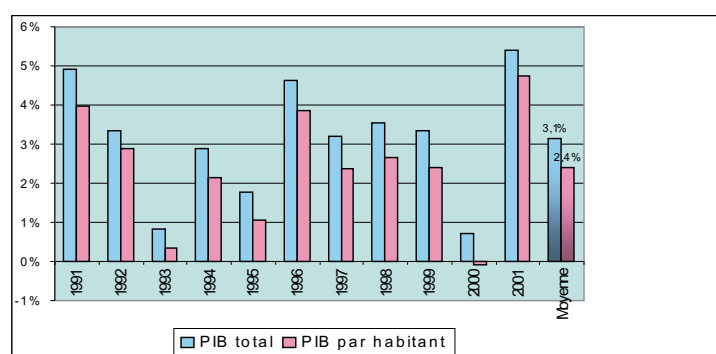
Au début de la décennie 90, la Martinique est déjà le Dom le plus avancé en terme de richesses créées. Son développement a démarré plus tôt, il faut donc s'attendre à ce que le phénomène de rattrapage par rapport au niveau de vie métropolitain soit moins spectaculaire que pour les autres. Toutefois, l'île a encore connu sur les 10 années de l'étude un rythme de croissance économique

plus fort que n'importe quelle région métropolitaine.

Croissance de l'activité

Sur la décennie 1991-2001, la croissance du produit intérieur brut en volume s'est établie en moyenne à 3,1 % par an. Elle représente le double de la croissance française, mais moins que celle de la Guadeloupe (+4,1 %) et de la Guyane (+3,8 %). Ramenée à la population, la croissance du PIB par habitant atteint 2,4 % en moyenne par an, contre 2,9 % pour la Guadeloupe et 0 % pour

10 années de croissance du PIB martiniquais



Source : Insee - comptes économiques

la Guyane. Aucune région de France métropolitaine n'atteint le rythme de croissance par tête martiniquais sur cette période.

Le PIB de la Martinique atteint en 2001 15 269 euros par habitant, soit 63 % du PIB français. Le rapport était de 57,5 % en 1991. En 10 ans, la Martinique a

pénalise les DOM qui ont à faire face à une augmentation beaucoup plus forte de la population. La comparaison de l'évolution du PIB nominal est certainement plus réaliste, car elle décrit un chemin de croissance de long terme, qui une fois les tensions démographiques apaisées, est susceptible de se poursuivre au même rythme. La Marti-

PIB par habitant

Unité : % de la moyenne nationale

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Martinique	55,5	57,5	59,0	60,4	61,1	61,1	62,8	63,2	63,1	62,9	61,0	63,0
Guadeloupe	47,7	49,4	52,0	53,9	53,8	53,4	55,0	55,5	55,3	56,0	55,8	56,7
Guyane	60,0	63,6	64,2	61,5	55,6	60,1	55,4	53,6	54,0	53,5	45,0	49,7
France	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	1,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee - comptes économiques

comblé 0,5 point par an de son écart de développement avec la métropole. Ce résultat paraît insuffisant si on vise un objectif de rattrapage : à ce rythme, il faudrait 34 ans pour rattraper la région de métropole la moins avancée, et 75 ans pour rattraper la moyenne nationale !

A titre de comparaison, la Guadeloupe obtient un meilleur résultat puisqu'elle a comblé 15% de son écart, mais en partant de plus bas (49,4 % en 1991). En 2001, malgré ce bon résultat, l'écart de la Guadeloupe avec la France entière (56,7 %) reste encore plus important

que celui de la Martinique 10 ans plus tôt.

Il ne faut toutefois pas accorder une importance excessive à cet agrégat, car il

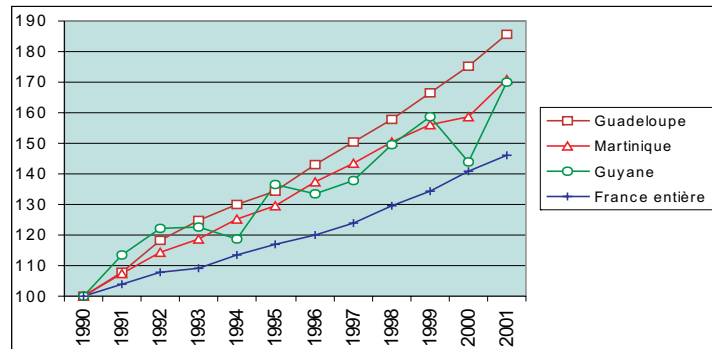
nique, premier des DOM à voir se desserrer la contrainte démographique, pourrait aussi être le premier DOM à s'engager sur la voie d'un véritable rattrapage.

Dans l'espace géographique des îles caribéennes, la croissance martiniquaise est plutôt conforme à la moyenne, mais au regard d'économies qui partent d'un niveau plus bas. Ainsi la République Dominicaine, qui enregistre le meilleur résultat de la zone (+4,2 % par an), a un niveau de PIB par habitant au terme de

la décennie qui ne représente encore que 43 % de celui de la Martinique.

Le profil de cette croissance est plutôt heurté. Le PIB a connu trois grosses ac-

Évolution du PIB nominal base 100 : année 1990



Source : Insee - comptes économiques

célébrations (1991, 1996 et 2001) et trois ralentissements marqués (1993, 1995 et 2000), dont les causes peuvent être analysées à partir de sa structure. Ainsi le faible taux de croissance de l'année 2000 s'explique par les très mauvais résultats enregistrés par la SARA (voir paragraphe 4.5). Hors SARA, le PIB aurait crû de 3,0%. A l'inverse, le bond de 2001 est strictement un effet de retour à la normale.

Forte croissance des revenus

L'autre agrégat significatif porte sur le niveau de vie de la population. L'approche par les revenus¹² indique un écart plus réduit avec la moyenne nationale par rapport à l'approche par la valeur ajoutée. Il signifie que par rapport à l'ensemble national une plus grande partie du revenu est captée par les ménages (au détriment des entreprises et des administrations). En 2001, le revenu disponible brut des ménages représente près de 75% du RDB national alors que le PIB ne représente que 63%. Par rapport à la Guadeloupe, le revenu des mé-

Évolution à prix constant après déflation par l'indice des prix à la consommation

Unité : %

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Moyenne
Martinique	4,9	3,3	0,8	2,9	1,8	4,6	3,2	3,6	3,3	0,7	5,4	3,1
Guadeloupe	4,9	6,5	3,4	2,4	1,4	5,1	3,8	3,4	5,4	4,9	3,5	4,1
Guyane	10,6	5,5	-2,1	-4,7	13,5	-3,1	2,1	8,1	5,8	-10,5	16,3	3,8

Source : Insee - comptes économiques

12 L'indicateur retenu est le revenu disponible brut des ménages.

Revenu disponible brut des ménages par habitant

Unité : % de la moyenne nationale

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Martinique	69,7	70,6	67,6	68,4	68,0	72,1	70,2	70,4
Guadeloupe	61,9	62,8	60,8	63,0	62,4	64,1	64,2	63,4
Guyane	60,3	59,5	57,3	58,4	55,6	57,9	56,5	54,4

Source : Insee - comptes économiques

nages martiniquais est 13% plus élevé contre 11% pour le PIB. Le retard guyanais apparaît encore plus fort : -25% de RDB par habitant par rapport à la Martinique et -23% de PIB par habitant.

En évolution, le rattrapage avec la métropole apparaît très lent sur la période 1993-2000 (0,7 point) mais ce revenu a progressé de 4,1 point pour la seule année 2001, sans véritable justification économique. Ce sont des opérations d'annulation de créances des administrations par le Trésor Public (admissions en non valeur d'arriérés d'impôts ou d'amendes) qui l'expliquent. Suite à cette accélération, le revenu des ménages martiniquais représente en 2001 près de 75% du RDB national contre 70% en 1993, et il augmente de 3,9% en moyenne annuelle contre 3,1% au niveau national. Cette croissance apparaît toutefois très en retrait de celle de la Guadeloupe, qui avec une moyenne de 5,2% par an, a quasiment rattrapé le niveau martiniquais.

4.2. La structure du PIB

Structure de la demande

La structure du PIB, vue du côté des composantes de la demande finale, est restée remarquablement stable sur la période (voir tableau ci-dessus). Ce n'est pas le cas pour l'économie nationale prise dans son ensemble. La structure de sa demande se modifie profondément : le poids de la demande intérieure de consommation finale y diminue fortement (-5,6 points) au profit de la demande extérieure (+4,7 points). Les exportations françaises sont en plein essor sur la période.

La consommation finale qui est l'élément essentiel de la demande (elle en représente les trois quarts) connaît une progression très limitée (+0,8 point en 9 ans) et plafonne sur les trois dernières années, un peu au-dessus de sa moyenne décennale. La demande extérieure (les exportations) n'évolue quasiment pas, et se dégrade même en fin de période, en raison de la baisse des dépenses des touristes.

Enfin, le poids des investissements (des entreprises, des ménages et des administrations) n'évolue pas de manière si-

Structure de la demande finale

Unité %

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	moyenne 1993-2001	
Emplois finals	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	Martinique	France
Consommation finale	76,7	75,8	77,1	76,7	76,0	76,4	77,4	77,5	77,5	76,8	64,3
dont ménages	51,6	50,3	52,0	51,0	50,1	50,2	49,3	49,2	49,2	50,3	44,5
dont administrée	24,7	25,0	24,7	25,2	25,5	25,7	27,7	27,8	27,8	26,0	19,4
FBCF	15,8	16,1	15,4	15,9	15,6	15,4	15,3	14,5	15,0	15,4	15,5
Stocks	-0,1	0,2	-0,1	-0,4	0,3	0,1	-0,5	0,2	0,3	-0,0	0,1
Exportations	7,6	8,0	7,6	7,9	8,1	8,2	7,8	7,8	7,3	7,8	20,0

Source : Insee - comptes économiques

gnificative sur la période. Il est le même en Martinique et au niveau national.

Au sein de la consommation finale, c'est la partie liée aux activités administrées¹³ qui est la plus dynamique (+3 points).

C'est l'inverse au niveau national, avec une proportion qui baisse légèrement, passant 30,5 à 29,8%. La Martinique paraît donc bénéficier d'un engagement plus fort des pouvoirs publics, ce qui n'est pas le cas en métropole.

L'évolution de la structure de la demande ressemble beaucoup à celle de la Guadeloupe, sauf pour les exportations, dont le poids relatif augmente un peu en Guadeloupe (malgré le même effet négatif du tourisme) alors qu'il diminue en Martinique.

Offre et consommation intermédiaire

Du côté de l'offre, la relative stabilité de la structure masque en fait un phénomène sous-jacent de modernisation de l'économie. Il s'observe essentiellement dans les consommations intermédiaires. Le ratio consommation intermédiaire rapportée à la production connaît en effet une évolution atypique sur la période : il diminue nettement jusqu'en 1997 (passant de 42,8 % à 40,2 %) puis repart à la hausse à partir de 1998. L'interprétation de ce retournement est délicate. Il apparaît comme la résultante, au niveau des branches, d'évolutions opposées. Dans les industries, grosses importatrices de biens intermédiaires, les consommations intermédiaires diminuent nettement sauf en 2000. Celles des services marchands augmentent à partir de 1997 (7 points de hausse entre 1997 et 2001). Le ratio de la construction, qui a recours dans une proportion

13 La consommation finale administrée : il s'agit des biens et services acquis au bénéfice des ménages. Par convention, les dépenses de consommation finale des administrations publiques sont classées en deux catégories :

- les dépenses en services individuels qui profitent uniquement aux ménages : enseignement, santé, œuvres sociales, sports et loisirs, culture, fourniture de logements, déchets ménagers, transports ;
- les dépenses en services qui profitent autant aux entreprises qu'aux ménages : éclairage public, nettoyage, entretien des routes et infrastructures ...

Structure de l'offre

Unité : %

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	moyenne 1993-2001
Ressources totales	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Production	79,1	79,5	78,8	78,5	79,4	79,5	80,0	79,2	79,8	79,3
Importations	17,4	17,1	17,7	17,8	16,9	16,4	16,1	17,4	16,6	17,0
Taxes sur les produits	3,9	3,9	4,2	4,6	4,6	4,8	4,7	4,4	4,2	4,4
Subventions	-0,4	-0,4	-0,7	-0,9	-0,9	-0,6	-0,8	-0,9	-0,6	-0,7
Ratio conso. intermédiaires / production distribuée	42,8%	42,3%	42,4%	41,3%	40,2%	41,1%	41,3%	42,8%	43,6%	42,0%

Source : Insee - comptes économiques

plus faible aux consommations intermédiaires remonte à partir de 1998, il passe de 6 à 16%. La baisse dans l'industrie s'explique en théorie par une plus grande efficacité de l'appareil de production suite à sa modernisation. Au contraire, la hausse dans les services et la construction traduit un allongement des circuits économiques, avec un recours accru à la sous-traitance.

Le PIB selon les revenus d'activité

Les revenus d'activité sont distribués sous quatre formes : salaires, excédent d'exploitation pour les entreprises, revenu mixte pour les entrepreneurs individuels et impôts sur la production, nets des subventions publiques.

La distribution des revenus d'activité a évolué à l'inverse de celle observée au niveau national. L'arbitrage pour ce dernier s'est fait au profit des entrepreneurs, alors qu'en Martinique, il a continué à se réaliser au profit des salariés.

En Martinique, les salaires sont à la fois la part dominante des revenus et la

seule qui continue de croître. Elle a augmenté de près de 4 points en 10 ans, avec une accélération depuis 1998. Cette croissance est due à la fois à un effet-volume et à un effet prix. Ce dernier représente l'augmentation du coût du travail suite aux revalorisations salariales observées dans cette période. L'effet volume caractérise l'accroissement de l'emploi salarié, qui s'effectue au détriment des emplois non salariés. La baisse de 4 points du revenu mixte des entrepreneurs individuels, comme celle de 7 points des excédents bruts d'exploitation est certainement davantage due à un effet volume qu'à un effet prix. C'est donc l'essor du salariat à un rythme rapide, qu'illustre le tableau ci dessous.

La même tendance s'observe aussi en Guadeloupe, avec un niveau à peine moindre pour la part des salaires. A l'inverse, en France entière, la part des salaires est à présent décroissante dans le temps, et elle ne dépasse pas 52%.

Partage du PIB selon le type de revenu (compte d'exploitation global)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Moyenne
PIB	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Salaires bruts	53,5%	53,7%	53,9%	53,0%	53,7%	55,6%	57,3%	59,0%	57,0%	55,2%
Revenus mixtes	13,7%	13,1%	12,6%	12,1%	11,1%	11,0%	9,6%	10,0%	9,3%	11,4%
Excédent brut d'exploitation	27,7%	27,9%	28,0%	24,9%	25,6%	22,7%	22,7%	21,2%	23,6%	24,9%
Impôts et taxes nets des subv.	2,1%	2,1%	1,9%	2,4%	2,3%	2,5%	2,7%	2,8%	2,7%	2,4%
Autres	3,0%	3,2%	3,7%	7,5%	7,3%	8,1%	7,8%	7,0%	7,4%	6,1%

Source : Insee - comptes économiques régionaux

4.3. Dynamique privée et dynamique publique

Dans le paysage économique martiniquais, le secteur public occupe une place importante. Il représentait 30% du PIB en 1993, comme en Guadeloupe, alors qu'au niveau national il était de 17%. La dynamique sur la période résulte davantage du privé que du public. La croissance des entreprises privées non financières, en terme des valeur ajoutée, est de 6,3% par an alors que celle des administrations est de 5,5%. Les grands perdants sont les entrepreneurs individuels pour lesquels la crois-

sance nominale n'est que de 0,7% par an.

Dans le public, ce sont les administrations locales qui tirent le secteur avec une moyenne de 7,8% par an contre 4,3% pour les administrations d'Etat.

En terme de créations d'emplois, le secteur public a réellement joué le premier rôle, notamment de la part des collectivités locales. Ainsi 45% des emplois ont été créés dans le secteur administré.

Pendant ces 10 dernières années, la structure de l'économie martiniquaise observée sous l'angle du secteur productif a sensiblement évolué. Des sec-

Évolution annuelle des valeurs ajoutées par agent économique entre 1993 et 2001

Sociétés non financières	+6,3%
Institutions financières	+3,6%
Administrations publiques	+5,5%
- dont Etat	+4,6%
- dont collectivités locales	+7,8%
Entrepreneurs individuels	+0,7%
Ménages	+2,3%
PIB	+5,3%

Source : Insee - comptes économiques régionaux

teurs moteurs sont en perte de vitesse comme la construction et le tourisme, et d'autres prennent le relais : l'industrie des biens d'équipement et les services.

De manière assez sensible, les caractéristiques structurelles de l'économie martiniquaise tendent à converger vers les caractéristiques françaises, à l'exception de l'administration et de l'industrie.

Le fait le plus marquant est relevé dans la tertiarisation rapide de l'économie de la Martinique : la part des services, publics et privés, est passée en neuf ans de 63 à 69 %. A l'inverse, la part des quatre autres secteurs (agriculture, industrie, construction et commerce) a diminué.

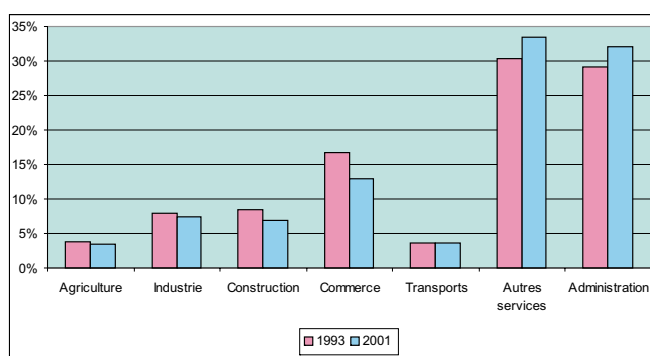
Concernant l'agriculture et l'industrie, une analyse plus fine (voir paragraphe

suivant) permet de préciser leurs caractéristiques et leur évolution.

Les cinq branches qui dominent l'économie martiniquaise sont toutes dans le secteur des services : deux sont à forte dominante publique (les services liés à l'éducation, la santé et l'aide sociale, et les services administratifs) et donc situés dans le secteur non marchand. Une autre, les services immobiliers, est en partie dans le domaine marchand (les locations) et en partie non marchande (les loyers imputés¹⁴). Enfin les deux autres sont privées et marchandes : les services aux entreprises et le commerce. Les cinq confondus représentent 63% de la création de richesse de l'île en 2001 et leur poids cumulé reste stable sur la période.

La dynamique des deux branches de services non marchands (administration

Évolution annuelle de la structure du PIB entre 1993 et 2001



Source : Insee - comptes économiques

¹⁴ la comptabilité nationale considère, par convention, que les propriétaires auto-consomment un loyer fictif, appelé loyer imputé, qui est valorisé forfaitairement au prix du marché.

Évolution des valeurs ajoutées par branche entre 1993 et 2001

Unité : en milliers d'euros

	1993		2001		Poids 2001 moins poids 1993	Taux de croissance annuel moyen
	valeur	poids	valeur	poids		
EDUCATION, SANTE, ACTION SOCIALE	808 030	21,2%	1 234 621	21,5%	0,35	5,4%
ACTIVITES IMMOBILIERES	524 781	13,7%	704 774	12,3%	-1,47	3,8%
ADMINISTRATIONS	351 797	9,2%	610 731	10,6%	1,43	7,1%
COMMERCE	567 541	14,9%	590 735	10,3%	-4,57	0,5%
AUTRES SERVICES AUX ENTREPRISES	207 039	5,4%	443 708	7,7%	2,31	10,0%
CONSTRUCTION	334 563	8,8%	391 642	6,8%	-1,94	2,0%
ACTIVITES FINANCIERES	173 220	4,5%	298 732	5,2%	0,67	7,0%
TRANSPORTS	144 562	3,8%	209 316	3,6%	-0,14	4,7%
HOTELS ET RESTAURANTS	136 821	3,6%	201 193	3,5%	-0,08	4,9%
COMMERCE ET REPARATION AUTOMOBILE	96 936	2,5%	155 849	2,7%	0,18	6,1%
AUTRES SERVICES AUX PARTICULIERS	65 862	1,7%	136 222	2,4%	0,65	9,5%
POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	105 662	2,8%	132 408	2,3%	-0,46	2,9%
BANANE	56 043	1,5%	90 051	1,6%	0,10	6,1%
AUTRE AGRICULTURE	62 312	1,6%	82 192	1,4%	-0,20	3,5%
EAU ET ELECTRICITE	47 787	1,3%	67 017	1,2%	-0,08	4,3%
AUTRES IAA	38 986	1,0%	63 285	1,1%	0,08	6,2%
INDUSTRIE DES BIENS DE CONSOMMATION	51 118	1,3%	63 111	1,1%	-0,24	2,7%
INDUSTRIE DES BIENS D'EQUIPEMENT	24 200	0,6%	60 726	1,1%	0,42	12,2%
INDUSTRIES DES BIENS INTERMEDIAIRES	33 210	0,9%	54 631	1,0%	0,08	6,4%
INDUSTRIE DES PRODUITS MINERAUX	26 674	0,7%	40 884	0,7%	0,01	5,5%
PRODUCTION DE CARBURANTS	66 274	1,7%	34 022	0,6%	-1,14	-8,0%
SUCRE, RHUM et AUTRES ALCOOLS	16 357	0,4%	26 866	0,5%	0,04	6,4%
PECHE, CHASSE	24 896	0,7%	19 809	0,3%	-0,31	-2,8%
VIANDES ET LAIT	14 126	0,4%	16 703	0,3%	-0,08	2,1%
SYLVICULTURE	980	0,0%	227	0,0%	-0,02	-16,7%
TOTAL VALEURS AJOUTEES BRUTES	3 979 778	100%	5 729 454	100%	0,00	5,2%

Source : Insee - comptes économiques

et éducation/santé/action sociale) est supérieure à celle du privé et leur poids dans l'économie, qui était de 29% en 1993 a encore augmenté de trois points. L'évolution a été inverse en Guadeloupe, et in fine, le poids du public en Guadeloupe en 2001 est inférieur de trois points. Au niveau national, le poids du public est nettement plus faible. Il contribue pour moins de 18% à la valeur ajoutée nationale.

Mais une grande partie des services privés affiche des résultats très flatteurs. Sur les trois branches dont l'activité a doublé entre 1993 et 2001, figurent les services aux entreprises et ceux destinés aux particuliers.

Si le poids de l'industrie a globalement diminué face aux autres secteurs, c'est surtout en raison du raffinage et dans une moindre mesure de l'industrie des biens de consommation. L'industrie, à travers notamment les biens d'équipement, est la branche la plus dynamique de toute l'économie, avec +12% de croissance annuelle sur la période.

Les branches liées à l'agriculture et l'alimentation ont évolué plus vite que la moyenne. Elles s'expliquent par un effort appuyé des producteurs locaux en vue de fabriquer et distribuer des produits alimentaires en substitution à l'import, adaptés à la demande locale.

Le secteur financier a connu une croissance de 7% par an et son poids dépasse à présent 5% du PIB. Si le nombre d'établissements de crédit installés en Martinique a diminué en 10 ans (de 19 à 17), leur représentation s'est densifiée puisqu'on dénombre 99 guichets bancaires et 292 guichets automatiques en 2003 contre respectivement 86 et 79 en 1993. Le développement du nombre de points de vente s'est accompagné d'un fort accroissement des services offerts et l'île se trouve à bien des égards au niveau des meilleurs ratios enregistrés dans les autres DOM et parfois même en métropole.

Rapporté à la population, la Martinique est passée d'un guichet bancaire pour 4 300 habitants à un pour 3 900 habitants. Ce niveau reste près de deux fois supérieur à celui constaté en France entière. Sur la même période, le nombre d'automates bancaires est pratiquement multiplié par quatre. Cette performance qui suit la tendance générale observée aussi bien dans le reste de la France que dans les autres DOM, positionne la Martinique à un niveau d'offre de services supérieur à toutes ces géographies. Un autre élément révélateur de la modernisation accélérée des établissements locaux est le nombre de cartes de paiement détenues qui atteint un niveau bien supérieur à celui enregistré dans la France entière, et près du double de celui de la Guadeloupe et de la Réunion. En terme d'évolution sur dix ans, la progression de l'équipement pour ce type de produit atteint 112 %.

Le maillage plus intensif s'est accompagné d'un accroissement des services

proposés aux clients, notamment par une augmentation de près d'un tiers du nombre de comptes détenus par les Martiniquais (Codevi, comptes sur livrets, PEL, PEP, PEA ...). Ils restent les résidents des DOM les plus équipés dans cette catégorie de produits.

Enfin, les établissements de crédit poursuivent depuis de nombreuses années leurs efforts en terme de productivité, ce qui se traduit par une diminution relative du nombre d'employés qui est passé de près de 4,5 pour mille habitants en 1993 à un peu plus de 3,5 en 2003, et un encours moyen de crédit par employé de 2,5 millions d'euros, en hausse de 73 % en 10 ans. La productivité des employés de banque martiniquais est aujourd'hui nettement supérieure à celle constatée en Guadeloupe et très proche des performances enregistrées au niveau national.

4.4. Des secteurs en marge de la croissance

Rares sont les activités économiques qui n'ont pas profité de la croissance de la décennie précédente. C'est le cas pour seulement trois branches, de très faible poids dans le système productif, mais qui représentent des activités traditionnelles de la Martinique : la canne à sucre, la pêche et la sylviculture. La première a connu un taux de croissance moyen de 0,7% par an, et en volume un léger repli ; la seconde une baisse de 2,8% et la troisième de 16,7%.

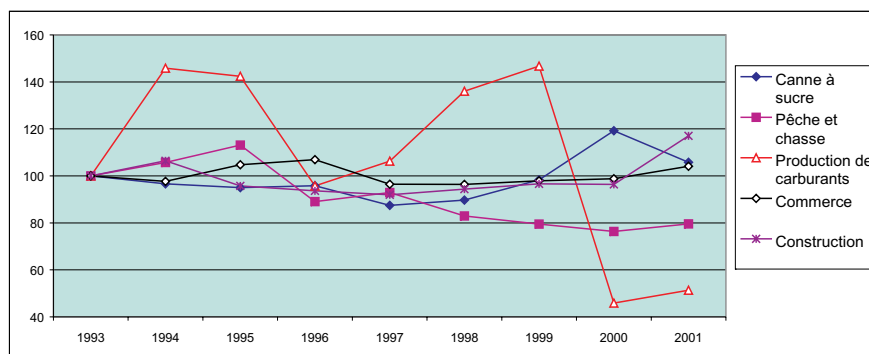
Ces trois activités rencontrent des difficultés liées à un niveau de rentabilité faible et doivent faire face à une concurrence très forte ou à une raréfaction des ressources. Par ailleurs, la reconduction des subventions allouées à certaines activités n'est pas assurée à l'avenir. L'impact de la disparition éventuelle des subventions ne serait pas neutre quant à la santé, voire la pérennité de ces secteurs.

Plus surprenant, la branche commerce (hors automobile) a connu une stagnation sur la période, autant en terme de chiffre d'affaires que pour la richesse créée. Sur 9 ans, la production vendue a augmenté de 1,9% par an en euros courants contre 4,8% pour l'ensemble de l'économie, et en valeur ajoutée de 0,5% contre 5,2%. En conséquence, le poids du commerce dans l'économie s'est réduit d'un tiers en 9 années, en passant de 15 à 10%. Ce résultat est la

conjonction de deux changements structurels.

La stagnation de la valeur ajoutée s'explique par la forte hausse de la masse salariale, sous l'effet d'un gonflement des effectifs et des revalorisations salariales. Celle de la production distribuée, qui se retrouve aussi en Guadeloupe, paraît plus surprenante. Elle peut s'expliquer par une réduction tendancielle des marges, liée à des changements dans l'environnement commercial. L'essor de la grande distribution s'est fait au détriment du commerce de proximité (dans le commerce de détail et dans le commerce de gros), amenant à un changement des pratiques commerciales : davantage de volume mais en contrepartie des marges commerciales plus réduites, au bénéfice des consommateurs, ce qui affecterait le chiffre d'affaires global.

Les activités en marge de la croissance en Martinique indices base 100 en 1993



Source : Insee - comptes économiques

La construction est une activité traditionnelle importante dans le paysage martiniquais. Elle représente près de 7% de la valeur ajoutée totale. Toutefois, elle paraît être entrée dans une phase de stagnation, avec une croissance moyenne de 2% sur la période, compte non tenu de l'évolution des prix, ce qui signifie une croissance quasi nulle en volume. Encore cette faible croissance sur les neuf années est-elle à attribuer à la seule année 2001. Entre 1993 et 2000 l'activité a diminué de 3,6% par an, ce qui correspond à une baisse supérieure à 5% par an en volume. La comparaison avec la Guadeloupe est éloquente (voir graphique ci dessous). La croissance moyenne de la construction guadeloupéenne est de 4,3% par an. Si la construction en Martinique avait évolué à ce rythme, la croissance annuelle moyenne du PIB total, hors effets induits (toujours très importants dans le BTP), aurait été supérieure de 0,2%.

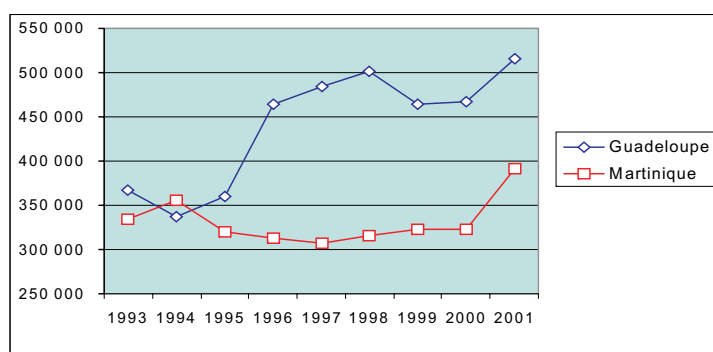
Ses structures productives ont beaucoup évolué sur la période : le ratio consommation intermédiaire rapporté à la valeur ajoutée est passé de 4 à 16% en neuf années, ce qui va dans le sens d'une spécialisation des activités internes à la branche avec un recours plus massif à la sous-traitance. En contrepartie sa rentabilité s'est fortement dégradée, puisqu'elle a baissé de 11 points entre 1996 et 2000, avant de se rétablir en 2001.

4.5. Le cas particulier de la SARA

La société anonyme de raffinerie des Antilles assure depuis 1969 le raffinage des produits pétroliers consommés en Martinique et en Guadeloupe. Sa capacité de traitement, supérieure à 800 000 tonnes par an, permet de couvrir une partie de la demande des deux régions.

Dynamisme comparé de la construction en Martinique et en Guadeloupe

Unité : valeur ajoutée en milliers d'euros



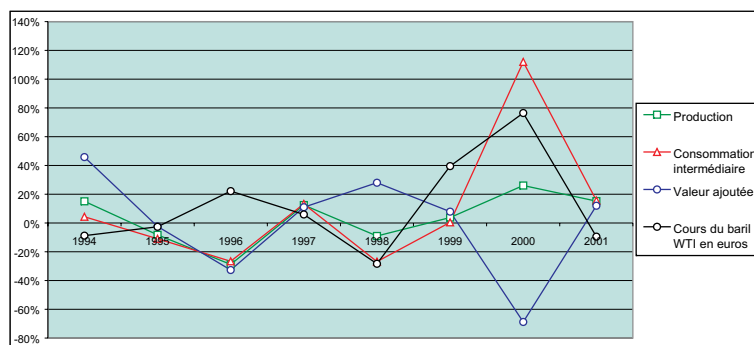
Source : Insee - comptes économiques

Le poids de cette activité n'est certes pas déterminant dans la création de richesse de la Martinique (1,7% du PIB en 1993 et 0,6% en 2001), mais l'évolution en dents de scie de ses résultats financiers a des répercussions fortes sur les agrégats économiques régionaux. C'est le cas tout particulièrement en 2000, année où la valeur ajoutée de la SARA a été divisée par trois. Cette chute a contribué à une perte de croissance du PIB régional de 1,3 point. Hors SARA, le PIB nominal 2000 de la Martinique aurait atteint +3,0% au lieu de +1,7%.

alors que le chiffre d'affaires n'a pu augmenter que de 26%. En conséquence, les résultats de la société se sont profondément dégradés : la valeur ajoutée a baissé de 69% et l'excédent d'exploitation est passé de 72 à 5 millions d'euros.

La SARA est donc l'exemple atypique d'une branche de l'économie dont les résultats comptables régressent sur la période, mais qui conserve un fort potentiel de développement.

Indicateurs de la branche raffinage en Martinique



Source : Insee - comptes économiques

Structure privée mais soumise à des obligations publiques, la SARA ne peut pas répercuter librement sur ses prix de vente les augmentations de coûts. En aval, le prix des carburants mis à la consommation par la SARA est administré. En amont, ses achats de pétrole brut sont soumis aux lois du marché. Or en 2000, le prix du baril est passé de 18 à 32 euros en moyenne (brut WTI). La facture des achats intermédiaires déclarés par la société s'est alourdie de 112%

4.6. La croissance a généré des emplois

En 2001

La croissance martiniquaise, vue sous l'angle des emplois, confirme la tertiarisation de l'économie. Les deux tiers des effectifs salariés sont employés dans les services, et parmi ceux-ci, près des deux tiers dans les services publics. Avec

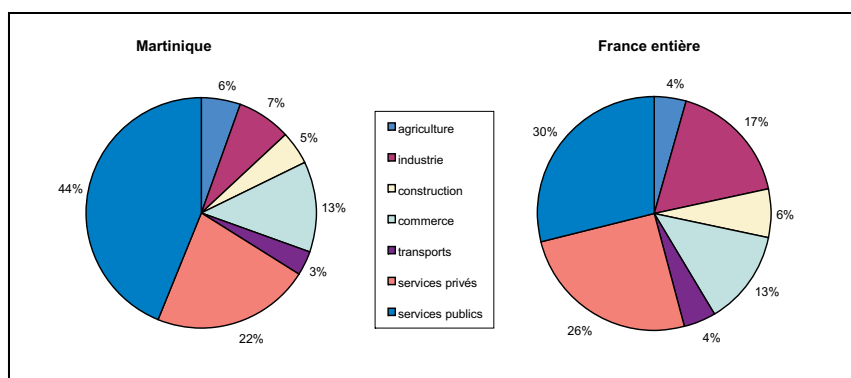
44 % de l'ensemble des emplois salariés, ces derniers dépassent largement la moyenne nationale de 30%. La situation est un peu différente dans les deux autres régions d'Amérique : en Guadeloupe elle est un peu plus faible avec 42%, et en Guyane nettement plus forte avec 51%.

Une autre particularité réside dans la sous-représentation de l'industrie avec 7% des emplois contre 17% au niveau national, confirmant ce qui a été observé au niveau de l'activité de production.

de 2,8 % par an. Toutefois, il augmente beaucoup plus rapidement que la population active (0,7 % par an). Il en ressort de légers gains de productivité dans l'économie (0,6 % par an). On peut estimer que globalement la croissance a été génératrice d'emplois en Martinique, davantage qu'en Guadeloupe, où les emplois ont augmenté au même rythme mais avec un PIB plus dynamique de l'ordre d'un demi-point par an.

Par branche, la principale surprise s'ob-

Effectifs salariés par secteur d'activité en 2001



Source : Insee - estimations d'emploi

L'emploi croît moins vite que le PIB

Au total, ce sont près de 18 000 emplois salariés nets qui ont été créés en Martinique entre 1993 et 2001, dans l'ensemble de l'économie, y compris les fonctions publiques. Le rythme de créations d'emploi est estimé à 2,2 % par an pour une croissance du PIB en volume

serve dans le secteur primaire, où une croissance plutôt faible de la valeur ajoutée a généré de nombreux emplois salariés. Sur la période 1993-2001, les effectifs de l'agriculture et la pêche confondues aurait augmenté de plus de 2 000. Deux explications peuvent être avancées. La première résulte d'une certaine forme de concentration des ac-

tivités agricoles, qui a transformé de nombreux emplois non salariés en postes de travail salariés. La seconde serait une forte pression de la part des ouvriers

Deux autres branches ont créé plus de mille emplois : les services aux entreprises et les transports. Les services auxiliaires des transports ont concentré les

Évolution de l'emploi salarié par branche

Unité : nombre de salariés en moyenne annuelle et %

	Emplois salariés en 2001	Emplois créés entre 1993 et 2001	Part dans l'emploi salarié total 2001	Part 2001 moins part 1993 (2)	Rythme annuel moyen des emplois	Rythme annuel moyen de la VA (3)
EDUCATION, SANTE, ACTION SOCIALE	25 659	3 153	23,4%	-1,1	1,7%	3,6%
ADMINISTRATIONS	22 313	4 883	20,4%	1,4	3,1%	5,2%
COMMERCE	10 822	554	9,9%	-1,3	0,7%	-1,3%
AUTRES SERVICES AUX ENTREPRISES	7 256	1 985	6,6%	0,9	4,1%	8,1%
AUTRES SERVICES AUX PARTICULIERS	6 851	947	6,3%	-0,2	1,9%	7,6%
AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PECHE	6 119	2 089	5,8%	1,2	5,4%	1,7%
CONSTRUCTION	5 239	254	4,8%	-0,6	0,6%	0,2%
HOTELS ET RESTAURANTS	4 744	688	4,3%	-0,1	2,0%	3,1%
TRANSPORTS	3 763	1 077	3,4%	0,5	4,3%	2,9%
COMMERCE ET REPARATION AUTOMOBILE	3 020	596	2,8%	0,1	2,8%	4,2%
INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES	2 810	371	2,6%	-0,1	1,8%	3,7%
ACTIVITES FINANCIERES	2 471	222	2,3%	-0,2	1,2%	5,2%
POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	2 359	141	2,2%	-0,3	0,8%	1,0%
INDUSTRIE DES BIENS DE CONSOMMATION	1 259	261	1,1%	0,1	2,9%	0,9%
EAU ET ELECTRICITE	1 205	139	1,1%	-0,1	1,5%	2,5%
AUTRES INDUSTRIES DE BIENS INTERMEDIAIRES	1 136	113	1,0%	-0,1	1,3%	4,5%
INDUSTRIE DES BIENS D'EQUIPEMENT	912	224	0,8%	0,1	3,6%	10,2%
ACTIVITES IMMOBILIERES	682	-80	0,6%	-0,2	-1,4%	1,9%
INDUSTRIE DES PRODUITS MINERAUX	645	101	0,6%	-0,0	2,2%	3,6%
PRODUCTION DE COMBUSTIBLES ET CARBURANTS	237	4	0,2%	-0,0	0,2%	-9,6%
TOTAL	109 502	17 721	100,0%	0,0	2,2%	2,8%

Source : Insee - enquête emploi - comptes économiques

(1) (Effectifs au 31 déc N + effectifs au 31 déc N-1) / 2

(2) en points de pourcentage

(3) Taux de croissance annuel de la valeur ajoutée corrigée de l'inflation

de l'économie informelle pour entrer dans le système déclaratif, en vue de bénéficier de protection sociale.

Les autres branches les plus créatrices d'emplois salariés sont les services administrés (plus de 7 000 emplois nets), qui représentent 40 % de l'ensemble des créations. L'éducation nationale assure, à elle seule, un quart de ces nouveaux postes. L'administration, prise dans son sens le plus large, est le principal employeur de la Martinique, avec près de 44 % des effectifs salariés. Ce poids n'a toutefois pas évolué significativement sur la période.

embauches. Les créations dans les services aux professionnels sont essentiellement concentrées dans les services opérationnels (gardiennage, nettoyage). L'emploi dans le conseil-assistance a crû pour sa part à un rythme près de 4 fois moins élevé, et la recherche-développement a même perdu marginalement des emplois salariés.

L'emploi s'est parfois accompagné de gains importants de productivité, notamment dans les activités financières. On observe à l'inverse que les services aux particuliers n'ont pas généré autant d'emplois salariés que ce que laissait supposer leur dynamisme. Dans cette branche les gains de productivité sont

généralement faibles. Pourtant, malgré une croissance réelle de l'activité de 7,6% par an, l'emploi salarié n'a cru que de 1,9%, et ce essentiellement dans les activités de loisirs. Le développement des services de proximité a en fait engendré davantage d'emplois non salariés, ce qui est lié au dynamisme des créations de micro-entreprises.

A l'inverse le commerce a été créateur net d'emplois salariés, suite à la concentration du secteur. Les créations d'emplois ont surtout été concentrées dans le commerce de gros.

Enfin, une seule branche a vu ses emplois diminuer, celle des activités immobilières, dont le nombre s'est contracté de 80 sur la période.

Dans l'industrie, les créations d'emploi (1 200) ont crû à un rythme légèrement inférieur à la moyenne. Ils se sont concentrés dans l'édition-imprimerie, les biens d'équipement mécaniques, la

4.7. la croissance a généré des revenus salariaux

Les années 90 ont été celles du rattrapage des minima salariaux sur la métropole. Il en a résulté un fort rythme d'augmentation du SMIC horaire dans les départements d'outre-mer, et par suite des salaires nominaux privés. C'est en 1995 et 1996 que l'alignement a été effectif. Sur la période 1993-2001, le SMIC martiniquais a crû de 4,4% par an contre 2,8% pour le SMIC métropolitain. Ce rythme est l'élément essentiel de la forte dynamique salariale. Les autres salaires ont suivi. Compte tenu de l'effet butoir que joue le SMIC sur les bas salaires, le salaire moyen a lui aussi été revalorisé sensiblement, de 3,7 % par an sur la période.

Les effectifs salariés ayant augmenté fortement sur la période, de l'ordre de 2,1 % par an, la masse salariale globale a connu une hausse nominale de 6,0 % en rythme annuel.

Productivité apparente du travail

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Moyenne 1993-2001
Productivité moyenne par salarié	54 551	54 416	52 376	50 299	52 773	56 248	55 422	53 975	56 424	
Gains annuels de productivité		-0,2%	-3,7%	-4,0%	4,9%	6,6%	-1,5%	-2,6%	4,5%	0,5%
Productivité moyenne salarié+non salarié	41 679	41 878	40 740	39 627	41 364	43 613	43 163	42 332	44 382	
Gains annuels de productivité		0,5%	-2,7%	-2,7%	4,4%	5,4%	-1,0%	-1,9%	4,8%	0,8%

Source : Insee - enquête emploi - comptes économiques

transformation des métaux et la pharmacie. L'hôtellerie – restauration s'est comportée comme la moyenne de l'économie.

En pouvoir d'achat, une fois déduit l'effet inflationniste, le SMIC a gagné 2,8 % par an et le salaire moyen 2,3 %.

DEUXIEME PARTIE

Comment la Martinique est arrivée à ces performances

La Martinique a connu un développement économique et social certain, qui a commencé bien avant le début de la période de l'étude. Il a été favorisé par un esprit entrepreneurial, et une forte dynamique des investissements, par un système de protection tarifaire efficace, un pouvoir d'achat élevé, des avantages fiscaux et une transition démographique achevée.

Mis à part l'environnement géographique propre au développement touristique, la Martinique ne dispose sur son sol ou son sous-sol d'aucune ressource naturelle apte à engager un processus de développement autocentré.

S'agissant des denrées agricoles, une surproduction mondiale chronique et des cours très bas ont progressivement eu raison de l'ancienne spécialisation agricole de l'arc antillais, avec la banane, la canne à sucre, le café

La Martinique n'est pas davantage une économie de rente (comme Panama) même si les transferts financiers importants des agents publics et privés de la métropole et de l'Union Européenne rappellent par certains côtés ce type d'économie, qui bénéficie de revenus non générés par des activités intérieures clairement identifiées.

L'économie marchande de la Martinique est l'exemple d'une économie tirée par une demande intérieure dynamique.

Les moteurs de l'économie

L'économie martiniquaise est peu compétitive au regard des standards internationaux, comme le souligne son très faible niveau d'exportation. L'insularité confère des surcoûts aux consommations intermédiaires largement importées et le niveau des salaires du privé et du semi-public, à l'exception des ouvriers non qualifiés, y est supérieur à celui de la métropole. Cette situation de faible compétitivité ne s'est pas améliorée sur la période, en raison d'un renchérissement des coûts salariaux liés au rattrapage du SMIC.

De ce fait, les bons résultats enregistrés par l'économie martiniquaise apparaissent paradoxaux et incitent à rechercher les moteurs de cette croissance.

5.1. L'intervention publique

La vigueur de la dépense publique et sa forte croissance sur la période de l'étude, expliquent en partie le dynamisme de la demande finale des ménages. Elles expliquent aussi la progression de certains secteurs de l'économie privée,

mais seulement en partie, par le biais de la commande publique.

Dans la présentation des comptes économiques, les administrations publiques regroupent cinq secteurs institutionnels :

- les services de l'Etat dans la région, divers organismes d'administration centrale, ainsi que la sécurité sociale, qui sont des administrations dites centrales ;

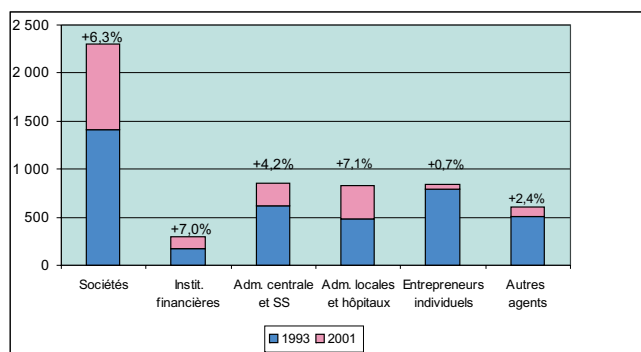
- les administrations publiques territoriales (Conseils Régional et Général, communes ...) et les hôpitaux, qui sont des administrations locales.

Des comptes publics déséquilibrés

Les comptes publics sont structurellement déficitaires en Martinique, à l'instar des autres DOM. Rapporté au PIB régional, le solde négatif des opérations publiques (courantes et en capital) atteint 22,4% du PIB régional. Ce solde n'est toutefois pas de même nature et ne doit pas être comparé à celui qui est pris en référence dans les critères de Maastricht (déficit public limité à 3% du PIB). D'une part, les opérations des administrations publiques dans la région ne sont

Évolution de la valeur ajoutée créée par les agents économiques en Martinique évolution annuelle moyenne

Unité : %



Source : Insee - comptes économiques

pas soumises aux règles d'un Etat souverain. D'autre part, les éléments ne sont pas tous comparables en particulier l'absence de service de la dette dans les comptes régionaux.

Le déficit ne concerne que les opérations de l'Etat dans la région, de la sécurité sociale et depuis peu et à un niveau plus faible, des hôpitaux. Les collectivités territoriales sont moins concernées

par les déficits, mais leurs ressources proviennent en grande partie de dotations de l'Etat.

Du côté des ressources, les administrations sont affectées par la faiblesse des recettes tirées des prélèvements obligatoires. En 2000, les cotisations sociales obligatoires versées atteignent 215 euros par habitant contre 1 507 euros en

Déficit cumulé des administrations publiques en Martinique

Unité : millier d'euros

Solde des opérations courantes et en capital	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
sécurité sociale	-410 610	-457 154	-452 772	-474 752	-422 064	-434 770	-501 424	-501 401	-382 750
Organismes divers d'adm. Centrale	24 772	22 057	22 227	46 338	30 125	10 638	6 005	22 092	20 031
Etat dans la région	-737 827	-716 616	-676 918	-760 176	-745 089	-804 994	-843 402	-926 367	-1 053 143
Hôpitaux	16 048	13 042	15 619	8 846	2 258	31 578	-25 161	-20 293	-22 161
Administrations publiques locales	26 625	-1 997	1 039	97 644	125 762	235 758	152 779	74 973	116 733
Solde des administrations publiques	-1 080 991	-1 140 668	-1 090 806	-1 082 099	-1 009 007	-961 791	-1 211 203	-1 350 996	-1 321 290
Recettes / dépenses									
PIB	4 111 867	4 325 185	4 488 601	4 757 549	4 964 397	5 205 311	5 402 327	5 495 821	5 911 095
solde des administrations publiques / PIB	26,3%	26,4%	24,3%	22,7%	20,3%	18,5%	22,4%	24,6%	22,4%
solde commercial après correction territoriale	-1 045 368	-1 034 270	-1 163 266	-1 193 706	-1 104 534	-1 106 645	-1 149 160	-1 372 901	-1 434 075
solde commercial rapporté au PIB	25,4%	23,9%	25,9%	25,1%	22,2%	21,3%	21,3%	25,0%	24,3%

Source : Insee - comptes économiques

métropole (7 fois moins). Le montant des impôts est de 934 euros (341 au titre de l'impôt sur le revenu et 593 au titre des quatre taxes locales) contre 2 244 pour la métropole (2,4 fois moins)¹⁵. L'explication est à rechercher à la fois dans des revenus moins élevés, dans des allègements fiscaux au titre de l'impôt sur le revenu et dans une population encore jeune.

Une croissance forte de la dépense publique

Pour un PIB qui a progressé de 4,6% par an en moyenne entre 1993 et 2001, les dépenses des administrations publiques ont augmenté de 5,7% par an.

- Ce sont les dépenses de consommation, un tiers du total, qui se sont développées le plus rapidement, à un rythme

agents. Pour la seule année 1999, leur masse salariale distribuée a augmenté de 32% !

- Les dépenses d'investissement ont augmenté à un rythme soutenu de 9% par an. Avec 272 millions d'euros en 2001, la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) publique représente 23% du total des investissements réalisés en Martinique contre 12% en 1993.

Une nette accélération de la dépense publique apparaît à partir de 1999. Tous les éléments de la dépense sont concernés, en particulier les investissements.

Des administrations locales très puissantes

Une autre particularité de la Martinique est le poids des budgets des administra-

Éléments du compte des administrations publiques

Unité : millier d'euros

en milliers d'euros	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	moyenne annuelle
Rémunérations des salariés	966 506	988 586	1 022 267	1 086 020	1 141 184	1 210 674	1 348 521	1 412 657	1 496 508	5,6%
Prestations sociales en espèces	698 313	757 003	781 584	826 063	790 920	818 432	877 420	875 562	968 957	4,2%
Transferts sociaux en nature	922 353	963 347	963 324	1 053 508	1 099 278	1 150 269	1 272 263	1 346 852	1 432 994	5,7%
Dépense de consommation finale	1 378 319	1 453 820	1 510 621	1 628 080	1 684 895	1 768 417	1 966 439	2 072 065	2 198 799	6,0%
Formation brute de capital	136 388	155 391	190 636	213 764	214 256	181 413	235 275	268 712	271 680	9,0%
total partiel	4 101 878	4 318 147	4 468 431	4 807 435	4 930 534	5 129 206	5 699 919	5 975 847	6 368 937	5,7%

Source : Insee - comptes économiques

de 6% par an.

- La masse salariale, deuxième poste de dépense, a augmenté de 5,6% par an. La hausse est même de 8,4% dans les administrations locales, en raison de la titularisation d'une part importante des

tions décentralisées. Ainsi le Conseil Régional de la Martinique gère un budget en dépenses qui, rapporté au nombre d'habitants, est trois fois plus élevé qu'une région métropolitaine. Pour le Conseil Général, c'est de l'ordre du double.

¹⁵ Cf. *la France et ses régions – Insee 2004*

Comptes administratifs des collectivités décentralisées en 1999

Unité : en euros par habitant

Région	Métropole	Martinique	Guadeloupe	Guyane	Réunion
emplois totaux	193	604	463	491	476
- fonctionnement	90	230	201	200	209
- investissement	103	374	262	291	267
ressources totales	192	528	533	557	510
- dont fiscalité directe	70	58	26	48	38
- dont transferts reçus	69	162	205	209	199
Département					
emplois totaux	432	839	773	1 001	977
- fonctionnement	240	629	575	772	664
- investissement	192	210	198	229	313
ressources totales	592	851	793	997	851
- fonctionnement	526	748	721	875	748
- investissement	66	103	72	122	103

Source : Ministère de l'Intérieur

Les collectivités locales assurent 80 % des investissements publics sur le territoire (2001) contre 12% pour l'Etat. Si leur part a peu augmenté sur la période (1/2 point), en revanche celle de l'Etat a baissé (-4 points) de manière notable.

La région Martinique est-elle « suradministrée » ?

Face à ces augmentations récentes de la dépense publique locale, la question de la « suradministration » est souvent posée dans le débat public.

Si on se réfère au « taux d'administration » qui est le nombre d'agents publics rapporté à 100 habitants, la Martinique est un peu plus administrée que la métropole et la Guadeloupe avec 8,6 agents pour 100 habitants dans l'ensemble des fonctions publiques contre respectivement 8,0 et 7,9.

Cette « suradministration » trouve son origine dans le recrutement des collectivités territoriales, principalement les administrations départementale et régionale¹⁶, qui atteignent 3,8 emplois pour 100 habitants contre 2,8 en métro-

Emplois dans la fonction publique (1) en 2000

pour 100 habitants	éducation	autre Etat	coll. Locales	hôpitaux	total
Métropole	2	1,9	2,8	1,4	8
Guadeloupe	2,2	1,1	3,6	1	7,9
Guyane	2,5	1,3	3,8	0,8	8,5
Martinique	2,4	1,1	3,8	1,4	8,6
Réunion	2,4	0,8	4,7	0,8	8,7

(1) Hors défense nationale

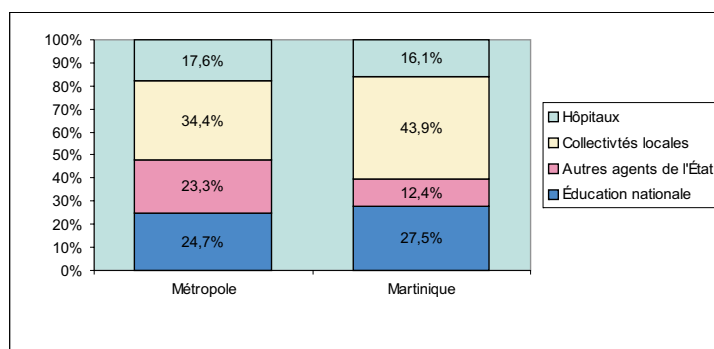
Source : Insee

¹⁶ En Martinique 19% des agents locaux sont employés dans les conseils départemental et régional, contre 14% dans les régions de métropole.

pole (38% d'emplois en plus). Ce phénomène n'est pas propre à la Martinique, il s'observe aussi dans les autres DOM. A contrario, la part des agents de l'Etat est nettement plus faible avec un taux de 1,1 contre 1,9 en métropole. S'il fallait se conformer au niveau national moyen, il faudrait créer en Martinique plus de 3 000 postes d'agents d'Etat et à l'inverse supprimer près de 4 000 emplois d'agents des collectivités locales !

pole, et le budget de la Région Martinique par habitant est 2,6 fois plus élevé qu'en métropole. Il s'explique par la loi de décentralisation qui a transféré certaines compétences de l'Etat vers les régions, et notamment la gestion des lycées, dans une région où les jeunes sont proportionnellement plus nombreux.

Répartition des personnels de la fonction publique



Sources : Insee, ministère de la santé

Toutefois, le résultat est différent si le critère de mesure repose sur le nombre d'agents rapporté au budget plutôt qu'à la population. Dans ce cas, le nombre plus élevé d'emplois locaux s'expliquerait donc plus simplement par un surplus de prérogatives locales au détriment des prérogatives centrales. L'Etat et l'Union Européenne transfèrent en effet 162 euros par habitant (données de 1999) à la région et 103 euros au département contre respectivement 69 euros et 66 euros en moyenne en métro-

5.2. Les revenus des ménages

Le revenu des ménages martiniquais est le levier principal qui permet de générer une demande intérieure dynamique. Il est le plus élevé des DOM et il continue d'augmenter à un rythme soutenu, nettement plus rapide que celui de la métropole.

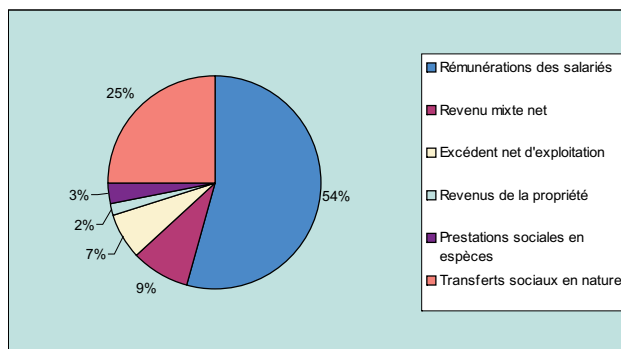
Le revenu disponible brut par habitant était de 11 667 euros en 2001, soit 75% du revenu national moyen (70% en 1993). Le pouvoir d'achat de ce revenu (corrige de l'inflation) a progressé de 2,5% par an en moyenne, contre +2,0% pour la Guadeloupe et la France entière.

Le pouvoir d'achat des ménages a progressé au même rythme que le PIB (2,5% contre 2,4%). Ceci confirme que le partage de la valeur ajoutée est un peu plus favorable aux ménages qu'aux autres agents économiques. C'est l'évolution très favorable de ce pouvoir d'achat qui est à l'origine d'une demande locale forte.

Les revenus des ménages (si on retient l'optique comptable du revenu disponible brut ajusté) sont composés des salaires, des revenus mixtes des entrepreneurs individuels, des revenus immobiliers, des prestations sociales en espèces et des transferts publics en nature.

- La masse salariale totale versée aux ménages a augmenté de 6,0% par an. Corrigé de l'inflation et de la hausse des effectifs, le salaire réel par tête apparaît en augmentation de 2,2%. Pour sa part, le pouvoir d'achat du revenu des entrepreneurs individuels a diminué assez nettement (-2,4% par an). Globalement, les revenus du travail ont tiré le pouvoir d'achat des ménages, favorisés par l'alignement progressif du SMIC des DOM sur celui de la métropole, ainsi que par

Le revenu des ménages martiniquais en 2001 revenu disponible brut ajusté



Source : Insee - comptes économiques

Des gains de pouvoir d'achat

Quels éléments du revenu expliquent ces gains de pouvoir d'achat ? Les reve-

les titularisations dans la fonction publique locale.

- Les revenus immobiliers nets (tirés des loyers réels et fictifs) ne sont pas un élément explicatif. Ils ont crû de seulement 1,6% par an, à un rythme inférieur à l'inflation (+1,8%), sans même tenir compte de l'augmentation du parc de logements.

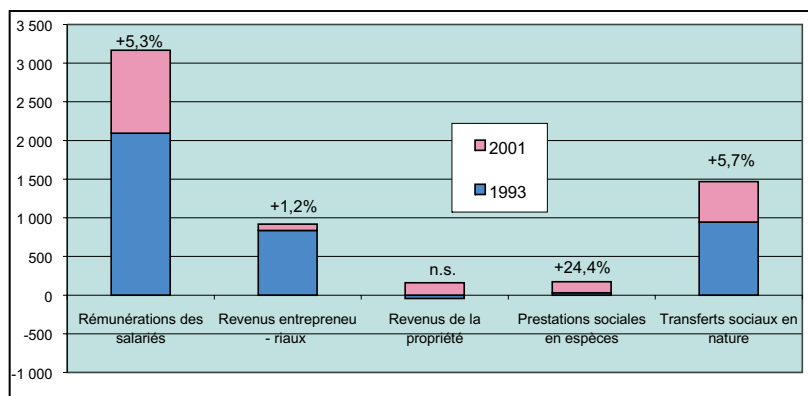
- Les revenus nets de la propriété, qui étaient négatifs au début de la période d'étude (-43 millions) sont devenus positifs (+118 millions en 2001), grâce aux dividendes distribués par les sociétés qui ont fortement augmenté (+14% par an) surtout en fin de période. Ils atteignent 236 millions en 2001 contre 84 millions en 1993. Le solde des intérêts reçus-versés est négatif et demeure relativement stable (-136 millions en 2001). L'ensemble de ces revenus de la propriété a eu un impact important sur le pouvoir d'achat.

- Les prestations sociales en espèces (CAF et ASSEDIC), nettes des cotisations, ont véritablement explosé en 2001 (175 millions) alors qu'en moyenne elles atteignaient 20 millions par an. Elles s'expliquent à la fois par la baisse des cotisations inscrites dans la loi d'orientation pour l'outre-mer, par les hausses des prestations, ainsi que par des ajustements comptables. Sur la période, et compte tenu de cette année 2001 exceptionnelle, elles ont augmenté au rythme annuel de 13,5 %.

- Les transferts et prestations en nature au bénéfice des ménages (remboursements de sécurité sociale, services hospitaliers ou d'éducation au profit de la collectivité), qui sont des revenus non financiers directement consommés, atteignent près de 1,5 milliard d'euros en 2001. Ils augmentent de 5,7 % par an en

Évolution du revenu des ménages martiniquais entre 1993 et 2001 croissance annuelle moyenne

Unité : %



Source : Insee - comptes économiques

moyenne, à un rythme un peu plus rapide que le revenu total.

Le tableau ci dessous présente, dans une optique un peu différente, la structure des revenus des ménages. Les revenus d'activité y forment une part beaucoup plus importante dans les trois départements d'Amérique qu'en France entière (13 points de plus pour la Martinique). Cet écart provient pour une grande partie de la faiblesse de la part des retraites (10 points de moins)¹⁷ et des revenus du patrimoine (5 points de moins). Les revenus de remplacement, en faisant abstraction des retraites, sont proportionnellement un peu plus élevés dans les 3 DFA (12 % en Martinique)

qu'en France entière (10 %). C'est le cas notamment des revenus liés au chômage et surtout des RMI et autres aides sociales (2,3 points de plus). Il faut rappeler que le revenu par tête martiniquais est d'un quart inférieur à la moyenne nationale. En comparant avec une population française de niveau de vie équivalent, l'importance des revenus d'activité et la modestie relative des transferts sociaux apparaîtraient davantage.

Par ailleurs, la part des revenus des entrepreneurs individuels de Martinique est un peu plus élevée qu'en France entière mais nettement plus faible que dans les deux autres départements d'Amérique. Il faut y voir sans doute le signe d'une modernisation

Structure du revenu des ménages (année 2000)

Unité : %

	Martinique	Guad.	Guyane	France
Revenus d'activité	67,4	68,6	73,0	54,4
- salaires nets	54,7	51,7	55,4	44,1
- revenu mixte des entrepreneurs individuels	12,7	16,9	17,6	10,3
Revenus de remplacement	18,6	19,4	14,4	26,5
- retraites et pensions	6,6	6,4	1,9	16,7
- revenus liés au chômage	3,1	3,0	2,4	2,3
- prestations familiales et bourses d'études	3,5	3,6	4,8	3,9
- aides au logement	1,2	1,4	1,5	1,2
- revenus liés à l'invalidité et la dépendance	1,5	1,7	1,1	1,9
- RMI et aides sociales	2,8	3,2	2,7	0,5
Revenus du patrimoine	14,0	12,0	12,6	19,1
Revenu total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee - Tableaux économiques régionaux 2003

¹⁷ Les plus de 60 ans représentent 16,6% de la population martiniquaise et 21% de la population française. L'effet démographique ne suffit pas à expliquer le faible poids relatif des retraites. La faiblesse des pensions de retraite distribuées, dues à la trajectoire économique des générations concernées, joue également de manière importante.

plus avancée de la structure de l'économie locale.

L'affectation du revenu des ménages¹⁸

Les revenus des ménages sont par définition consommés et investis, et ils font l'objet de prélèvements fiscaux. Le solde est constitué par l'épargne.

L'importance de la consommation des ménages est une caractéristique des économies des DOM. En Martinique, la consommation individuelle représente 57% de l'affectation des revenus des ménages, en augmentation de 4% par an en moyenne. Sa part diminue légèrement sur la période (-1,5 point).

La consommation collective a augmenté, représentant une part croissante de la dépense des ménages (21,5 %, soit une hausse de plus de 2 points par an sur la période) et se caractérise principalement par les dépenses collectives affectées à l'éducation et à la santé.

Les impôts sur le revenu et le capital ont fortement progressé, de près de 15 % par an, pour atteindre 380 millions en 2001. Ils incluent la CSG et la CRDS qui font l'objet d'un prélèvement à la source sur les salaires, et qui ont été revalorisées en 1995 et 1997. Le prélèvement fiscal direct représente 6,5% du revenu net (ménages + entrepreneurs individuels), contre 3,3% en 1993. Malgré cette hausse, le taux de prélèvement

reste très faible comparé à la moyenne nationale, en raison d'un plus faible niveau de vie moyen et de l'abattement au titre de l'impôt sur le revenu.

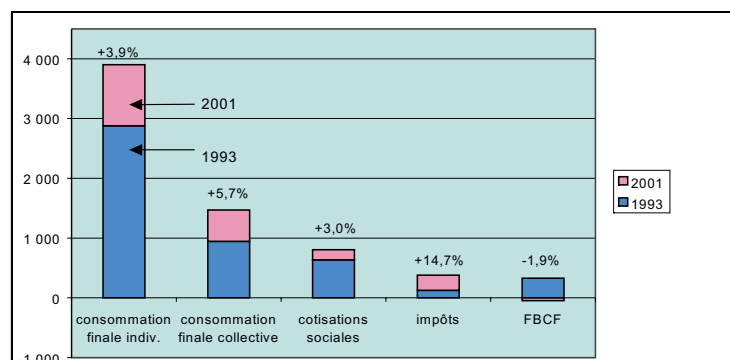
L'investissement des ménages est constitué de l'achat et la construction de logements. Il est sur une tendance nettement baissière depuis le début de la période, passant de 300 millions d'euros en 1993 à 211 millions en 2001. Au total, la FBCF atteint 6,3 % de l'affectation du revenu disponible brut des ménages, ce qui est inférieur à la Guadeloupe (8,0 %) et à la France entière (8,7 %). Ce phénomène provient d'un ralentissement de l'accès à la propriété après une période de fort développement.

On peut expliquer ce comportement des ménages par l'épuisement d'une source importante de croissance –le logement individuel– qui explique pour partie (au moins 0,2 point de PIB par an) le moindre dynamisme de la Martinique par rapport à la Réunion et la Guadeloupe. Il trouve son origine dans les problèmes fonciers que rencontre la Martinique. Entre 1990 et 1999, le nombre de logements a augmenté de 32 400 contre 44 000 en Guadeloupe.

¹⁸ La mesure des revenus des ménages des DOM et leur affectation est incomplète. Elle ne comprend pas les transferts de revenus (dans les deux sens entre la Martinique et la métropole) ni la consommation des ménages martiniquais hors du territoire régional. A l'inverse, la consommation des ménages non résidents sur le territoire est connue (il s'agit de la correction territoriale déterminée par l'enquête des flux touristiques).

Évolution de la dépense des revenus des ménages martiniquais entre 1993 et 2001

Unité : en millions d'euros



Source : Insee - comptes économiques

5.3. Les investissements

Les investissements réalisés par les agents économiques martiniquais ont évolué en dents de scie sur la période, avec de fortes hausses en début et en fin de période, et une stagnation entre 1997 et 2000. Au total, la progression an-

nuelle moyenne sur la période est de 3,8%, ce qui est un rythme inférieur à celui de la croissance de la valeur ajoutée, et un peu inférieur à celui de la Guadeloupe (+4,2%). Ce résultat plutôt moyen doit toutefois être tempéré car

Les investissements des agents économiques entre 1993 et 2001

Unité : millier d'euros

	1993	pondération 1993	2001	pondération 2001	progression annuelle
Sociétés non financières	384 587	43,6%	571 542	48,1%	5,1%
- dont sociétés régionales	263 565	29,9%	480 776	40,4%	7,8%
Institutions financières	29 006	3,3%	66 618	5,6%	11,0%
Administrations publiques	136 215	15,5%	271 531	22,8%	9,0%
- dont État	22 546	2,6%	32 416	2,7%	4,6%
- dont collectivités locales	101 786	11,6%	218 499	18,4%	10,0%
Entrepreneurs individuels	29 170	3,3%	64 281	5,4%	10,4%
Ménages	299 979	34,0%	211 248	17,8%	-4,3%
Institutions sans but lucratif	2 255	0,3%	3 644	0,3%	6,2%
TOTAL	881 212	100,0%	1 188 863	100,0%	3,8%

Source : Insee - comptes économiques

les agents n'y ont pas tous contribué de manière égale.

La FBCF des sociétés privées régionales a été très soutenue avec une croissance de 7,8 % par an, ce qui confirme bien leur dynamisme dans la croissance martiniquaise. Il en est de même pour le secteur bancaire (+11% par an) qui a réalisé de gros efforts de modernisation. Ces deux secteurs confondus réalisent 46% de l'investissement total de 2001. Le taux d'investissement des sociétés, même s'il a légèrement décliné sur la période, reste plus élevé que la moyenne nationale avec 25% contre 18,5%. Il est un peu inférieur à celui de la Guadeloupe. Il doit être rapproché des politiques de soutien à l'investissement et notamment des mesures de défiscalisation.

Les administrations publiques ont pour leur part réalisé un effort très soutenu

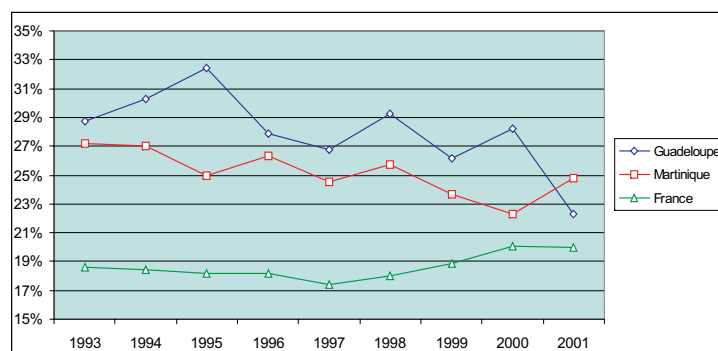
avec une croissance moyenne de 9% par an. Elles représentent 23% du total. C'est essentiellement par l'intermédiaire des collectivités locales que se réalisent les investissements publics, puisqu'elles prennent en charge 80% de ce type de dépense, avec, toutefois, une large participation de l'Etat et de l'Union Européenne.

Contrairement aux autres agrégats, les investissements ont été très actifs avec une croissance moyenne de 10,4% par an, favorisée par le nombre très important de créations d'entreprises individuelles. Globalement, l'effort d'investissement des entrepreneurs individuels reste encore très faible. Rapporté à la valeur ajoutée, il est passé de 3,7% en 1993 à 7,7% en 2001.

Enfin l'investissement des ménages, qui représentait 29% du total en 1993, a chuté tout au long de la période pour ne

Évolution du taux d'investissement des sociétés non financières

Unité : %



Source : Insee - comptes économiques

plus représenter que 18%. Réalisé essentiellement dans l'immobilier, il confirme les difficultés déjà rencontrées dans la branche de la construction. Il semblerait que la défiscalisation ait atteint ses limites, après le ralentissement de la croissance de la population active et surtout les difficultés à dégager un foncier constructible.

Le taux d'investissement global (FBCF/PIB) apparaît identique à la moyenne nationale (20% en 2001) et nettement inférieur à celui de la Guadeloupe. Le comportement récent des ménages, dont l'effort en matière immobilière s'est relâché, en est la cause principale.

La variable déterminante de l'investissement en Martinique est donc à rechercher du côté des sociétés non financières. Pour ces dernières, le taux d'investissement atteint 25% par an en moyenne sur la période 1993-2001, soit 2 points en-dessous de la Guadeloupe et 6 points au-dessus de la moyenne nationale.

5.4. Un dynamisme certain des sociétés du secteur privé

Les sociétés régionales¹⁹

Les sociétés régionales dont le siège social est en Martinique ont su s'adapter à l'évolution du marché, en captant une

part croissante de la demande intérieure. Pour une consommation des ménages en hausse de 3,9% par an sur la période, les sociétés non financières régionales ont augmenté leur activité de 5,4%. La hausse parallèle de l'investissement, au même rythme que les ventes, a permis d'améliorer leur taux de valeur ajoutée.

Malgré des charges salariales plus fortes (+6,7% par an), l'excédent brut d'exploitation des sociétés régionales a augmenté à un rythme élevé (+5,5% contre +4,3% en Guadeloupe), ce qui est supérieur au taux de croissance moyen du PIB (+4,6%). Le taux de marge s'est légèrement contracté, passant de 36% à 34% (en Guadeloupe, il est passé de 34 à 30%), mais demeure un peu plus élevé que le taux moyen enregistré au niveau national (32%).

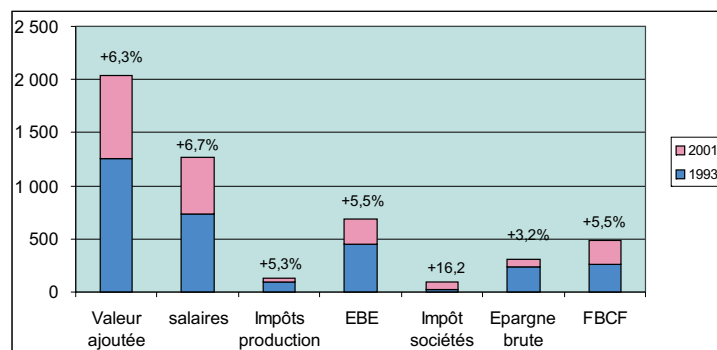
Alors que les charges liées au versement de la taxe professionnelle ont augmenté dans une proportion moindre que la masse salariale, l'impôt sur les sociétés a atteint un rythme de croissance spectaculaire (+16% par an), à partir toutefois d'un niveau initial très faible (il représentait 6% de l'excédent brut d'exploitation des sociétés régionales en 1993).

En matière d'investissement, les sociétés régionales apparaissent comme les plus gros contributeurs durant la période. Elles assurent 48% de la FBCF en 2001 contre 44% en 1993. L'investissement a augmenté de 5,5% par an, exactement au même rythme que la production.

¹⁹ Sociétés dont le siège social est en Martinique

Évolution du compte des entreprises régionales entre 1993 et 2001

Unité : en millions d'euros



Source : Insee - comptes économiques

Les établissements de sociétés non régionales

Gérés depuis la métropole, ces sociétés obéissent à des logiques de gestion globalisées qui peuvent générer des résultats négatifs dans les DOM, en raison de l'application de politiques tarifaires nationales, indépendantes des coûts de production locaux (électricité et télécommunications notamment) qui grèvent leurs résultats. Cela a notamment été le cas en 2001 où leur excédent d'exploitation, pris globalement, a été légèrement négatif. Ces établissements pèsent d'un poids non négligeable dans l'économie puisque leur participation à la création de la valeur ajoutée représente 13% de celle générée par les sociétés régionales, la masse salariale qu'elles distribuent, 18% et la FBCF, 20%.

Le système bancaire

Le système monétaire et financier a-t-il été un élément impulsif ou au contraire un frein à l'activité ? Des éléments de réponse peuvent être trouvés dans les moyens de paiement mis à la disposition des acteurs ; la distribution des crédits et la position par rapport à l'extérieur du système bancaire local (position extérieure nette).

La monnaie

Jusqu'en 1999, l'Institut monétaire (IEDOM) a incité à la baisse les taux de crédit à certains secteurs économiques par le biais du réescompte. Ce dernier a par la suite évolué pour ne plus prendre en considération que le refinancement des meilleures cotations attribuées par l'IEDOM et dont la gestion a été, depuis 2001, intégrée par la banque centrale européenne.

Dans l'hypothèse où la monnaie en circulation influe à la fois sur la dynamique

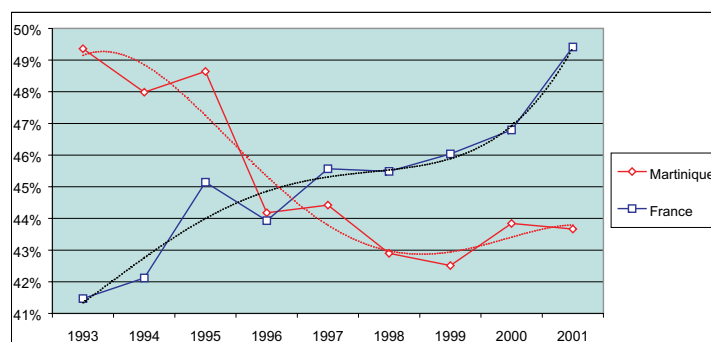
de la croissance et sur l'inflation -la première est favorisée par une politique active de distribution de crédit, avec pour risque de développer la seconde- la monnaie est censée évoluer en phase avec l'activité économique, soit spontanément, soit sous contrôle de l'institut d'émission.

L'indicateur d'observation traditionnel est le ratio M3/PIB²⁰. S'il augmente tendanciellement, il est supposé dynamiser la croissance mais en contrepartie accélérer la hausse des prix. S'il diminue, il contrôle l'inflation mais pèse sur la croissance.

Sur la période de l'étude, le ratio M3/PIB a diminué très fortement jusqu'en 1999 avec une baisse de 7 points (la remontée de 2000 s'explique uniquement par le mauvais résultat du PIB, qui pèse sur le dénominateur). Cette évolution est inverse à celle observée au niveau national (graphique ci-dessus).

L'effet de la baisse du ratio est visible sur l'inflation qui a été contenue sur la période (elle a évolué quasiment au même rythme qu'en métropole), mais il est délicat d'affirmer qu'elle aurait entraîné une croissance inférieure à son potentiel, car M3 a été influencé par

Évolution de la monnaie comparée au PIB en Martinique et en France entière (ratio M3/PIB)



Source : Iedom Martinique - Banque de France

²⁰ La masse monétaire en circulation est approchée à 3 niveaux :

- M1 représente la monnaie fiduciaire (pièces et billets) et les dépôts à vue ;
- M2-M1, les comptes sur livrets,
- M3-M2, les dépôts à terme, bons et certificats de dépôts.

M2 représente les moyens de paiement immédiatement mobilisables, et M3 rapidement mobilisables.

des éléments non macro-économiques qui ont fortement ralenti son évolution.

Du côté des dépôts, les agents ont modifié sensiblement leur comportement. Ils ont délaissé les placements à vue et à court terme (inclus dans M3) au profit de placements de long terme, notamment des plans d'épargne (non inclus dans M3). Par ailleurs, une partie des dépôts des agents n'est pas prise en compte dans les calculs de l'IEDOM, il s'agit de l'épargne placée en métropole.

Du côté des crédits qui sont la contrepartie des dépôts, le secteur bancaire a été moins actif dans le financement de l'économie, notamment en raison du

des agents à l'autofinancement ainsi qu'aux sociétés de crédit non régionales, pour les crédits d'équipement notamment, qui concurrencent fortement le système bancaire local.

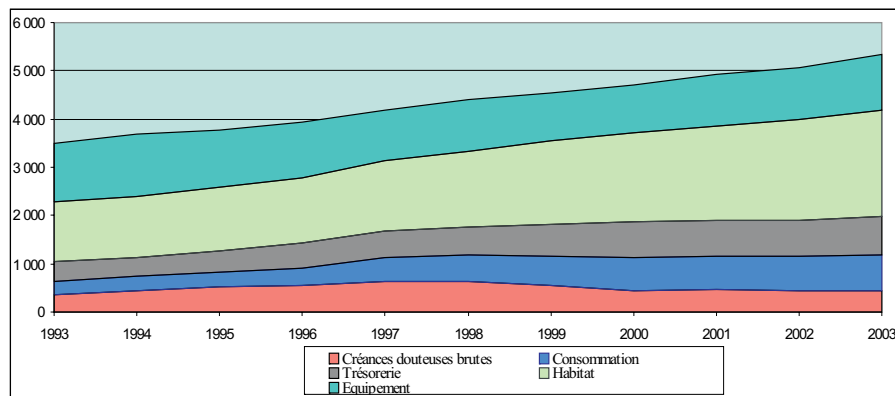
▪ Demande et offre de crédit :

L'offre de crédits distribués par le système bancaire augmente moins rapidement que le PIB. Comme pour les dépôts, cette observation doit être nuancée :

- seuls les crédits d'équipement, dont le poids était prépondérant au début de la période, augmentent moins rapidement que le PIB ;

Crédits par catégorie de concours

Unité : million d'euros



Source : ledom

poids des créances douteuses, qu'il a commencé à résorber à partir de 1998. La forte croissance économique observée sur la période a donc été financée par un recours plus important

- le taux de créances douteuses enregistré dans les livres des banques de la place qui atteignait en 1997 près de 39 % des encours de crédits aux entre-

prises a été réduit progressivement de moitié pour atteindre un taux proche de 20 % en 2003²¹. Les admissions en non valeur qui en ont résulté ont pour effet de diminuer l'encours total des crédits.

Par ailleurs, par rapport à l'explosion des plans d'épargne, le crédit au logement reste dynamique.

- La position extérieure nette du système bancaire local

C'est un élément de mesure du dynamisme bancaire en matière de distribution de crédit. Elle est calculée comme la différence entre avoirs et engagements hors zone d'émission des établissements de crédit locaux. Un déficit indique que les banques n'ont pas suffisamment de dépôts pour financer les crédits, ce qui les oblige à emprunter à l'extérieur.

Au contraire un excédent signifie que les banques ne prêtent pas aux agents locaux la totalité des ressources qu'ils déposent auprès d'elle.

La position extérieure nette du système bancaire est structurellement excédentaire dans les départements français d'Amérique²², tout le potentiel local de crédit n'est pas complètement utilisé, ce qui peut être vu comme un frein à l'activité économique.

Sans remettre en cause ce résultat, la pertinence de cet indicateur doit être nuancée car les deux variables qui la composent sont soumises à des fuites importantes. Du côté des avoirs, tous les placements des agents ne sont pas effectués auprès des banques locales, et du côté des engagements, certaines opérations de crédit sont traitées directement par les agents locaux avec des institutions financières hors place.

²¹ Toutefois, un long chemin reste encore à parcourir pour retrouver le niveau métropolitain qui est encore 4 fois inférieur

²² Ce n'est pas le cas pour la Réunion.

Un contexte démographique et humain favorable

6.1. Une démographie en transition

La Martinique a connu de profondes mutations démographiques pendant la décennie 90. Elle comptait 381 427 habitants au recensement de mars 1999, soit 0,65% de la population française. Avec 338 habitants au km², c'est la plus forte densité régionale après l'Île-de-France, mais avec une répartition très inégale puisque la conurbation de Fort-de-France concentre à elle seule 44% des habitants.

Entre 1990 et 1999, la population a augmenté de 21 855 habitants, ce qui représente une croissance moyenne de 0,66% par an. C'est encore presque le double de la métropole, mais ce taux marque un net ralentissement par rapport à la décennie précédente (+1,13% par an). Cette progression est la résultante de plusieurs phénomènes.

La natalité, encore soutenue, ralentit. La natalité reste forte (5 600 naissances par an, soit un taux de 15 pour mille habitants), grâce à une population encore jeune, mais la Martinique est passée depuis le début des années 90 sous le seuil de 2,1 enfants par femme nécessaire au

renouvellement des générations. L'indicateur conjoncturel de fécondité est à présent de 1,9, tout proche de la métropole (1,8) alors qu'il s'élève à 2,2 en Guadeloupe et 3,9 en Guyane. La baisse de la natalité s'observe concrètement dans la fréquentation scolaire : le nombre d'inscrits dans les écoles primaires a diminué de près de 5% en 10 ans.

L'espérance de vie s'accroît (81,7 ans pour les femmes et 75,5 ans pour les hommes) et devient très proche de celle de l'hexagone. C'est la plus élevée de la Caraïbe.

Le nombre de décès et le taux de mortalité augmentent faiblement. Au total, l'excédent naturel baisse un peu (+3 650 par an contre +3 750 dans la décennie précédente).

L'émigration, essentiellement de la part des jeunes qui quittent l'île pour poursuivre leurs études ou entrer dans la vie active reste forte. Ce mouvement tend toutefois à se tasser un peu en raison de l'allongement des études sur place et des difficultés du marché du travail en métropole.

L'immigration en provenance de la métropole est un peu plus forte. En 10 ans, le nombre de Martiniquais résidant en métropole a baissé. Ce sont les premiers « retours-retraites ». Ils préfigurent un mouvement plus vaste dans le proche avenir. Ce retournement n'est toutefois pas encore d'ampleur suffisante pour inverser le solde migratoire qui reste très négatif (-10 900 sur la période).

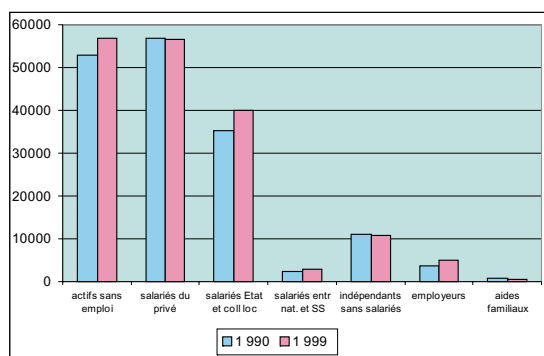
Il faut y ajouter deux phénomènes internes importants : les mouvements de population à l'intérieur du territoire et la réduction de la taille des ménages.

La taille des ménages passe de 3,3 à 2,9 personnes par ménage. En conséquence, le nombre de résidences principales augmente beaucoup plus rapidement que la population (+2,5% par an contre +0,7%).

Au total, il apparaît que les caractéristiques de la démographie martiniquaise tendent à se rapprocher de celles de la métropole : baisse du dynamisme de la natalité, vieillissement de la population, diminution de la taille des ménages.

L'âge moyen est à présent de 35 ans, soit trois ans de plus qu'en 1990. Près de 17% de la population a plus de 60 ans

Évolution de la répartition de la population active selon le statut



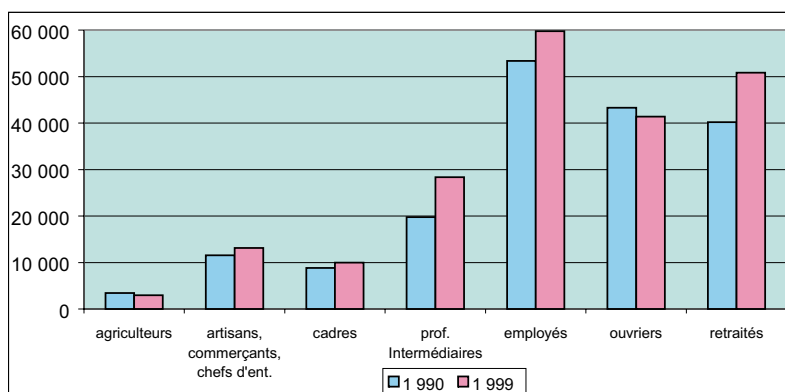
Source : Insee - recensement de la population

On observe une déconcentration autour de la ville de Fort-de-France qui a perdu 6% de sa population. Elle ne bénéficie pas au nord de l'île, région au relief accidenté qui perd encore de la population. Le sud continue de se peupler mais à un rythme moins soutenu que dans la décennie 80.

(20% en métropole) contre 14% en 1990 et à l'inverse la proportion des moins de 20 ans a baissé de trois points (30%).

La proportion de population active dans la population totale est restée stable, à 45%, ce qui signifie qu'elle augmente à un rythme modéré, qui ne pèse plus sur

Évolution de la population par catégorie socioprofessionnelle



Source : Insee - recensement de la population

le marché du travail. Parmi elle, celle ayant un emploi a légèrement reculé (67,1% contre 67,5%). Au total, le nombre de personnes ayant un emploi est passé de 110 117 à 116 067. La population active au travail s'est fortement féminisée : (+5 842 emplois féminins contre +109 pour les hommes).

La croissance de la population active a surtout bénéficié au salariat dans le secteur public, alors que l'emploi salarié du privé a stagné. Par catégorie socioprofessionnelle, les plus fortes croissances d'effectifs s'observent dans les professions intermédiaires (+44%) et les employés .

Les retraités, du fait du vieillissement de la population, sont nettement plus nombreux (+26%). A plus de 50 000, ils représentent 13% de la population totale contre 11% en 1990.

La faible progression du nombre de non salariés résulte de deux évolutions.

Le nombre d'employeurs a fortement progressé. Ils dépassent les 5 000 en 1999, ce qui représente une hausse de 36%.

Le nombre d'indépendants a un peu diminué, de 11 200 à 10 900. Cette baisse globale résulte de :

- une forte baisse du nombre d'agriculteurs liée à la modernisation du secteur;
- une forte hausse dans les services liée à la dynamique des créations d'entreprises.

Cette baisse globale concerne seulement les hommes. Le nombre de femmes ayant opté pour une carrière indépendante a progressé de +3,8%.

6.2. De meilleurs niveaux de formation

Des actifs plus diplômés que dans les autres DOM, mais bien moins qu'en métropole

Par la formation de ses actifs, la Martinique présente des indicateurs qui restent très en retrait de la moyenne nationale²³ : près de 38 % n'ont aucun diplôme, contre 16 % en métropole ; la part de ceux ayant le bac ou plus n'est que de 25 % (contre 36,5 %). Pour les diplômés les plus élevés, la Martinique présente également des ratios en retrait, mais dans une moindre mesure. La proportion des diplômés supérieurs à bac + 2 est notamment comparable à celle de plusieurs régions de métropole, et supérieure à celle de nombreux départements. La Martinique bénéficie sur ce plan de l'implantation d'une partie de l'université Antilles-Guyane. A Fort-de-France, le statut de capitale régionale entraîne la présence de nombreux cadres et professions libérales. Des équipements comme l'université ou le pôle de santé font notamment appel à des personnels très diplômés.

Une forte amélioration des niveaux de formation

En Martinique comme en moyenne nationale, les niveaux de formation se sont

nettement accrus. Parmi les personnes de tous âges sortis du système scolaire, la part de sans diplôme a chuté de 66 % en 1982 à 45,5 % en 1999. En 1982, seulement 9 % des Martiniquais avaient au moins le bac et ils étaient 21 % en 1999. Si l'on raisonne au niveau d'une génération, la part de jeunes qui vont en terminale ou à un niveau équivalent atteint 66,8 % en 2003, assez proche de la moyenne de la métropole (69,1 %) ²⁴. En 1980, elle n'était que de 34 % pour la métropole. Du fait de ces profondes mutations, les niveaux de formation sont nettement contrastés selon l'âge. Parmi les Martiniquais de 25 à 34 ans, 30 % ont le bac ou un diplôme supérieur, contre 7 % des plus de 60 ans.

Des progrès mais des rattrapages encore insuffisants

Dans ce contexte de changements profonds, les comparaisons au fil du temps sont assez délicates. Suivant le diplôme considéré, le retard de la Martinique a pu s'atténuer ou s'accroître. Au total, depuis les années 1980, la Martinique a, comme les autres dom, suivi les progrès nationaux sans connaître de rattrapage spécifique, mais dans un contexte où la France entière s'était elle-même fixé des objectifs très ambitieux. La part de sans diplôme a diminué d'environ 20 points entre 1982 et 1999, ce qui est de même ampleur qu'en métropole. La part des personnes ayant au moins le bac s'est

²³ Les actifs sont les personnes qui ont un emploi ou qui sont susceptibles d'en exercer un. Sauf mention contraire, tous les chiffres concernent les personnes de 15 à 59 ans ayant terminé leurs études et considérées au lieu de résidence. Les données sont celles du recensement de la population de 1999.

²⁴ Source Ministère de l'éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr>

Diplômes des 15-60 ans ayant achevé leurs études

		Aucun diplôme	Diplôme inférieur au bac	Bac ou brevet profess	Bac + 2	Diplômes supérieurs
Martinique		37,6	37,4	11,5	6,5	7,0
	Hommes	42,5	36,0	9,5	5,2	6,8
	Femmes	33,1	38,7	13,3	7,6	7,2
Guadeloupe		40,5	35,2	12,4	6,0	5,9
	Hommes	43,7	34,6	10,5	5,1	6,1
	Femmes	37,5	35,7	14,1	6,9	5,8
Guyane		48,7	28,2	9,9	6,1	7,1
	Hommes	46,6	30,6	9,5	5,6	7,7
	Femmes	50,9	25,8	10,4	6,6	6,4
Réunion		52,7	27,6	9,3	4,5	5,9
	Hommes	53,7	28,1	7,9	4,0	6,3
	Femmes	51,8	27,1	10,6	5,0	5,5
France métropole		15,9	47,6	14,5	11,0	11,0
	Hommes	16,3	49,5	13,4	9,3	11,6
	Femmes	15,5	45,7	15,6	12,8	10,4

Source : Insee : recensement de la population 1999

accrue de près de 12 points en Martinique, tandis qu'elle progressait d'environ 15 points en métropole. Ainsi, la généralisation du baccalauréat et de l'accès à l'université semblent avoir bénéficié un peu plus à la métropole qu'à la Martinique et aux autres dom. Cette évolution se retrouve particulièrement sur la population en âge de travailler. En Martinique, la proportion de ceux qui ont le bac ou plus s'élève à 30 % chez les 25-34 ans contre 22 % chez les 45-59 ans. En métropole, l'écart est bien plus prononcé entre ces deux groupes d'âge, avec des proportions qui sont respectivement de 48 % et de 29 %. La moindre diffusion du bac et des diplômes de l'enseignement supérieur en Martinique est d'autant plus remarquable que les migrations renforcent globalement ces niveaux de formation (voir plus bas). En outre, la situation revêt des sens très différents d'une décennie à l'autre comme entre les générations : compte tenu de la forte élévation générale des niveaux de formation, on peut en effet penser qu'être

dépourvu du baccalauréat ou a fortiori être sans diplôme est bien plus pénalisant qu'il y a vingt ans.

Avec la métropole, des migrations intenses, un impact limité sur les niveaux de formation

La Martinique, de même que la Guadeloupe, est marquée par une forte émigration de ses actifs vers la métropole. Parmi les personnes de 15 à 59 ans nées en Martinique et ayant achevé leurs études, 31 % vivent en métropole ; la proportion est identique pour les personnes nées en Guadeloupe, et supérieure à celle observées pour la Guyane (20 %) et la Réunion (16 %). Analyser l'impact des migrations sur les niveaux de formation nécessite de dépasser plusieurs effets de trompe-l'œil. Pour une personne donnée, la probabilité de partir est plus forte quand cette personne est diplômée. Par exemple, seuls 15,3 % des non diplômés nés en Martinique émigrent vers la métropole, contre 40 % des diplômés en deçà du bac ou 36 %

des diplômés supérieurs. Ceci est conforme à une tendance générale, valable pour tous les territoires : la migration est d'autant plus probable, car offrant davantage d'opportunités, que l'on est diplômé. Cependant, en terme de solde, la Martinique enregistre des départs nets d'actifs à tous les niveaux

et la métropole ont ainsi un impact ambivalent sur les niveaux de formation des actifs vivant en Martinique.

Afin de l'apprécier, en théorisant une structure qui serait observée en l'absence totale de migration avec la métropole (voir tableau ci-dessous), il résulte

Diplômes des 15-60 ans ayant achevé leurs études selon leur lieu de résidence

	Total	Aucun diplôme	Diplôme inférieur au bac	Bac ou brevet profess.	Bac + 2	Diplômes supérieurs
Actifs vivant en Martinique	195 284	73 406	73 130	22 482	12 601	13 665
- nés en Martinique	166 491	67 604	64 505	17 330	8 803	8 249
- nés en métropole	18 505	1 986	5 891	3 756	2 902	3 970
- nés dans un autre DOM ou TOM	3 981	1 034	1 507	579	385	476
- nés à l'étranger	6 307	2 782	1 227	817	511	970
Actifs vivant en métropole et nés en Martinique	75 090	12 208	43 122	8 998	6 051	4 711
Taux de migration vers la métropole	31,1%	15,3%	40,1%	34,2%	40,7%	36,4%
Solde avec la métropole	-56 585	-10 222	-37 231	-5 242	-3 149	-741
Hypo : sans échange avec la métropole	251 869	83 628	110 361	27 724	15 750	14 406
Structure par diplômes	100%	37,6%	37,4%	11,5%	6,5%	7,0%
Structure sans échange avec métropole	100%	33,2%	43,8%	11,0%	6,3%	5,7%

Source : Insee - recensement de la population 1999

de formation, y compris avec un fort déficit pour les non diplômés, plus prononcé que pour les bacs et plus. Par leur fréquence comme par leur ampleur, les départs sont particulièrement concentrés sur les diplômés en deçà du baccalauréat. Alors que 44 % des natifs de Martinique sont à ce niveau de formation, c'est le cas de 57 % de ceux partis en métropole. Cette sur-représentation également observée pour les natifs de Guadeloupe reflète des parcours professionnels et migratoires d'accès à des postes du niveau employé en métropole, notamment par les concours des catégories B et C de la fonction publique. Les migrations avec la métro-

que ces migrations consolident la part des bacheliers et plus, qui est de 25 % alors qu'elle serait de 23 % sans migrations. Cependant, les très nombreux départs des diplômés inférieurs au bac renforcent la proportion des non diplômés. La population active de Martinique compte 38 % de non diplômés et 37 % de diplômés en deçà du bac, quand ces proportions seraient respectivement de 33 % et 44 % en l'absence de migrations. L'impact des migrations est ainsi inégal, car s'il consolide de 2 points la part des bacheliers et plus, il renforce de 5 points celles des non diplômés. Cet impact doit aussi être relativisé : en l'absence de migrations, la

proportion de sans diplôme serait encore deux fois plus élevée qu'en métropole, et représenterait 11 points de plus que dans la dernière région métropolitaine.

Des effets pénalisants sur l'emploi et la structure des professions

Leur moindre niveau de formation pénalise à plusieurs titres les actifs martiniquais comme ceux des autres dom. En Martinique, le taux de chômage est nettement plus élevé qu'en métropole. Ceci tient en partie au retard des niveaux de formation, même si le chômage dans les dom dépasse très nettement son équivalent métropolitain dans la plupart des niveaux de diplôme : en 1999, 45 % des actifs sans diplôme de Martinique étaient au chômage, contre 23 % pour ceux de métropole²⁵ ; l'écart diminue cependant avec le niveau du diplôme, ce qui souligne encore que le diplôme joue un rôle renforcé en Martinique pour accéder à l'emploi. Parmi les diplômés au-dessus de bac + 2, 8 % étaient au chômage en Martinique, ce qui est très proche de la moyenne en métropole (7 %).

Moins formés, les Martiniquais exercent des professions moins qualifiées. Dans l'île, 7 % des emplois sont dans l'encadrement contre 11,7 % en métropole. En outre, à catégorie socioprofessionnelle identique, les Martiniquais sont moins diplômés que l'ensemble des Français : 54 % des ouvriers martiniquais n'ont aucun diplôme contre 25 % de ceux de métropole ; 27 % des em-

ployés martiniquais sont également dans ce cas contre 12,5 % en métropole. Cette moindre formation s'observe pour toutes les catégories socioprofessionnelles à l'exception des cadres, dont les niveaux de formation en Martinique sont très proches de la moyenne. Ceci tient à ce que le diplôme conditionne fortement l'accès au statut de cadre. De plus, les cadres du public, en moyenne plus diplômés, sont davantage représentés dans les dom. Au niveau collectif, la moindre formation des Martiniquais à poste comparable est un déficit pour la région, qui peut appeler des efforts spécifiques de formation continue ou de validation des acquis de l'expérience. En particulier, la moindre formation des artisans et des agriculteurs pénalise vraisemblablement le développement de leurs entreprises.

Au niveau individuel, les Martiniquais qui accèdent à l'emploi parviennent à des postes plus qualifiés que ceux qui sont occupés en métropole par des actifs de même niveau de formation. Dans un contexte où les niveaux de formation sont moins favorables qu'en moyenne, le diplôme confère un avantage accru pour accéder à l'emploi et pour occuper des positions plus qualifiées.

²⁵ Source : Insee, recensement de la population - 1999

Diplômes par catégorie socioprofessionnelle

	Aucun diplôme	Diplôme inférieur au bac	Bac ou brevet profess.	Bac + 2	Diplômes supérieurs	Total
Moyenne Martinique	27,8	38,7	13,8	8,9	10,7	100
Ouvriers	54,3	40,5	3,8	1,0	0,3	100
Agriculteurs	57,9	32,0	5,9	2,4	1,9	100
Employés	26,9	49,9	15,0	6,0	2,2	100
Artisans, commerçants, chefs d'ent.	31,4	45,7	10,8	5,8	6,3	100
Professions intermédiaires	2,9	9,0	12,3	13,2	62,7	100
Cadres et professions intellec.	2,9	9,0	12,3	13,2	62,7	100
Moyenne des 4 DOM	31,9	34,7	14,2	8,5	10,7	100
Ouvriers	56,8	37,7	4,1	1,0	0,4	100
Agriculteurs	67,9	24,2	5,0	1,8	1,1	100
Employés	33,5	44,2	15,2	5,1	1,9	100
Artisans, commerçants, chefs d'ent.	35,4	41,5	11,9	5,7	5,5	100
Professions intermédiaires	8,2	24,4	26,0	22,3	19,1	100
Cadres et professions intellec.	3,1	8,1	11,9	12,7	64,2	100
Moyenne métropole	12,1	47,3	15,3	12,5	12,8	100
Ouvriers	25,2	64,1	7,9	2,0	0,8	100
Agriculteurs	13,0	63,6	16,0	5,6	1,8	100
Employés	12,5	57,8	18,3	8,4	2,9	100
Artisans, commerçants, chefs d'ent.	10,7	59,2	15,2	7,4	7,6	100
Professions intermédiaires	3,2	30,4	22,4	31,2	12,9	100
Cadres et professions intellec.	1,5	11,5	10,7	13,1	63,2	100

Source : Insee - recensement de la population 1999

6.3. Une forte dynamique des créations d'entreprises

La croissance démographique soutenue des années 90, le déclin des activités traditionnelles et les difficultés de réinsertion des chômeurs ont été les circonstances principales qui ont favorisé les créations d'entreprises²⁶.

Les secteurs privilégiés sont le commerce, la réparation et les services aux entreprises et aux particuliers. Après le boom du début de la décennie, le taux de création dans l'hôtellerie - restauration s'est fortement ralenti et est devenu beaucoup plus faible qu'en métropole.

La proportion de femmes créateurs (près d'un tiers) est plus élevée qu'en métro-

pole. De plus, compte-tenu des structures démographiques, les chefs d'entreprise sont plus jeunes qu'en moyenne nationale.

Le postulant entrepreneur est principalement un chômeur, avec peu de moyens financiers – dans 35% des cas l'investissement de départ est inférieur à 4 000 euros. Toutefois, la clé de la longévité est proportionnelle aux moyens financiers apportés dans le lancement du projet.

Le créateur se lance seul dans son projet et dans deux tiers des cas n'embauche pas de salariés. En moyenne une création d'entreprise génère 1,7 emploi en Martinique.

²⁶ cf. enquête SINE de l'Insee. Le champ est celui de l'industrie, le commerce et les services (ICS).

Évolution du nombre de créations d'entreprises en Martinique

Nombre de créations	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Industrie	210	215	217	255	250	223	188	163	199
Construction	396	384	436	467	438	378	329	372	409
Commerce	853	953	962	873	875	862	855	672	731
Services	1 087	1 207	1 242	1 305	1 136	1 171	1 186	1 067	1 149
Total	2 546	2 759	2 857	2 900	2 699	2 634	2 558	2 274	2 488
Taux de création									
Industrie	10,1%	10,2%	10,4%	12,0%	11,5%	10,2%	8,5%	7,6%	9,2%
Construction	11,7%	11,1%	12,8%	13,2%	12,8%	11,1%	9,8%	11,3%	12,2%
Commerces	12,9%	14,2%	14,6%	13,0%	13,4%	13,3%	13,1%	10,6%	11,5%
Services	13,3%	14,0%	14,1%	13,9%	11,7%	11,8%	11,6%	10,0%	10,7%
Total	12,6%	13,2%	13,7%	13,3%	12,3%	12,0%	11,4%	10,1%	11,0%

Source : Insee - Répertoire Sirène

En Martinique, le niveau de formation des créateurs est proche de la moyenne nationale. En particulier, les non diplômés y sont dans la même proportion, ce qui n'est pas le cas dans les autres DOM. Le handicap persiste toutefois pour les plus hauts niveaux de formation. Malgré toutes ces caractéristiques, pour certaines peu favorables a priori, la survie des entreprises est plus élevée qu'en moyenne nationale. En Martinique, 68% des entreprises créées à la fin de la décennie 90 sont encore en vie trois ans après leur création, contre 64% pour la moyenne nationale.

Ces succès relatifs s'expliquent par une croissance démographique et une croissance économique plus rapides qu'en métropole, par un environnement plus favorable en termes de fiscalité et de soutien aux entreprises, et dans certains secteurs, par des effets de rattrapage et de concurrence moins vive, notamment dans les services aux entreprises.

Les créations ont suivi des mouvements contrastés pendant la décennie 90. Après une hausse continue jusqu'en 1996, le flux de créations s'est réduit jusqu'en 2000 où elles ont atteint leur niveau le plus bas. Depuis, le dynamisme est reparti, dépassant même les résultats de 1996.

Globalement, les entreprises encore en activité après trois années génèrent un volume d'emplois supérieur de 30% à leur niveau initial. Toutefois, par rapport au total des emplois générés par l'ensemble des créateurs, y compris ceux qui ont disparu, le volume d'emplois à trois ans est inférieur de 5%.²⁷ Dans ce contexte de croissance de l'emploi privé, c'est le renouvellement du tissu d'entreprises qui est seul créateur net d'emplois en Martinique. Au contraire, en Guadeloupe, les entreprises encore en vie génèrent un volume d'emplois 10% supérieur au niveau initial.

²⁷ Enquête SINE de 2001 pour les entreprises créées en 1998.

Compétitivité, chômage, prix

7.1. Les coûts de production

En l'absence d'une étude complète sur les surcoûts dans les DOM, les deux principaux éléments développés ci-dessous concernent un coût interne, les salaires du privé, et un coût externe, les transports de marchandises.

Les coûts salariaux

A l'exception de la Guyane, le salaire net annuel moyen -dans le privé et le semi-public- est plus bas dans les dom qu'en métropole. Pour la Martinique

l'écart est d'un peu plus de 4%. Par catégorie socioprofessionnelle, les salaires moyens sont plus bas chez les ouvriers et plus hauts chez les employés. A structure comparable – compte tenu que la proportion d'ouvriers est plus faible en Martinique et celle des employés plus forte- l'écart, négatif, serait nettement plus important encore, par rapport au niveau moyen de la métropole.

La hausse générale des salaires, suite à l'alignement du SMIC-dom sur celui de la métropole en 1992-93 puis en 1995-96, s'il a eu des effets bénéfiques sur le pouvoir d'achat, n'a apparemment pas remis en cause la hiérarchie

Salaire net annuel moyen en 2000 (en euros) dans le privé et le semi-public

Unité : euro

	Martinique	Guadeloupe	Guyane	Réunion	métropole	surcoût Martinique
cadres et chefs d'entreprise	37 885	35 539	40 786	37 879	37 040	2,3%
professions intermédiaires	21 446	21 914	24 036	21 564	20 401	5,1%
employés	14 237	13 803	15 162	13 551	13 401	6,2%
ouvriers qualifiés	14 555	13 693	14 953	13 388	14 930	-2,5%
ouvriers non qualifiés	10 851	10 746	11 817	10 492	11 582	-6,3%
ensemble	17 562	17 086	19 545	16 528	18 331	-4,2%

Source : Insee - DADS 2000
Enquête SINE de 2001 pour les entreprises créées en 1998

Évolution du pouvoir d'achat des salaires et du SMIC en Martinique

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	MOYENNE
SMIC métropole	5,25	5,37	5,53	5,71	5,90	6,07	6,17	6,31	6,54	5,87
SMIC métropole	2,3%	2,2%	3,1%	3,3%	3,2%	3,0%	1,6%	2,3%	3,6%	2,8%
SMIC DOM	5,3%									
pouvoir d'achat du SMIC DOM		0,0%	6,9%	8,0%	2,1%	1,7%	1,2%	1,3%	1,6%	2,8%
salaires moyen par tête		3,7%	2,5%	-1,3%	7,1%	7,2%	5,9%	1,4%	3,3%	3,7%
inflation		2,2%	2,0%	1,3%	1,1%	1,3%	0,4%	1,0%	2,1%	1,4%
pouvoir d'achat du salaire		1,4%	0,5%	-2,6%	5,9%	5,8%	5,4%	0,4%	1,2%	2,3%

Source : Insee

des salaires entre la métropole et les dom.

Le coût des transports

Le coût du transport renchérit l'ensemble des biens et services entrants et produits en Martinique, comparé à ce qui peut être observé au niveau national et européen. Le calcul des coûts de transport de marchandises de l'Union Européenne aux régions ultra-périphériques a fait l'objet d'une étude en 1999²⁸.

Ainsi pour un conteneur de 40 pieds, le surcoût d'accès à la Martinique par fret maritime était de 3 931 euros par rapport au prix moyen d'accès aux capitales de l'Europe des 15 (1 072 euros en moyenne), ce qui représente un surcoût de 367%. Pour les biens nécessitant une plus grande rapidité comme les produits périssables, le surcoût engendré par le fret aérien est plus important encore. Il représente en moyenne 7 fois le prix du transport réfrigéré à l'intérieur de l'Europe continentale.

L'effet de ce surcoût est important dans les comptes des entreprises puisqu'il se traduit par un poids plus important des consommations intermédiaires dans le processus de production.

Par ailleurs, le système de fiscalité de porte appliqué en Martinique comme dans les autres dom, l'octroi de mer, s'il protège efficacement le système productif local contre les importations, pèse sur les coûts de production des entreprises. Il augmente en effet le prix de revient des consommations intermédiaires car à la différence d'une taxe assise sur la valeur ajoutée, l'absence du principe de déductibilité le fait supporter autant par les producteurs (dans leur consommation intermédiaire) que par les consommateurs finals. Ce surcoût pour les entreprises est un frein à leur compétitivité externe. Seul un système complexe de dérogation au droit commun permet d'annuler ce type d'effets, mais sa mise en application s'exerce au détriment des recettes fiscales locales.

²⁸ EURISLES : « Les régions insulaires et le prix du transport de marchandises intra-communautaire ». Juin 1999.

7.2. Les prix : faible surcoût et non-inflation importée

Un niveau général des prix un peu plus élevé qu'en métropole

Le niveau général des prix est plus élevé en Martinique qu'en métropole, en raison du caractère essentiellement importé de la consommation locale de biens, qui incorpore l'élément coût de transport. Par ailleurs, en l'absence de concurrence interne, les prix de certains produits locaux ont tendance à s'aligner sur leurs équivalents importés²⁹.

La dernière enquête de comparaison géographique, réalisée sur les prix de détail de l'année 1992³⁰, montrait que le consommateur martiniquais devait déboursier un surprix de 8,4% en moyenne pour acquérir un bien ou un service sur le marché local, comparé à un consommateur de la métropole. Compte tenu de l'augmentation comparée des prix de détail depuis cette date, on estime que le niveau général des prix de détail des ménages martiniquais est supérieur d'un peu plus de 10% à celui observé au niveau national.

C'est pour l'alimentation que l'écart est le plus important. Il était de 23% en 1992. Au contraire, les services ont un niveau global proche de la métropole

avec un surprix de seulement 2% -si on fait abstraction des loyers.

La boucle prix-salaires

La hausse des salaires n'a pas eu d'effet perceptible sur l'inflation. Dans la décennie 90, deux importantes revalorisations du SMIC, en 1992 et 1995, l'ont aligné sur celui de la métropole. Sur la période de référence, le SMIC martiniquais a augmenté de 4,5% par an en moyenne contre 2,7% pour la métropole.

La masse salariale totale a augmenté de 6% par an à prix courants, et surtout, le pouvoir d'achat des salariés a augmenté de 3,7% par an.

Loin de se traduire par un renchérissement du coût des biens et services locaux et par suite, une perte de leur compétitivité, cette dynamique salariale a été absorbée par une baisse relative des charges sociales, par une redistribution de la valeur ajoutée au détriment des profits entrepreneuriaux ainsi que par de légers gains de productivité, si bien qu'elles n'ont pas engendré de distorsion entre les prix des produits locaux et des prix importés, qui eux ont évolué au rythme de l'inflation en métropole.

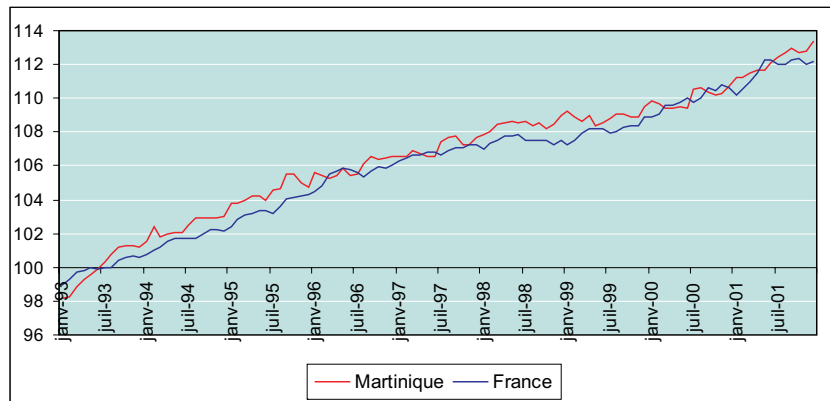
En conséquence, l'indice des prix a évolué pratiquement au même rythme que celui de la métropole, même si dans certains services riches en

²⁹ C'est le cas par exemple des eaux en bouteille où en 1998 le prix observé dans les commerces de détail martiniquais d'une eau locale était supérieur de 44% à celui d'une bouteille vendue en métropole, ou pour le sucre (22%).

³⁰ Cf. Tableaux Economiques Régionaux de la Martinique, année 2000

L'inflation en Martinique et en France entière entre 1993 et 2001 indice d'ensemble, base 100 = moyenne 1993

Unité : %



Source : Insee - indice des prix

main-d'œuvre (mécanique auto) les prix des prestations ont évolué plus rapidement. L'indice d'ensemble a progressé entre 1993 et 2001 de 12,2% en Martinique et de 11,7% en France entière, ce qui représente un écart d'un demi point seulement en huit années.

7.3. Un chômage endémique dans une économie dynamique

Le niveau du chômage et son évolution sur longue période sont les caractéristiques de l'économie martiniquaise les plus préoccupantes comme dans les autres dom. Pour le mesurer, peu de données sont disponibles. Sur longue période, seuls les recensements de la

population fournissent un indicateur de chômage, mais il est établi sur une base déclarative. Plus récemment, un indicateur de mesure du chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) a été construit mais il ne couvre que la période de 1996 à 2003. Seul ce nouvel indicateur autorise les comparaisons avec les autres régions, voire avec les autres états.

Dans la décennie 90, mesuré à partir des recensements de 1990 et 1999, le taux de chômage est pratiquement resté stable. C'est seulement à partir du début de 1999, selon le nouveau critère de mesure, que le taux de chômage commence à diminuer. A la fin 2001, pour rester dans les limites de l'étude, il est de

23 %, en baisse de 6 points par rapport à décembre 1998³¹.

Le dynamisme de l'économie a donc fini par avoir un effet positif, mais très retardé sur l'évolution du chômage. Il reste toutefois très élevé, trois fois plus qu'en métropole.

Le chômage endémique trouve sa genèse dans l'histoire économique de l'île³². Dans les années 50, l'agriculture, la pêche et l'artisanat faisaient appel à une main-d'œuvre abondante. Le chômage était marginal et peu de personnes désirant travailler ne trouvaient pas d'emplois. De plus, l'industrie sucrière était encore très exportatrice et de nombreux postes de fonctionnaires se

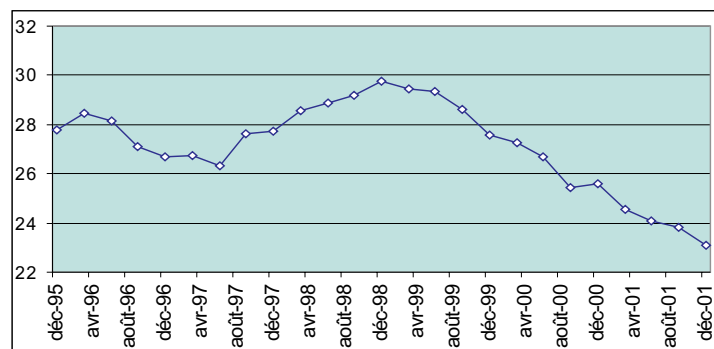
créaient du fait de la départementalisation.

Le chômage apparaît à la fin des années 60, avec l'explosion démographique et l'épuisement de l'économie traditionnelle. Les emplois créés dans le bâtiment, le commerce et la fonction publique ne font que compenser la baisse des emplois du primaire résultant de l'effondrement de l'économie sucrière. A la veille de la crise mondiale de 1974, le taux de chômage était déjà de l'ordre de 20%, puis il atteignait 28% en 1982³³.

Outre la pression démographique, d'autres facteurs ont contribué à cette dégradation : l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, la progression

Taux de chômage en Martinique (définition du BIT)

Unité : %



Source : Insee - enquête emploi

³¹ En optique BIT, le taux est plus bas qu'en optique recensement. En mars 1999 il est de 29,4% contre 32,9% pour le recensement.

³² cf. Antiane-Éco n° 56 – juin 2003. Olivier AGUER : « Les raisons d'un chômage élevé »

³³ en optique « recensement de la population ».

trop faible de l'emploi, surtout industriel, et l'inadaptation d'une petite économie insulaire dans un marché qui se mondialise à grande vitesse. Par ailleurs au niveau social, la mise en place des agences d'emploi et l'indemnisation rendue possible du chômage ont drainé une bonne partie de la population, d'une économie non enregistrée vers une économie formelle, même si c'était en tant que demandeur d'emploi³⁴.

Dans les années 90, l'économie martiniquaise devient enfin nettement créatrice d'emplois salariés. Ils augmentent de 2,2% par an entre 1993 et 2001. A cette progression s'ajoute le non-salariat, qui après avoir diminué dans les deux décennies précédentes, redémarre, au rythme de 0,5% par an. Ce dynamisme de l'emploi contribue d'abord à absorber la forte croissance de la population active, puis une fois les contraintes de cette dernière relâchées, à résorber rapidement et de manière importante le taux de chômage.

7.4. Une bonne santé financière des entreprises, favorisée par le protectionnisme tarifaire

Un bilan financier des entreprises martiniquaises très honorable

La présentation des comptes des entreprises par la Centrale des bilans de l'IEDOM et de la Banque de France confirme les données macroéconomiques publiées dans les comptes économiques de la région. Ainsi dans le secteur industriel le taux de valeur ajoutée (selon la définition de la centrale de bilans) a légèrement décliné sur la période 1994-2001 ainsi que le taux de marge brute d'exploitation (voir tableau page 90). Il en est de même pour le partage de la valeur ajoutée, qui a évolué au profit des salariés et de l'Etat -au titre des impôts versés sur la production - et au détriment du capital.

Concernant les éléments d'exploitation, qui ne sont pas décrits dans les comptes régionaux, les indicateurs de rentabilité situent l'industrie martiniquaise généralement au-dessus de la métropole pour les moyens mis en œuvre : l'équipement par salarié et le rendement de la main d'œuvre sont un peu au-dessus des standards métropolitains, quant au rendement apparent de l'équipement productif, qui rapporte la valeur ajoutée au stock d'équipement, il est certes inférieur -90% contre 94% en métropole- mais il a spectaculairement progressé pendant la période, puisqu'il n'était que de 58% en 1994.

Les ratios financiers traduisent des situations moins favorables, avec des besoins en fonds de roulement plus importants, dus en partie à des crédits

³⁴ C'est à cette occasion qu'apparaît l'emploi informel « moderne », qui concerne les personnes conservant un emploi informel et faisant la démarche parallèle de s'enregistrer dans l'économie formelle. D'après l'enquête-emploi de 2002, 7,7% des emplois martiniquais ne sont pas déclarés.

clients plus longs et à l'inverse des crédits fournisseurs plus courts. Toutefois, la charge des intérêts –rapportée à l'excédent brut d'exploitation- a beaucoup diminué sur la période pour rattraper en 2001 le niveau moyen de la métropole.

La rotation nettement plus lente des stocks de matières premières souligne les contraintes insulaires de délais d'approvisionnement plus longs, mais à l'inverse celle des stocks de produits finis, plus rapide, traduit une bonne adéquation avec les circuits de distribution locaux, voire les entreprises en aval.

Les indicateurs de rentabilité sont plutôt meilleurs avec un taux de marge brute d'exploitation de 10% contre 8% en métropole et avec une meilleure rentabilité brute d'exploitation.

L'endettement financier est égal à celui de la métropole (38%), mais pour y faire face, les entreprises industrielles martiniquaises ont moins recours aux banques (leur part est de 63% contre 67%). Enfin, la capacité d'endettement était en 2001 plus importante qu'en métropole.

Au total, la santé économique des entreprises industrielles martiniquaises apparaît plutôt positive, et elle s'est améliorée tout au long de la période.

C'est aussi ce qui apparaît dans le commerce de gros, qui affiche des résultats d'exploitation flatteurs, supérieurs à ceux de métropole. A un degré moindre, on observe aussi de bons résultats dans le commerce de détail, à l'exception du commerce automobile.

Au contraire, la situation des entreprises du BTP est devenue moins favorable. Les résultats financiers montrent une dégradation certaine entre 1994 et 2001, ainsi que par rapport aux entreprises de métropole. Cette dégradation concerne la plupart des ratios liés aux résultats : le taux de valeur ajoutée, les taux de marge, ainsi que la rentabilité du capital. La répartition de la valeur ajoutée au profit du capital, qui était de 29% en 1994, n'est plus que de 4%. Seule la trésorerie s'est améliorée avec un besoin en fonds de roulement en forte baisse sur la période, qui retrouve le niveau métropolitain.

L'octroi de mer, élément déterminant du bilan des entreprises industrielles

La bonne santé financière des entreprises industrielles s'explique en partie par le niveau élevé de protection dont bénéficient les opérateurs régionaux, grâce à l'octroi de mer. Les entreprises industrielles régionales qui ont à faire face à une forte concurrence des importations bénéficient indirectement des taxes qui grèvent les produits concurrentiels importés. L'octroi de mer acquitté par les importateurs renchérit le prix des biens qu'ils mettent sur le marché local et permet ainsi aux industriels locaux d'écouler sur ce même marché leurs produits à des prix supérieurs à ceux qu'ils pourraient prétendre en l'absence de ce système protecteur, leur permettant ainsi d'atteindre une rentabilité proche de celle de leurs homologues métropolitains.

Ce système permet de réaliser un surcroît de valeur ajoutée (en l'absence

d'octroi qui frapperait leurs consommations intermédiaires) et par suite d'agir favorablement sur les deux éléments essentiels dans le partage de la valeur ajoutée, les salaires et les profits.

On estime le montant de cette aide indirecte à 70 millions d'euros en 1996. Ce montant peut être comparé à la recette d'octroi de mer totale, qui était de 166 millions d'euros, soit à peu près le double. Au total, on peut considérer que l'octroi de mer a aidé la Martinique pour environ 236 millions d'euros : 2/3 ont été versés aux collectivités territoriales, 1/3 est une subvention indirecte aux entreprises locales par rapport à leurs concurrentes extérieures.

Divisés par la production valorisée hors octroi de mer, les 70 millions d'« aide protectrice » conduisent à ce que l'on peut appeler un « taux de soutien » (des productions locales) qui atteint 12,3% en 1996. Ce taux de soutien apparaît supérieur au taux d'octroi de mer moyen (10,4%), ce qui souligne une certaine attention accordée à la protection dans le choix des taux d'octroi de mer par produit. Décliné par secteurs d'activité ce taux moyen fait apparaître des contrastes importants : 42% pour le rhum, 21% pour les industries agroalimentaires, 15% pour les produits de la pêche, 14% pour les produits agricoles, 12% pour les autres biens intermédiaires, 11% pour les biens d'équipement, ...

Le partage de la valeur ajoutée

Malgré son rôle protecteur, l'octroi de mer ne permet pas aux entreprises de dégager un excédent brut d'exploitation supérieur à celui de la métropole.

L'absence de protection tarifaire aurait des conséquences macroéconomiques dommageables. La baisse des prix de vente qui s'en suivrait ne pourrait pas être supportée par une partie des entreprises locales, dans la plupart des secteurs. Et même dans celles qui le pourraient, les effets sur le partage de la valeur ajoutée s'exerceraient aussi au détriment des salaires. C'est ce qui a conduit l'Union Européenne à prolonger ce dispositif pour 10 années.

7.5. Croissance et productivité

La croissance économique martiniquaise a été pourvoyeuse d'emplois salariés, avec un rythme d'embauches plus rapide que la croissance de la population active (+0,7%). Les embauches dans le secteur privé sont à rapprocher des faibles gains de productivité réalisés (+0,8% par an), inférieurs de moitié à ceux observés au niveau national. Si on établit une comparaison avec l'économie de la Réunion³⁵, on observe deux comportements opposés. À la Réunion, une croissance plus forte de l'activité (+4% par an) s'est accompagnée d'importants gains de productivité (+3,2%

³⁵ Cf. « Chômage, productivité et politique d'emploi à la Réunion » - CEROM – octobre 2004

par an) au détriment de l'embauche, dans un contexte de forte croissance de la population active.

Au contraire à la Martinique, une croissance un peu moins forte, avec une pression démographique moindre, a

permis, au prix de gains de productivité limités, à la fois de stabiliser le chômage, d'augmenter fortement le pouvoir d'achat des salaires (+3,7% par an) et celui des profits des entreprises locales (+2,1% par an).

Gains de productivité dans le secteur marchand en Martinique

	1993-2001
croissance annuelle moyenne du PIB marchand	2,6%
croissance annuelle moyenne de l'emploi marchand	1,8%
croissance annuelle productivité apparente	0,8%
croissance annuelle productivité apparente France entière	1,6%

Source : Insee - comptes économiques

Situation globale des entreprises industrielles de la Martinique

	Martinique		Métropole (PME)	
	1994	2001	1994	2001
ACTIVITE				
TAUX DE VALEUR AJOUTEE (%)	32,3	30,7	30,7	31,6
<i>Valeur Ajoutée / Production + ventes + subventions d'exploitation</i>				
MOYENS D'EXPLOITATION				
COEFFICIENT DE CAPITAL	2,5	2,6	1,9	2,0
<i>Capital d'exploitation / valeur ajoutée</i>				
RENDEMENT APPARENT DE L'EQUIPEMENT PRODUCTIF (%)	58,4	90,1	81,5	93,8
<i>Valeur ajoutée / Equipement productif</i>				
POIDS DES BFRE	93,0	85,0	71,0	71,0
<i>Besoins en Fonds de Roulement d'Exploitation / Chiffre d'affaires HT</i>				
CREDIT CLIENTS	87,0	91,7	78,0	77,0
<i>(Clients + Effets escomptés non échus) / Chiffre d'affaires TTC</i>				
CREDIT FOURNISSEURS	67,0	59,0	67,0	71,0
<i>(Fournisseurs - avances et acomptes versés) / Achats et charges externes TTC</i>				
ROTATION DES STOCKS DE PRODUITS	29,0	31,3	31,0	37,0
<i>Stocks de produits / Production HT</i>				
ROTATION DES STOCKS D'APPROVISIONNEMENT	85,0	81,8	50,0	58,0
<i>Stocks de matières premières et d'approvisionnement / Achats de matières premières et d'approvisionnement</i>				
RESULTATS				
TAUX DE MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (%)	12,8	10,2	8,5	8,1
<i>Excédent Brut d'Exploitation / Chiffre d'affaires HT</i>				
RENTABILITE BRUTE DU CAPITAL D'EXPLOITATION (%)	15,5	12,6	14,8	12,5
<i>Excédent Brut d'Exploitation / Capital d'exploitation</i>				
TAUX DE MARGE BRUTE GLOBALE (%)	14,9	10,9	8,9	8,9
<i>Excédent Brut Global / Chiffre d'affaires HT</i>				
RENTABILITE BRUTE GLOBALE (%)	13,3	9,5	12,3	11,2
<i>Excédent Brut Global / Capital engagé</i>				
REPARTITION DE LA VALEUR AJOUTEE GLOBALE (1)				
PERSONNEL (%)	58,1	60,8	71,4	66,9
<i>Charges de personnel / Valeur Ajoutée Globale</i>				
ETAT (%)	0,9	8,5	3,7	10,7
<i>Impôts sur le bénéfice / Valeur Ajoutée Globale</i>				
PRETEURS (%)	8,4	4,2	4,4	3,3
<i>Intérêts / Valeur ajoutée Globale</i>				
ENTREPRISE (%)	32,6	26,5	20,5	13,4
<i>dividendes + autofinancement / Valeur ajoutée Globale</i>				
FINANCEMENT				
INTERETS SUR CHIFFRE D'AFFAIRES (%)	3,0	1,3	1,6	1,1
POIDS DES INTERETS (%)	20,0	11,9	17,9	11,9
<i>Intérêts / Excédent Brut Global</i>				
CAPACITE D'ENDETTEMENT (%)	43,3	37,7	39,6	32,5
<i>Capacité d'autofinancement / Endettement financier</i>				
TAUX D'ENDETTEMENT (%) (2)	40,5	38,4	36,1	37,6
<i>(Endettement financier + Groupe et associés) / Financement propre</i>				
PART DES BANQUES DANS L'ENDETTEMENT FIN. (%)	90,0	62,6	88,0	67,2
<i>Endettement bancaire / Endettement financier</i>				
PART DES CREDITS BANCAIRES DANS L'ENDET. FIN. (%)	33,9	10,7	38,8	26,5
<i>Crédits bancaires courants / Endettement financier</i>				
COUVERTURE DES CAPITAUX INVESTIS (%)	95,9	105,6	102,4	103,3
<i>Financement stable / Capitaux investis</i>				
FINANCEMENT COURANT DES BFR (%)	36,4	8,8	27,3	26,4
<i>Crédits bancaires courants / Besoins en Fonds de Roulement</i>				

Source : Iedom et Banque de France - Centrale des bilans

(1) Les données entre 1994 et 2001 ne sont pas comparables : en 2001 la valeur ajoutée globale du dénominateur est remplacée par le revenu global

(2) Les données entre 1994 et 2001 ne sont pas comparables : en 2001 le financement propre du dénominateur est remplacé par les capitaux propres appelés ??????

CONCLUSION

Au début des années 90, la Martinique est le département d'outre-mer qui connaît le niveau de revenu le plus élevé mesuré en terme de PIB régional par habitant, mais elle se situe en retrait de toutes les régions métropolitaines. Pendant la dernière décennie et au passage de 2000, la Martinique a continué, grâce à une croissance plus rapide que n'importe quelle région de métropole, à réduire son écart. Elle n'en a toutefois rattrapé aucune, en terme de niveau de revenu rapporté à la population, en raison principalement des contraintes démographiques encore fortes qui ont pesé sur son développement.

Si on élargit le champ des régions à l'échelle européenne, la Martinique est loin de fermer la marche, puisque près d'un quart des 254 régions administratives de l'Union Européenne à 25 sont classées derrière elle si on retient le même critère du PIB par habitant.

Enfin, dans son espace géographique caribéen, qui est constitué principalement d'économies aux caractéristiques similaires et confrontées aux mêmes handicaps, la Martinique est presque l'entité la plus avancée, tant en termes

de richesse créée que de développement humain.

L'économie martiniquaise, naguère spécialisée dans les cultures de rente, s'est rapidement diversifiée, avec une prééminence pour les activités de services, majoritairement de la sphère privée.

La croissance rapide qu'elle connaît est entraînée principalement par les entreprises privées, qui s'adressent de manière quasi-exclusive au marché intérieur, mais aussi par un secteur public, surtout local, qui a pris en main son développement, appuyé par des transferts importants des pouvoirs publics centraux et de l'Union Européenne.

La mutation structurelle de l'économie et sa modernisation, engagées bien avant la décennie 90, se poursuivent sur la période récente, mais à un rythme plus ralenti. L'effort d'investissement reste encore très soutenu en dépit d'un ralentissement récent dans l'immobilier, dû à la raréfaction des espaces constructibles.

L'évolution positive de l'ensemble des agrégats macroéconomiques a principalement bénéficié à la population mar-

tiniquaise : les revenus des ménages ont fortement progressé avec un pouvoir d'achat qui a augmenté de 2,5% par an en moyenne. Il a bénéficié, en plus des effets directs de la croissance sur l'emploi, de la forte revalorisation du SMIC qui a rattrapé le niveau métropolitain, et d'une solidarité nationale plus affirmée en faveur des plus défavorisés.

Dans un contexte de forte croissance démographique, le chômage a été contenu pendant la décennie, et il a même commencé à s'infléchir sensiblement avant le passage de 2000, favorisé par une dynamique réelle de l'emploi, salarié ou non, et par une augmentation plutôt limitée des gains de productivité. Il a aussi été favorisé en fin de période par des dispositifs en faveur des jeunes, et surtout par une pression enfin moindre sur le marché du travail, notamment des jeunes et des femmes. Entre 1990 et 2000, la Martinique termine sa longue phase de transition démographique et entre dans un cycle plus classique .

Tous ces efforts n'ont toutefois pas encore conduit à résorber ou faire changer de nature les handicaps structurels auxquels est soumise cette petite économie. Le chômage, première préoccupation de la société martiniquaise, continue d'engendrer de très fortes inégalités de revenus qui distendent le tissu social ; aucune solution n'a été trouvée pour réduire la structure des coûts qui demeure trop élevée ; l'économie reste encore largement dépendante de la dépense publique ; le secteur productif bénéficie d'un régime protecteur, par le biais de la fiscalité de porte, qui ne l'incite pas à ré-

duire ses coûts et qui lui interdit toute recherche de marchés extérieurs, ce qui génère un déficit commercial très lourd, représentant près d'un quart du PIB, et une sortie équivalente de revenus qui disparaissent du circuit local ; enfin le secteur touristique pèse d'un poids presque négligeable dans l'économie suite à la désaffection récente de la destination, même s'il demeure la première exportation de l'île.

L'analyse sans a priori de l'économie martiniquaise des années 1990 fait apparaître une structure beaucoup plus complexe que peut le laisser penser la taille de son territoire. Le modèle tant décrit d'une économie de rente, bénéficiant de revenus d'origine extérieure comme les transferts (de la métropole et de l'Union Européenne) et le tourisme doit être révisé au vu de la réalité des comptes macroéconomiques. La mutation et la modernisation qu'a connue l'économie dans la période récente, portée par une capacité d'investissement des entreprises, des ménages et de l'administration, et un esprit entrepreneurial ont profondément modifié le paysage martiniquais, en se juxtaposant sur l'ancien modèle. Seul le secteur primaire, qui représente la tradition de l'île, connaît une mutation difficile qui s'inscrit dans la crise que traverse l'agriculture des pays développés dans le nouveau contexte défini par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

La Martinique n'est pas une économie en développement, comme en témoignent les bons résultats qu'elle affiche selon les critères du PNUD, puisqu'elle figurerait autour du 32^{ème} rang dans le

classement mondial, sur près de 180 états. Parvenue à ce stade de développement, il ne faut donc plus s'attendre à des bouleversements structurels majeurs de l'économie locale. Son sentier de croissance, déjà bien balisé dans la décennie précédente, paraît être relativement défini : dans les services, la poursuite de l'externalisation des entreprises et une valorisation des savoir-faire à l'export dans la zone caraïbe ; dans le secteur secondaire, l'exploitation de niches dans l'industrie des biens de transformation et de consommation, ainsi que dans l'agroalimentaire ; dans le secteur public, la fin de la transition démographique favorise une réallocation des investissements. La seule véritable incertitude pèse sur la

gestion du dossier agricole, dans la perspective d'une possible remise en cause, à terme, des soutiens européens.

Dans cette économie pourtant sous-dimensionnée, l'ensemble des agrégats macroéconomiques convergent vers le standard national à l'exception du chômage qui n'a pu être réduit que de façon limitée. La croissance, encore rapide, n'a engendré aucun déséquilibre majeur dans la période étudiée, que ce soit observé sous l'angle des différents secteurs productifs ou du point de vue des agents économiques. Selon ces critères, la croissance économique de la Martinique, après la longue période de transition qui a suivi la départementalisation, définit une trajectoire que d'aucuns pourraient qualifier de vertueuse.

« Les crédits accordés aux sociétés non financières à la Martinique de 1996 à 2002 » - ledom - ???mois ??? année.

« Le secteur automobile à la Martinique » - ledom - ???mois ??? année.

« Le système productif dans les DOM - années 1993 à 2001 » - ledom - ???mois ??? année

« 25 ans de comptes économiques des départements d'outre-mer 1970-1994 » - Insee – mois ?? année ??.

Rapports annuels de l'ledom.

Bulletin trimestriel de suivi de la conjoncture de l'ledom.

« Année économique et sociale 2003 » - Insee – édition annuelle.

« Quel développement économique pour l'outre-mer ? » rapport public d'Éliane MOSSE Ministère de l'Outre-mer - février 1999.

« Les régions insulaires et le prix du transport de marchandises intra-communautaire » - EURISLES -juin 1999.

« Le commerce en Martinique - grandes surfaces : une vente sur deux » - AntianeÉco n°43, Insee – décembre 1999.

« Spécial tourisme » - AntianeÉco n° 46, Insee – octobre 2000.

« Deux tiers des dépenses des ménages en produits locaux » Philippe Gallot- AntianeÉco n°47, Insee - décembre 2000.

« L'emploi en Martinique : le grand chassé-croisé » René Hardy-Dessources - AntianeÉco n°47, Insee - décembre 2000.

« Fort-de-France : une capitale aux cinq visages » René Hardy-Dessources - n°48, Insee - avril 2001.

« Tourisme : Sea, less and sun » Bruno Marques - AntianeÉco n°49, Insee - juin 2001.

« Spécial recensement agricole 2000 » - Scess, Agreste - Martinique – avril 2002.

« Tableaux références et analyses » Insee – mai 2002.

« La structure de nos économies favorise un salaire minimum » Ali Benhaddouche - AntianeÉco n°52, Insee - mai 2002.

« La France et ses régions – 2002 - 2003 », Insee – mars 2003.

« Les départements d’outre-mer, régions ultra-périphériques et traits - d’union de l’Europe » rapport du sénateur Jean-Paul VIRAPOULLÉ – Sénat - 12 mars 2003.

« Études comparatives des délais de paiement et du crédit inter-entreprises dans les DOM et en métropole » - ledom - mars 2003.

« Le logement en Martinique » Insee - avril 2003.

« Les raisons d’un chômage élevé », Olivier Aguer - AntianeÉco n° 56, Insee - juin 2003.

« Evolution de l’emploi de 1990 à nos jours : une accélération récente » Alain Chauvet - AntianeÉco n°56, Insee - juin 2003.

« TER 2003 - Martinique » - Insee – novembre 2003.

« L’impact du tourisme à la Martinique » Insee – décembre 2003.

« La structure productive des DOM : pas tout à fait comme ailleurs », Bénédicte Chanteur - AntianeÉco n°58, Insee – décembre 2003.

« L’espace caraïbe : la rencontre des extrêmes », Claude Joeger - AntianeÉco n° 58, Insee - décembre 2003.

« Les chances de réussite se multiplient avec l’investissement et l’expérience du créateur » François Julian - AntianeÉco n°58, Insee - décembre 2003.

- « L'outre-mer français : la nouvelle donne institutionnelle » sous la direction de Jean-Yves FABERON - La Documentation française – 2004.
- « Import-substitution : dépendance comparée des économies des DFA » - Iedom-Guyane - 2004
- « Les services en Martinique » Insee- janvier 2004.
- « Regional GDP per capita in the EU and the acceding countries in 2001" Eurostat - 18 février 2004
- « Guadeloupe : une économie en déficit ... d'image » Insee, Cerom - mars 2004.
- « Les Etats-Unis : un partenaire particulier » Bénédicte Chanteur - AntianeÉco n°60, Insee - juillet 2004.
- « Les services à la Martinique : croissance et perspectives » , Alain Chauvet - AntianeÉco n°60, Insee - juillet 2004.
- « 50 ans de progrès économique et social en Martinique » - rapport CCIM – DME - août 2004.
- « Le secteur du rhum à la Martinique en 2003 » Iedom - octobre 2004.
- « Créations d'entreprises : hausse plus modérée en 2003 » Danièle Génix - AntianeÉco n°61, Insee - septembre 2004.
- « Chômage, productivité et politique d'emploi à la Réunion » Insee, Cerom - octobre 2004.
- « Panorama de l'espace Caraïbe » Insee - novembre 2004.
- « Familles de Martinique » Insee - janvier 2005.
- « La filière banane à la Martinique en 2004 » - Iedom - à paraître.
- « L'économie réunionnaise 1993-2001 : bilan des comptes économiques » - Insee, Cerom - à paraître.
- « Les comptes économiques dans les départements d'outre mer– 1993 à 2001 » - Insee - à paraître.